Ministère des Relations internationales

Rapport annuel 1999-2000

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le ministère des Relations internationales.

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1500-D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

La forme masculine utilisée dans le texte est utilisée dans son sens épicène. Elle n'est utilisée que pour alléger le texte et en faciliter la compréhension.

Dépôt légal — 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-19406-7
ISSN 1201-3005

© Gouvernement du Québec - 2000

Tous droits réservés pour tous pays

Reproduction par quelque procédé que ce soit
et traduction mêmes partielles, interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du ministère des Relation internationales pour l'année financière comprise entre le 1er avril 1999 et le 31 mars 2000.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre des Relations internationales, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable de la Charte de la langue française,

Louise Beaudoin

Québec, novembre 2000

101-01386/

Madame Louise Beaudoin
Ministre des Relations internationales,
ministre responsable de la Francophonie et
ministre responsable de la Charte de la langue française
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5R9

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Relations internationales pour l'exercice financier 1999-2000.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La sous-ministre,

Martine Tremblay

Québec, novembre 2000

Table des matières

CHAPITRE 1
Présentation du Ministère 9

1.1 Mandat du Ministère 9

1.2 Structure administrative 9

1.3 Effectif 9

1.4 Ventilation des crédits 9

CHAPITRE 2
Mandats et activités 11

2.1 Secrétariat général et relations fédérales-provinciales 11

2.2 Direction générale des politiques 11

2.2.1 Direction de la planification et de la programmation 11

2.2.2 Direction des relations interministérielles et des affaires sectorielles 12

2.2.3 Direction de la gestion de l'information et des inforoutes 13

2.2.4 Service des ententes internationales 13

2.2.5 Service de la veille et de la recherche 14

2.3 Direction générale des affaires multilatérales 14

2.3.1 Direction de la Francophonie 14

2.3.2 Direction des organisations internationales 17

2.4 Direction générale des affaires publiques 18

2.4.1 Direction des affaires publiques à l'étranger 18

2.4.2 Direction des communications au Québec 19

2.4.3 Bureau d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères 20

2.5 Direction générale des Amériques et de l'Asie-Pacifique 20

2.5.1 Direction États-Unis 20

2.5.2 Direction Amérique latine et Antilles 24

2.5.3 Direction Asie-Pacifique 27

2.6 Direction générale Europe, Afrique et Moyen-Orient 29

2.6.1 Direction Europe 29

2.6.2 Direction France 33

2.6.3 Direction Afrique et Moyen-Orient 38

2.6.4 Service des institutions européennes 41

2.7 Bureau des missions 42

2.8 Direction générale de l'aide internationale et de la coopération 42

2.8.1 Secrétariat à l'aide internationale 42

2.8.2 Direction de la coopération 43

2.9 Direction des affaires régionales et des événements internationaux 45

2.9.1 Direction des affaires métropolitaines 45

2.9.2 Direction des affaires de la capitale nationale et des régions 46

2.10 Protocole 47

2.11 Services 48

2.11.1 Direction des affaires juridiques 48

2.11.2 Direction des ressources humaines 48

2.11.3 Direction des ressources financières et matérielles 49

2.11.4 Direction de la vérification interne 49

2.12 Modernisation de la gestion publique 50

2.13 Accès à l'information et protection des renseignements personnels 50

CHAPITRE 3
Secrétariat à la politique linguistique 53

3.1 Mandat 53

3.2 Organisation et ressources 54

3.3 Activités et réalisations 54

Annexe I
Effectif du Ministère 57

Annexe II
Effectif des organismes de la *Charte de la langue française* 59

Annexe III
Ventilation du budget et des dépenses 61

Annexe IV
Ententes internationales conclues entre le 1er avril 1999 et le 31 mars 2000 63

Annexe V
Principales visites et manifestations organisées par le Protocole, du 1er avril 1999 au 31 mars 2000 65

Annexe VI
Plan d'action en matière de protection des renseignements personnels 69

CHAPITRE 1
Présentation du Ministère

1.1 Mandat du Ministère

Le mandat du ministère des Relations internationales est de planifier, organiser et diriger l'action du gouvernement à l'étranger, ainsi que de coordonner les activités, au Québec, des ministères et des organismes en matière d'affaires internationales. Le Ministère est en outre chargé, en collaboration avec les ministères et les organismes concernés, de la mise en œuvre de la politique d'affaires internationales du gouvernement. Cette politique a pour but de défendre les intérêts du Québec et de favoriser le rayonnement et le développement du Québec sur les plans commercial, économique, politique, social et culturel.

Le Ministère est le conseiller du gouvernement, de ses ministères et organismes sur toute question ayant trait aux affaires internationales. Il établit et maintient avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales les relations que le gouvernement juge opportunes. Il favorise le renforcement des institutions francophones internationales dont le Québec est membre. Le Ministère veille à la négociation et à la mise en œuvre des ententes internationales. Il est le dépositaire de l'original de ces ententes.

Le Ministère est en outre chargé d'effectuer des recherches, des études et des analyses sur les pays étrangers et leur situation géographique et économique, d'élaborer des stratégies territoriales et sectorielles et de faire la promotion à l'étranger du savoir-faire, des produits et des services québécois.

Il veille également au respect de la compétence constitutionnelle du Québec dans la conduite des affaires internationales. Il recommande la ratification des traités et des accords internationaux impliquant le gouvernement. C'est lui qui assure et dirige la représentation du Québec à l'étranger.

En vertu du Décret 18-97 du 22 janvier 1997, la ministre des Relations internationales est responsable de l'application de la section 111.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., C.M-30) relativement à l'action humanitaire internationale du gouvernement.

La ministre des Relations internationales est aussi responsable de deux organismes à vocation internationale, soit l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et l'Agence Québec Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse (AQWBJ). La ministre est responsable de la politique linguistique et de quatre organismes, soit le Conseil de la langue française, l'Office de la langue française, la Commission de toponymie et la Commission de protection de la langue française.

1.2 Structure administrative

L'actuelle structure administrative, mise en place en octobre 1999, reflète davantage les grandes orientations de même que les principaux mandats dévolus au ministère des Relations internationales.

Pour la direction du Ministère, la sous-ministre en titre est assistée de quatre sous-ministres adjoints : une sous-ministre adjointe aux affaires bilatérales, un sous-ministre adjoint aux politiques, affaires multilatérales et affaires publiques, un sous-ministre adjoint aux affaires régionales et événements internationaux et un sous-ministre adjoint et chef du Protocole du gouvernement.

1.3 Effectif

Le 1er avril 1999, l'effectif total autorisé du ministère des Relations internationales était de 559 employés, dont 385 postes réguliers. Le 31 mars 2000, il était de 561 employés (équivalent à temps complet), dont 387 postes réguliers; 305 étaient localisés à Québec, 23 à Montréal et 59 à l'étranger (voir Annexe I).

De plus, l'effectif total autorisé des organismes œuvrant dans le cadre de la *Charte de la langue française* était de 276 employés (équivalent à temps complet), dont 258 postes réguliers et 18 postes occasionnels (voir Annexe II).

1.4 Ventilation des crédits

Un budget de 120,9 millions de dollars a été alloué au Ministère pour assurer la mise en œuvre des activités des programmes 01 « *Affaires internationales* » et 02 « *Charte de la langue française* ».

La ventilation du budget et des dépenses de chacun de ces programmes est présentée à l'Annexe III, par élément de programme.

CHAPITRE 2
Mandats et activités

2.1 Secrétariat général et relations fédérales-provinciales

Dans le respect de l'autonomie des directions et en collaboration avec celles-ci, le Secrétariat général assure la coordination des dossiers intersectoriels, procède aux consultations internes en vue de proposer une position ministérielle et, s'il y a lieu, répond des dossiers interministériels qui demandent une décision ou un suivi ministériel.

Le Secrétariat général coordonne la préparation et le suivi des dossiers soumis par les différentes unités administratives à la sous-ministre, avant qu'ils ne soient présentés à la ministre. De plus, il fournit l'appui administratif nécessaire à l'exécution des activités courantes du Bureau des sous-ministres, dont notamment la coordination du dossier de la condition féminine.

Le Secrétariat général favorise une vision d'ensemble du Ministère. Il assure la coordination, la conception et la cohérence des dossiers sur les relations internationales touchant plusieurs directions du Ministère et d'autres ministères. Il procède à l'examen des dossiers et des demandes et en valide la conformité avec les lois, les règlements, les directives et les orientations ministérielles; il formule des avis et des recommandations à la sous-ministre.

Le secrétaire général est le répondant officiel du Ministère pour les demandes concernant le Protecteur du citoyen, la *Loi d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels* et la politique linguistique. De plus, il est responsable de l'application de la *Politique concernant la protection des renseignements et la sécurité*. Il siège également au comité mixte ministériel sur l'organisation du travail, sur les comités ministériels, sur le comité des effectifs, sur celui de la modernisation de l'administration publique et sur celui de la protection des renseignements personnels.

Le Secrétariat général travaille à la conception et à la mise en place d'instruments de gestion des dossiers et il revoit périodiquement les procédures internes du Ministère. Il s'assure de la diffusion de l'information et du suivi de dossiers horizontaux, en plus de recueillir la rétroinformation. Il facilite aussi les relations avec les organismes centraux, favorise les relations avec le cabinet et représente le Ministère à certains comités interministériels.

Le Secrétariat général est aussi responsable de la coordination des relations avec les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et, plus particulièrement, avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Il assure la liaison avec la Direction de l'unité nationale et des relations fédérales-provinciales de ce dernier ministère, lorsque requis. Lors de visites au Canada et au Québec de dignitaires étrangers, de missions à l'étranger de ministres québécois, ou encore de l'affectation à l'étranger de représentants du Québec, le Secrétariat général convient des collaborations utiles qu'il y a lieu d'établir avec les ministères et les organismes canadiens en matière d'affaires internationales.

2.2 Direction générale des politiques

La Direction générale des politiques, unité créée en octobre 1999 à partir de la Direction générale de la planification et des politiques et de la Direction de la gestion de l'information et des inforoutes, est divisée en plusieurs sous-unités différentes : la Direction des relations interministérielles et des affaires sectorielles, la Direction de la planification et de la programmation, la Direction de la gestion de l'information et des inforoutes, le Service des ententes internationales et le Service de la veille et de la recherche. Sa composition fait en sorte que son mandat couvre un large éventail de fonctions dont certaines sont de nature politique, d'autres de nature plutôt administrative et d'autres, enfin, relèvent des deux logiques. Le bureau du directeur général assure le suivi de grands dossiers horizontaux de l'actualité internationale ainsi que le suivi des relations du Ministère avec les institutions qui, au Québec, se consacrent à la recherche et à l'enseignement dans le domaine des relations internationales.

2.2.1 Direction de la planification et de la programmation

Le mandat de la Direction est de diriger et coordonner la réalisation et la mise à jour du plan stratégique ministériel et du plan stratégique gouvernemental en matière de relations internationales ainsi que de la programmation des activités ministérielles et de la programmation intégrée des activités internationales gouvernementales. La Direction coordonne et réalise également certains dossiers de nature horizontale dont l'agenda et le bilan gouvernemental.

Au cours de la dernière année, la Direction de la planification et de la programmation a mis à jour le plan stratégique ministériel pour la période 2000-2003. Afin de mieux refléter les changements intervenus au sein du Ministère et d'adopter une gestion davantage axée sur les résultats, elle a lancé un nouveau processus de planification qui devrait conduire à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui sera rendu public au printemps 2001.

Par ailleurs, afin de remplir son mandat adéquatement en matière de planification stratégique, elle a réalisé diverses activités de veille. Ce qui lui a permis d'effectuer un meilleur suivi des nouveaux phénomènes ainsi que des tendances susceptibles d'influencer le Québec dans la conduite de ses relations internationales. C'est également dans cette perspective qu'elle a participé au Réseau gouvernemental de veille intégrée sur les politiques publiques.

En matière de programmation, la Direction a concentré son travail sur la simplification de la cueillette de données et sur le suivi d'informations. De plus, elle a travaillé au développement d'un volet spécifique traitant des objectifs et des moyens à mettre en place pour mesurer adéquatement l'atteinte de ceux-ci pour chacune des activités programmées. Une attention particulière a également été accordée à la révision du processus quant à la programmation des activités des principaux partenaires du Ministère participant à cet exercice. Un processus allégé a été instauré et un nouveau document synthèse a été mis au point.

En plus de ses mandats réguliers, la Direction s'est vu confier en cours d'année divers mandats de nature horizontale. Au cours des derniers mois, elle a conduit une réflexion sur les orientations actualisées du Ministère ainsi que les exercices d'agenda et de bilan gouvernemental. Elle a également travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat général au suivi des engagements ministériels en matière de condition féminine de même qu'à l'élaboration des nouveaux engagements dans ce domaine pour la période 2000-2003.

2.2.2 Direction des relations interministérielles et des affaires sectorielles

La Direction des relations interministérielles et des affaires sectorielles a le double mandat de la coordination interministérielle des activités internationales en même temps que celui du suivi des grands dossiers sectoriels.

Le ministère des Relations internationales a adopté une nouvelle approche dans la conduite de ses relations interministérielles, basée sur une concertation permanente avec une douzaine de ministères et organismes les plus actifs sur la scène internationale. En outre, des comités sectoriels se sont réunis en fonction des besoins.

Certains grands dossiers sectoriels stratégiques nécessitent une coordination des activités réalisées par plusieurs partenaires, tant internes qu'externes, et mènent à l'élaboration de stratégies d'intervention qui seront éventuellement adoptées par le Ministère ou par le gouvernement.

Ainsi, en matière de politique commerciale, la Direction a fourni au ministère de l'Industrie et du Commerce divers avis relevant de ses compétences et mandats propres concernant notamment le litige canado-américain sur les périodiques, les discussions avec l'État de New York sur un accord de libéralisation des marchés publics, la position du Québec en vue de la 3e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les négociations commerciales multilatérales de Seattle et l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Association européenne de libre-échange.

Elle a par ailleurs continué à suivre de près les travaux du comité spécial de l'OMC chargé d'entendre le litige entre le Canada et la France concernant l'utilisation de l'amiante. La Direction a également poursuivi son monitoring des démarches à l'étranger, en particulier en Europe et aux États-Unis, des groupes qui dénoncent les pratiques forestières québécoises aux fins de convenir et de mettre en œuvre, avec les ministères concernés, la défense de la position du gouvernement du Québec.

Elle a assuré le secrétariat de la partie québécoise du Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle. Les travaux du Groupe ont permis de définir des positions communes, notamment dans le cadre du Sommet de Moncton, et ont contribué à la préparation d'importantes rencontres internationales telles la 2e réunion informelle du Réseau international sur les politiques culturelles et la conférence ministérielle de l'OMC. Pour sa part, la partie québécoise a tenu une quinzaine de rencontres au cours desquelles des experts en matière de commerce international et de politiques culturelles, des représentants et membres d'associations professionnelles œuvrant dans le secteur de la culture et des représentants d'entreprises culturelles ont été rencontrés. Une position québécoise sur la diversité culturelle a ainsi été définie et a fait l'objet d'une déclaration ministérielle conjointe de M. Bernard Landry et de Mmes Louise Beaudoin et Agnès Maltais.

Dans le contexte de la commercialisation de biens, services et expertises en éducation, doublé d'une stratégie canadienne interventionniste en la matière, la Direction, le ministère de l'Éducation et le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes ont poursuivi leurs travaux d'élaboration d'une stratégie

québécoise concertée en éducation sur la scène internationale. Le Ministère a aussi participé activement aux travaux du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC).

Au chapitre de la jeunesse, la Direction des relations interministérielles et des affaires sectorielles a coordonné la participation du Ministère à la préparation du Sommet du Québec et de la jeunesse de février 2000. Les projets du Ministère retenus par le gouvernement sont la bonification du programme *Québec sans frontières* et un nouveau programme de stages dans les organisations internationales. On a aussi mis à jour la contribution du Ministère au Plan d'action jeunesse 1998-2001 et assuré le suivi des activités de l'Observatoire jeunesse et société.

En matière d'environnement, le Ministère a participé aux travaux du Comité interministériel devant conduire à l'adoption d'une politique sur la gestion de l'eau. La Direction a collaboré à mettre en valeur, au plan international, l'expertise québécoise en la matière. Ses représentants ont siégé lors des audiences publiques du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) et ont contribué à la rédaction d'un document de consultation publique gouvernementale en vue des audiences, en plus de produire quatre documents sur les enjeux internationaux de l'eau.

2.2.3 Direction de la gestion de l'information et des inforoutes

La Direction de la gestion de l'information et des inforoutes a complété la mise à jour de certains logiciels et terminé le changement des ordinateurs qui ne pouvaient franchir l'an 2000. Tous les autres travaux effectués pour le passage à l'an 2000 ont permis d'assurer une transition harmonieuse, tant dans les bureaux du Ministère au Québec qu'à l'étranger. La Direction a aussi installé de nouveaux équipements informatiques à la Délégation de Buenos Aires et au Bureau de Washington.

La refonte majeure du système de suivi du courrier du Ministère et son déploiement à l'ensemble des unités administratives ont été complétés. Le développement d'un système facilitant la préparation et la gestion des missions du premier ministre de même que des travaux d'analyse préliminaire et de suivi du dossier à l'échelle gouvernementale ont été effectués dans le cadre de l'implantation du système de gestion intégrée des ressources (GIRES).

La Direction a poursuivi ses travaux pour l'amélioration de la sécurité informatique notamment dans la foulée de la *Politique concernant la protection des renseignements et la sécurité.*

Les principaux développements de l'intranet ont renforcé son intégration aux autres outils de travail du Ministère : publication de guides d'utilisation de certaines applications informatiques développées au Ministère, mise en place d'un système de mise à jour permanente du répertoire téléphonique et promotion des informations et des services disponibles au Centre de documentation.

Le Service de la gestion documentaire a élaboré de nouvelles procédures reliées à la sécurité informatique. De plus, la responsable a participé très activement aux travaux du Chantier en ingénierie documentaire du gouvernement du Québec. Enfin, le Service a répondu aux besoins de sa clientèle en recherche et gestion documentaire.

La Direction a apporté sa contribution et son expertise au développement du site Internet du Ministère de deux façons principales : elle a participé à l'élaboration d'un processus facilitant la mise à jour des sections réservées aux délégations générales et à la mise en place d'un système dynamique de mise à jour des articles et des nouvelles brèves dans la section « salle des nouvelles » du site (*www.quebecnews.com*).

La Direction a complété la conversion des claviers à la norme ACNOR au Québec et dans les représentations à l'étranger où cette norme pouvait être implantée.

Par ailleurs, les responsables continuent à faire preuve de vigilance en ce qui concerne l'acquisition de logiciels supportant le français intégral et sont à l'affût d'outils informatiques favorisant l'amélioration de la qualité du français et de la protection des renseignements personnels et stratégiques dans les communications. La Direction participe enfin aux travaux du Comité ministériel sur la protection des renseignements personnels.

2.2.4 Service des ententes internationales

Le mandat du Service des ententes internationales découle directement des responsabilités confiées au ministère des Relations internationales (chap. 3 de la Loi) en matière d'ententes bilatérales et d'enregistrement de ces ententes. Ce Service doit donc appliquer les principes en vertu desquels le Québec signe des ententes internationales et veiller à leur négociation, conclusion et mise en œuvre. Il conseille et assiste les directions géographiques et les ministères dans la conduite des négociations et intervient dans l'élaboration des textes qui relèvent ultimement de sa responsabilité. Le Service a aussi la responsabilité des ententes de siège sur les privilèges et immunités consentis aux organisations internationales gouvernementales et des

accords de reconnaissance des organisations internationales non gouvernementales.

Le Service a contribué à la conclusion de huit ententes internationales dont on trouve la liste détaillée à l'Annexe III. Ces ententes ont été conclues dans les domaines du développement régional, de l'éducation et de la formation, de la langue, de la jeunesse, de la santé, de l'administration publique et de la sécurité sociale.

Parmi les plus importantes, mentionnons celle conclue avec le gouvernement du royaume du Maroc, le 25 octobre 1999, qui porte sur la modernisation de l'administration publique et le renforcement des systèmes de gouvernance.

Soulignons également la conclusion, en août 1999, d'une entente en matière d'enseignement supérieur avec la république populaire de Chine, qui remplace celle de février 1994, et vise principalement à favoriser la formation avancée et les échanges entre les institutions d'enseignement supérieur du Québec et de la Chine.

Finalement, le Service a accueilli, en collaboration avec le ministère de la Justice, une délégation du ministère polonais de la Justice venue s'informer sur le système québécois dans la perspective de la conclusion d'une entente d'entraide judiciaire civile et commerciale.

2.2.5 Service de la veille et de la recherche

Son mandat est de faire la veille sur les grands dossiers stratégiques en matière de relations internationales et de produire des études et des recherches à moyen et long terme.

Le Service a réalisé le *Guide de la pratique des relations internationales du Québec*, outil de référence pour tous les ministères et organismes en rapport avec l'étranger.

2.3 Direction générale des affaires multilatérales

2.3.1 Direction de la Francophonie

Plusieurs rencontres institutionnelles ont marqué l'année et permis au Québec de faire connaître et valoir ses compétences et intérêts auprès des gouvernements étrangers et des organisations internationales d'intérêt prioritaire ainsi que le prévoit le plan stratégique 2000-2003.

L'année a été consacrée aux suivis du Sommet de Hanoï ainsi qu'à la préparation de la VIII[e] Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, qui s'est tenue à Moncton, en septembre 1999. Le Québec a également participé aux diverses instances de la Francophonie : Conférence ministérielle, Conseil permanent et groupes de travail divers.

La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) de Paris (novembre 1999) a mis l'accent sur le mode de coopération qui doit désormais régir les rapports entre l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Elle a fait état de la problématique du financement futur des instances de la Francophonie et a réitéré sa volonté de voir l'OIF approfondir, dans toutes les enceintes appropriées, les concertations décidées par le VIII[e] Sommet ainsi que de porter la plus grande attention au processus de négociation multilatérale. Elle a également rappelé toute l'importance qu'elle accordait à la préparation du Symposium de Bamako sur le bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, du 2 au 4 novembre 2000.

Sommet de Moncton (Nouveau-Brunswick) de septembre 1999

Consacré à la jeunesse, le VIII[e] Sommet des chefs d'État et de gouvernement a adopté une Déclaration et un Plan d'action en six axes touchant la consolidation de la paix, de la démocratie et de l'État de droit, la promotion de la diversité linguistique et culturelle, l'éducation et la formation, la coopération économique ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'accent a été mis sur les droits de la personne, l'État de droit et la démocratie. L'Albanie et la Macédoine y ont obtenu le statut de membres associés tandis que la Slovénie et la République tchèque ont rejoint la Francophonie comme membres observateurs.

Le *Programme intégré d'appui à la démocratie et aux droits de la personne* (PIAD), amorcé en 1998 au Bénin, a été complété par trois séminaires de promotion : le *Séminaire d'échanges entre l'Assemblée nationale du Québec et l'Assemblée nationale du Bénin* (juillet 1999) et les *Séminaires sur la bonne gouvernance et sur l'éducation aux droits de la personne* (novembre 1999).

Une série de recommandations à réaliser ont été formulées à la suite de la 2[e] réunion du Bureau de suivi de la 3[e] Conférence des ministres francophones de la Justice (CMF), à laquelle le Québec s'associera. Ces recommandations concernent des actions intégrées en matière de modernisation de la justice, des rencontres entre juges visant les besoins et l'évolution de leurs systèmes respectifs, des actions en matière de formation judiciaire ainsi que la création d'un réseau francophone des institutions de protection des droits de la personne.

Conférence des femmes de la Francophonie : Luxembourg (février 2000)

La Conférence, organisée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), a formalisé la concertation francophone en vue de la session extraordinaire convoquée par l'Assemblée générale de l'ONU, pour établir le bilan des actions réalisées cinq ans après la Conférence mondiale des femmes (Beijing). De plus, il est à noter que la Déclaration finale de la conférence de Luxembourg servira également à la préparation du Symposium de Bamako de novembre 2000.

Un représentant de la Délégation générale du Québec à Paris a contribué, à titre de membre du Comité restreint constitué par l'AIF, en consultation avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) et la Direction de la Francophonie, à la rédaction d'un projet de Déclaration qui prévoit une imposante série de recommandations dans les domaines retenus par la Conférence : pouvoir et développement. Le SCF et le Ministère ont collaboré activement à la rédaction finale du projet de Déclaration lors de la réunion d'expertes, qui s'est tenue au Gabon, en décembre 1999.

M^me^ Linda Goupil, ministre responsable de la Condition féminine, dirigeait la délégation québécoise comportant plusieurs organisations non gouvernementales (ONG). Cette composition a contribué à influencer positivement l'AIF face à l'importance de la participation des ONG aux activités officielles de la Francophonie.

De plus, le seul projet accepté à l'unanimité par la Conférence provient du Québec et il vise la création d'un séminaire sur la place des femmes dans les parlements de la Francophonie.

Préparation du Symposium de Bamako (Mali, novembre 2000)

Le dispositif de préparation du Symposium a pour objectif de dresser le bilan des pratiques de la démocratie dans l'espace francophone, de dégager celles qui sont positives et d'adopter une déclaration commune sur la démocratie, propre aux pays de l'espace francophone. Différents séminaires préparatoires à ce Symposium ont eu lieu, depuis février 2000, et le Québec y a participé.

Concertations francophones

1. Organisation mondiale du commerce

Prenant en compte l'importance que revêtent les négociations commerciales multilatérales, l'AIF a mis en place un processus permettant le renforcement de la concertation francophone en amont et en aval de la réunion de Seattle. Le Québec y participe.

2. Diversité culturelle

La préparation de la Conférence ministérielle sur la culture, prévue au Bénin en mai 2001, est précédée de nombreuses réunions préparatoires sur les dix thèmes de travail retenus. Plusieurs experts québécois ont été choisis pour diriger des ateliers de travail ou pour apporter leur contribution à la réflexion.

Coopération économique et développement

C'est la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances de la Francophonie, d'avril 1999 à Monaco, qui a donné le ton de la concertation francophone. La déclaration ministérielle montre l'inquiétude des ministres face aux difficultés d'intégration des pays les moins avancés (PMA) à la nouvelle économie mondiale. Les ministres ont aussi manifesté leur préoccupation quant au maintien et à la promotion de la diversité culturelle dans un contexte de mondialisation. Le ministre d'État à l'Économie et aux Finances du Québec a été parmi les plus actifs à la conférence, se faisant un promoteur convaincant de ces deux thèmes tout en montrant la préoccupation constante du Québec face à ces dossiers qui le touchent particulièrement.

La Conférence de Monaco a reconnu le rôle essentiel du secteur privé comme principal moteur du développement économique. C'est pourquoi le Québec n'a pas hésité à renouveler son appui au Secrétariat international du Forum francophone des affaires (SIFFA) qui a, au cours du dernier exercice, renforcé son action de concertation et de recherche de partenariats d'affaires en organisant, en juin 1999, le VII^e^ Forum francophone des affaires. Quelque 400 personnes provenant de toutes les régions de la Francophonie y ont participé.

Les ministères de l'Industrie et du Commerce et de la Culture et des Communications ont été les partenaires constants du Ministère dans le cadre de la Conférence de Monaco et des rencontres de concertation qui l'ont suivie.

En 1999-2000, le Québec a maintenu son appui à la mobilisation de l'épargne en Francophonie comme outil de développement et il s'est impliqué avec Développement international Desjardins et l'AIF dans le projet de Centre d'innovations financières (CIF) qui favorise la canalisation des fonds mobilisés vers la réalisation d'investissements productifs générateurs d'emplois.

Le projet de formation en finances et en entrepreneuriat mené en collaboration avec l'Université Laval a véritablement pris son envol cette dernière année. Les différents modules de formation ont été développés et adaptés par l'Université Laval et ses

partenaires aux besoins des pays suivants : le Sénégal, le Burkina Faso, le Bénin et la Côte d'Ivoire. En plus du renforcement des capacités nationales qu'il induit, ce projet permet de mettre en évidence les compétences du Québec en la matière.

La solidarité du Québec face aux autres membres de la Francophonie s'est aussi exprimée par son implication technique et financière dans le *Programme spécial de développement* (PSD), ainsi que son appui à l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF).

Association internationale des maires francophones (AIMF)

En septembre 1999, a eu lieu à Québec, la XIX[e] Assemblée générale de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF). Près de 130 représentants de 69 villes membres de l'AIMF y ont participé de même que de nombreuses organisations internationales. La présence du gouvernement du Québec était assumée par la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, M[me] Louise Harel.

Le Ministère a apporté une contribution financière et technique à l'organisation de cet important événement. Ses principaux partenaires étaient la Ville de Québec, l'AIMF et le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

Inforoutes

Le Québec a maintenu sa participation au comité francophone des inforoutes parce qu'il croit qu'elles sont un puissant moyen d'action en faveur de la diversité linguistique et culturelle dans le monde. De plus, le gouvernement a aussi apporté sa contribution à la fourniture de l'accès gratuit, par Internet, à la banque de terminologie de l'Office de la langue française ainsi qu'à la création d'un réseau des administrations publiques francophones.

Formation professionnelle et technique (FPT)

Dans le cadre du plan d'action de Moncton, il a été de nouveau réaffirmé que le secteur de l'éducation et de la formation est hautement prioritaire dans l'espace francophone. La volonté de la Francophonie d'apporter à la jeunesse une éducation primaire, secondaire et universitaire efficace et capable de rejoindre leur motivation a été confirmée.

Le Québec s'est particulièrement investi, en terme de ressources humaines et financières, dans le suivi des Assises de Bamako de mai 1998. Ainsi, il a participé aux réunions de concertation et de suivi en FPT, à Paris (mai 1999) et à Bamako (février 2000). Cette dernière rencontre a permis de faire le point sur les actions entreprises et à engager pour soutenir le renforcement et le développement de la FPT, dans huit pays de l'Afrique de l'Ouest.

Aussi, le Québec s'est vu confier, en collaboration avec la Communanuté française de Belgique, la préparation du contenu et des animateurs du prochain séminaire transnational de la FPT, à Beyrouth, à l'automne 2000. Enfin, le Québec a développé, au cours de l'année, un outil de cueillette documentaire et d'indicateurs de performance, qui servira à la préparation des autres séminaires transnationaux régionaux, projetés en FPT, dans l'espace francophone.

Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN)

La 49[e] session de la CONFEMEN se tiendra à Bamako en octobre 2000. Durant l'intersession, le Québec participe au Bureau qui assure le suivi des recommandations. Il contribue au fonctionnement et à la dotation en personnel du Secrétariat technique permanent ainsi qu'à la programmation de la CONFEMEN.

La délégation québécoise du Bureau de la CONFEMEN de mai 1999, pour la préparation de la 49[e] session, était dirigée par l'adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Simard. Tout au cours de l'année, le Québec a été représenté aux diverses réunions des correspondants nationaux de la CONFEMEN.

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Le secrétaire général de l'OIF a reçu comme mandat à Moncton d'engager, en étroite liaison avec le Conseil permanent de la Francophonie (CPF), une réflexion prospective sur les orientations de la coopération multilatérale universitaire, en accordant une attention particulière à la régionalisation et à la spécificité des actions. À la fin de ce processus, il sera appelé à déposer un projet de réforme qui s'appuie sur les travaux de l'AUF, lors de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) de décembre 2000, en vue de son adoption et de son application immédiate.

Le Québec est étroitement associé à cette réflexion par l'intervention du représentant personnel du premier ministre du Québec qui participe activement à la commission consultative, chargée de seconder le secrétaire général de l'OIF. Il est également représenté

par son délégué aux affaires multilatérales et francophones au sein du groupe de travail, chargé d'examiner les modifications à apporter aux statuts de l'AUF.

Université Senghor d'Alexandrie

Le cadre du Plan d'action de Moncton prévoit le renforcement de l'Université Senghor d'Alexandrie et son ouverture à de nouveaux partenariats. Le Québec entend s'associer à cette réflexion et notamment participer au comité d'évaluation de l'Université Senghor d'Alexandrie qui sera mis sur pied, sous peu, par le secrétaire général de l'OIF.

TV5

Lors d'une conférence ministérielle extraordinaire, tenue à Bruxelles en avril 1999, les ministres responsables de TV5 ont adopté un contrat de gestion permettant de définir et de faciliter les relations entre les cinq gouvernements bailleurs de fonds et les opérateurs de Paris et Montréal. Les gouvernements se sont entendus sur une nouvelle structure financière de TV5 Québec/ Canada assurant, notamment, une meilleure valorisation du pôle opérationnel de Montréal.

Jeunesse et sports

M. Gilles Baril, ministre responsable du Loisir, du Sport et du Plein Air, a agi à titre de chef de la délégation québécoise à la réunion du bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) ainsi qu'à une réunion du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), qui se sont tenues à Beyrouth, en mars 2000. Le principal objet de cette réunion a été l'adoption de principes linguistiques accordant le statut officiel au français dans les communications des Jeux de la Francophonie.

Par ailleurs, un comité interministériel s'est mis en œuvre afin de planifier la préparation de la délégation québécoise des athlètes, artistes et accompagnateurs qui participeront aux Jeux de la Francophonie de 2001, qui se dérouleront à Hull et Ottawa, du 14 au 24 juillet 2001.

Francophonie au Québec

Le Ministère a appuyé le mouvement associatif francophone en soutenant nombre d'activités d'organismes francophones québécois. Il a notamment apporté son concours à l'organisation de la Semaine de la Francophonie, du 13 au 24 mars 2000.

Enfin, le Ministère a étroitement collaboré avec la Maison de la Francophonie pour lui permettre une installation dans de nouveaux locaux qui correspondent mieux à sa vocation de regrouper, sous un même toit, plusieurs associations qui travaillent en faveur du développement de la Francophonie au Québec.

2.3.2 Direction des organisations internationales

Mandat

La Direction des organisations internationales assure la conduite de l'action du gouvernement du Québec auprès des organisations internationales gouvernementales (OIG) et des grands forums multilatéraux. Dans ce sens, elle favorise la participation des ministères et organismes québécois aux activités de ces organisations, en particulier celles dont le mandat touche les domaines relevant de la compétence législative du Québec. Elle s'assure de la participation du gouvernement, le cas échéant, au sein de délégations canadiennes, aux réunions et conférences internationales tenues sous leur égide. Les actions de ces OIG et forums susceptibles de faire l'objet à court, moyen ou long terme d'un engagement international de la part du gouvernement sont l'objet d'une attention particulière. Dans cette perspective, une veille ciblée est assurée auprès des organes et instances de l'ONU.

Notons que dans l'exercice de son mandat, la Direction agit en liaison étroite avec le délégué aux affaires multilatérales en poste à Paris. Enfin, en 1999-2000, une réorganisation de la structure interne du Ministère a permis de recentrer les activités de la Direction sur les activités multilatérales mondiales.

Réalisations

Les activités de promotion des intérêts du Québec et de ses responsabilités, notamment en matière de culture, de science et d'éducation, ont été poursuivies auprès des OIG. C'est dans ce contexte que la Direction a coordonné la participation du gouvernement du Québec à la 30e session de la Conférence générale de l'Unesco, à Paris, du 26 octobre au 17 novembre, ainsi qu'à la réalisation de la mission de la ministre de la Culture et des Communications à la table ronde, tenue en marge de la Conférence. La ministre y a exposé la position du Québec en faveur de la promotion et de l'affirmation de la diversité culturelle. Outre le délégué aux affaires multilatérales en poste à Paris et un conseiller de la Direction, des représentants des ministères de l'Éducation et de la Culture et des Communications ont participé à la Conférence générale.

De plus, la Direction a collaboré à la réalisation du Séminaire international de Montréal sur l'éducation interculturelle et multiculturelle, organisé conjointement par le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation de l'Université du Québec

à Montréal et le Groupe de travail sur les minorités du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

La Direction a également été associée à l'organisation du Colloque sur la culture de la paix dans la capitale nationale à l'occasion de la proclamation de l'Année internationale de la culture de la paix. Ce colloque soulignait aussi le 10e anniversaire de l'établissement de la représentation de l'Unesco dans la ville de Québec.

Le gouvernement soutient financièrement la présence, à Québec, du Bureau de l'Unesco ainsi que du Secrétariat de l'Organisation des villes du patrimoine mondial. La Direction assure le suivi de ces dossiers de même que la liaison avec ces institutions.

Le suivi des grandes conférences internationales organisées par les Nations Unies a mobilisé la Direction tout au cours de l'année. Ainsi, une représentation a été assurée lors de la Conférence internationale sur la population et le développement tenue à New York, en juin et juillet. La présence québécoise était assurée par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et le ministère des Relations internationales.

Trois réunions préparatoires à la Session extraordinaire des Nations Unies intitulée *Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social à l'heure de la mondialisation* ont eu lieu au cours de l'année, à New York. En plus d'une représentante de la Direction, le secrétariat du Comité ministériel sur le développement social était représenté lors de ces réunions. De la même manière, la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au suivi de la Conférence mondiale de 1995 sur les femmes a donné lieu à une réunion préparatoire en février à laquelle participaient des représentantes de la Direction ainsi que du Secrétariat à la condition féminine. Cette conférence aura pour thème : *Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle.*

La Direction a coordonné la participation du gouvernement du Québec à la 5e Conférence des Parties à la Convention sur les changements climatiques, qui s'est déroulée à Bonn en novembre, et où se sont poursuivies les discussions sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. La délégation québécoise était composée de représentants des ministères des Ressources naturelles, de l'Environnement et des Relations internationales. La Direction a également coordonné la participation du Québec à la 1re Conférence extraordinaire des Parties à la Convention sur la diversité biologique, tenue à Montréal en janvier. Les représentants des Parties à la conférence ont adopté le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation participaient à cette conférence.

La Direction a assuré la participation du Québec, au sein de la délégation canadienne, à la session annuelle de la Commission des droits de l'homme de même qu'aux travaux de trois groupes des Nations Unies concernant les questions autochtones. Elle a également contribué aux activités du Comité permanent fédéral-provincial des fonctionnaires chargés des droits de la personne.

La Direction a suivi de près les travaux de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de sa Conférence annuelle (CIT). Elle a assuré la coordination de la préparation des positions québécoises sur les questions techniques à l'ordre du jour, soit le travail des enfants, la protection de la maternité et le rôle de l'OIT dans la coopération technique. Un conseiller de la Direction a participé, au sein de la délégation canadienne, à la CIT. La Direction a également assuré la coordination de la préparation des réponses au questionnaire du Bureau international du travail (BIT) sur une question technique qui sera à l'ordre du jour de la CIT 2000 : la sécurité et la santé dans l'agriculture.

Enfin, des stages dans des organisations internationales pour les jeunes ont été réalisés dans le cadre d'un projet-pilote. La réussite de l'expérience a conduit le Ministère à proposer, lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, l'établissement d'un programme de stages dans les OIG. Le projet a été accepté et le programme sera mis en place au cours de la prochaine année.

2.4 Direction générale des affaires publiques

À la suite de la restructuration du Ministère, mise en œuvre à l'automne 1999, une nouvelle direction générale a vu le jour pour traiter des questions d'affaires publiques. Les unités géographiques et le réseau du Québec à l'étranger ont été consultés afin de mieux définir et préciser ses mandats qui ont été répartis dans trois nouvelles unités : la Direction des affaires publiques à l'étranger (DAPE), la Direction des communications au Québec (DCQ) et le Bureau d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (BIAPE).

2.4.1 Direction des affaires publiques à l'étranger

Mandat

La Direction des affaires publiques à l'étranger planifie et coordonne des activités qui visent à mieux faire connaître le Québec moderne dans les pays prioritaires de l'action ministérielle. Ses principales clientèles sont les médias étrangers, les décideurs et les leaders d'opinion.

Cette Direction a en outre le mandat d'organiser, en collaboration avec le Bureau des missions, les missions du premier ministre à l'étranger, de gérer le *Programme d'accueil de journalistes étrangers* et de soutenir l'organisation des grands événements internationaux se tenant au Québec. Elle collabore également avec les unités administratives du Ministère et les représentations du Québec à l'étranger dans la réalisation de leurs objectifs sectoriels ou géographiques.

Pour réaliser ses objectifs, la Direction des affaires publiques à l'étranger produit des documents d'information, participe à des événements internationaux - symposiums, colloques, etc. -, gère des banques d'information et a recours à différents moyens de communication.

Réalisations

Depuis décembre 1999, la Direction des affaires publiques à l'étranger a pris la relève des activités propres aux domaines des affaires publiques qui étaient auparavant assumées par la Direction des communications.

La Direction a collaboré aux activités et missions des directions géographiques ou sectorielles ainsi qu'à celles du premier ministre, notamment pour ce qui a trait à l'élaboration du programme de presse - tant pour la presse québécoise que pour celle des endroits visités -, au choix de certaines activités à caractère médiatique, à la production de documents d'information et d'outils promotionnels destinés aux gens d'affaires et aux milieux institutionnels qui ont participé à ces missions. Ainsi, elle a été associée à la participation et à la visibilité du Québec au Sommet de Moncton, aux missions du premier ministre à New York, au Mexique, au Japon et en Californie.

Plusieurs médias publiés ou diffusés à l'étranger ont parlé du Québec grâce à la venue d'une centaine de journalistes étrangers pour lesquels furent élaborés des programmes particuliers mettant à contribution d'autres ministères ou organismes ainsi que des collaborateurs du domaine privé.

Enfin, la Direction a fourni une expertise conseil en graphisme, réalisé des projets graphiques et d'édition, répondu aux demandes de publications et de recherches venant tant du personnel du Ministère que du grand public.

2.4.2 Direction des communications au Québec

Mandat

La Direction des communications au Québec a pour mandat d'effectuer les communications internes au Ministère, de planifier les relations avec les ministères et les organismes sectoriels sur le plan des affaires publiques (coordination des stratégies de promotion, concertation, cohérence des messages, division des tâches, veille) de même que les communications auprès des partenaires naturels du Ministère (universités, associations, entreprises et différentes institutions québécoises) et auprès de différents segments du grand public (les jeunes, notamment). La Direction prend également en charge les relations avec la presse québécoise. Elle assure la veille et l'analyse de la presse québécoise et étrangère, développe des indicateurs lui permettant de mesurer l'évolution de la perception du Québec, produit des revues de presse et coordonne la stratégie de présence du Québec sur Internet, dont la traduction et la diffusion quotidienne d'articles de la presse québécoise. Enfin, elle s'occupe de rédaction, de traduction et de révision linguistique.

Réalisations

La Direction a d'abord conçu un plan de communication au Québec. Elle produit et diffuse sur intranet une revue de la presse québécoise, tout en assurant une veille de la presse électronique. Elle a aussi assuré une veille de la presse étrangère - écrite, électronique et dans Internet - et publié une sélection de ces textes, accompagnée d'une analyse, lors d'événements ou de dossiers spéciaux.

La Direction a rédigé - ou participé à la production - de plusieurs allocutions, effectué des traductions et assuré un service de révision linguistique. Elle a coordonné la participation du Ministère au Sous-comité de promotion du Comité de marketing, travaillant notamment à un protocole d'échange d'information.

La Direction a coordonné la formation d'un comité Direction générale des affaires publiques - Direction générale des politiques qui a entamé l'élaboration d'un plan d'action ministériel dans Internet (contenus, stratégie de visibilité, décentralisation de l'alimentation, processus de gestion, veille, etc.). Elle a commencé un travail de réalisation du portail du gouvernement du Québec pour l'étranger et découplé le contenu institutionnel du site du Ministère d'avec le contenu du portail. Elle a coordonné et soutenu la production des sites des délégations générales de Londres et New York, produit les sites du Bureau des missions, du Printemps du Québec et du Sommet de la Francophonie, et mis en ligne des formulaires (sur la coopération franco-québécoise, notamment) et divers documents (celui sur l'eau, carte de Noël virtuelle).

La Direction a traduit trois articles par jour pour le site *quebecnews.com*, qui rend accessible en anglais la presse québécoise, et a automatisé le site. Elle

a répondu à quelque 800 lettres adressées au Ministère par courriel et produit de nombreux avis de pertinence, notamment sur les demandes de publicité et de commandite.

Elle a participé au Groupe d'intervention sur la modernisation, été associée à l'implantation de GIRES et au plan de protection des renseignements personnels. Elle a pris part aussi aux travaux du comité ministériel sur ce dossier. Elle a rencontré la Fédération professionnelle des journalistes du Québec pour développer des ententes mutuellement profitables. Elle a également assuré le volet « Communications au Québec » dans de nombreux dossiers ministériels, dont la Décennie des Amériques et le Sommet de Québec.

La Direction a soutenu l'action du conseiller en affaires publiques à Toronto. Elle a présenté au ministère des Finances une proposition de congé fiscal pour les correspondants étrangers et a collaboré à la constitution d'une banque d'interlocuteurs (journalistes, universitaires, gens d'affaires, personnel politique) pour les journalistes étrangers.

2.4.3 Bureau d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères

Mandat

En vue d'élargir et de renforcer, dans des pays prioritaires, des réseaux de personnalités stratégiques mieux informées des réalités du Québec, le Bureau d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères a pour mandat d'organiser des programmes de rencontres et de séjours au Québec pour des personnalités étrangères provenant des milieux politique, académique, médiatique, économique et culturel, et ayant une influence sur le positionnement du Québec à l'étranger.

Réalisations

Le *Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères* (PIAPE) a été créé au printemps 1999, son concept a été élaboré au cours de l'été et son implantation s'est faite tout au long de l'année.

Une unité administrative, le Bureau d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (BIAPE), a été mise en place pour gérer ce Programme. Cette équipe a procédé à la conception des outils de travail, à la constitution d'une banque d'experts québécois spécialisés dans plusieurs domaines ainsi qu'au développement d'un réseau de partenaires de divers milieux.

Une première expérience d'accueil a eu lieu à l'automne à l'occasion du Congrès mondial de la société civile. Des activités ont été organisées en marge de la conférence pour deux personnalités : M^me^ Wangari Maathai de la république du Kenya, membre de la Commission de la gouvernance mondiale, coordonnatrice du *Green Belt Movement*, et M. Ramesh Thakur, vice-recteur de l'Université des Nations Unies dont le siège social est à Tokyo. Ces activités ont permis l'établissement de contacts avec différents milieux québécois. M^me^ Maathai a rencontré des représentants des secteurs de l'environnement et des droits de la personne. M. Thakur a établi des relations avec le milieu universitaire québécois.

Une première liste d'invités potentiels a été constituée avec le concours du Secrétariat général, des bureaux et délégations à l'étranger et des directions géographiques et multilatérales. Au début de l'hiver, les premières invitations ont été faites en vue de l'accueil, en 2000-2001, d'une vingtaine de personnalités sur une base individuelle ainsi que de quelques groupes. Des programmes de visite ont été préparés à l'intention des personnalités accueillies au printemps 2000.

2.5 Direction générale des Amériques et de l'Asie-Pacifique

2.5.1 Direction États-Unis

Le mandat de la Direction États-Unis (DÉU) se divise en deux grands volets. Le premier touche la veille, le monitoring et l'analyse qui lui permettent de définir l'ensemble des intérêts du Québec et de son gouvernement sur le territoire américain et auprès des organisations internationales régionales qui y sont présentes. Le second concerne la responsabilité des rapports politiques, intergouvernementaux et institutionnels. La DÉU assure aussi le lien fonctionnel avec les délégations, les antennes et les autres bureaux du Québec présents sur le territoire américain.

Dictés par la géographie et modulés par l'histoire, les liens unissant le Québec et les États-Unis ont crû en intensité et en diversité au cours de la dernière année. L'action du Québec aux États-Unis repose sur une coopération soutenue entre la Direction États-Unis (DÉU) et les représentations du Québec sur ce territoire. À cet égard, signalons le rôle de la Délégation générale du Québec à New York, du Bureau du tourisme à Washington et des bureaux du Québec en Nouvelle-Angleterre (Boston) et dans le Midwest (Chicago). Ces représentations ont poursuivi leurs activités de veille et de promotion des intérêts du Québec dans leur région respective.

Relations intergouvernementales

Trois événements majeurs ont insufflé une importance nouvelle aux relations intergouvernementales

entre les États-Unis et le Québec au cours de la dernière année. Soulignons en premier lieu la rencontre entre le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, et le président américain, M. William Jefferson Clinton, le 8 octobre 1999, à Mont-Tremblant, dans le cadre de la Conférence sur le fédéralisme. Outre l'importance symbolique de l'événement, le premier ministre Bouchard a pu aborder différents dossiers avec le président Clinton, dont celui de l'ouverture des marchés, à laquelle le Québec est favorable.

Le premier ministre a d'autre part dirigé la Mission Québec en Californie, du 20 au 24 octobre 1999. Cette mission avait pour thèmes principaux le multimédia et le Québec comme lieu de tournage cinématographique. Le premier ministre s'est notamment entretenu avec le maire de Los Angeles, M. Richard Riordan, en plus de rencontrer des dizaines d'investisseurs. Il a aussi prononcé des allocutions devant le *World Affairs Council* de Los Angeles et à l'université *UCLA*; cette dernière conférence s'inscrivait dans le cadre de la *Global City-Region Conference*. En outre, le premier ministre a participé à de nombreuses activités de maillage industriel. Il était accompagné de la ministre des Relations internationales, M^me^ Louise Beaudoin; du ministre délégué au Tourisme, M. Maxime Arseneau, et de la déléguée générale du Québec à New York, M^me^ Diane Wilhelmy, qui a prononcé une allocution à l'*University of California at Berkeley*.

Du 14 au 16 avril 1999, le premier ministre a aussi dirigé une mission à New York accompagné du ministre délégué au Tourisme, M. Maxime Arseneau, et de quelque 14 « grands ambassadeurs » issus des principales institutions du Québec. Au cours de cette mission, M. Bouchard a coprésidé le séminaire « *Innovation in Medical Research and Technology* » au *Columbia Presbyterian Medical Center*. Il a également prononcé une allocution devant la *Americas Society* et accordé des entrevues au magazine *Time et* au *Wall Street Journal*. Plus d'une douzaine d'entreprises du domaine biomédical et une dizaine d'entreprises du domaine du vêtement ont profité de cette mission pour mousser leurs intérêts. Cette mission a aussi permis à M. Bouchard de rencontrer le gouverneur de l'État de New York, M. George E. Pataki, ainsi que le maire de la ville de New York, M. Rudolph Giuliani. Ils ont notamment évoqué la tenue d'une saison du Québec à New York, en 2001.

Du 3 au 7 décembre 1999, la région de la Capitale-Nationale, sous l'égide de l'Assemblée nationale du Québec, a été l'hôte de l'Assemblée annuelle et du Forum des leaders des États du *Council of State Governments (CSG)*. Près de 1 000 parlementaires et membres des gouvernements des États américains et des gouvernements associés au CSG ont participé à cette activité. Ainsi, le premier ministre a pu s'entretenir avec le gouverneur de Porto Rico, M. Pedro Rossello, et celui du Wisconsin, M. Tommy G. Thompson. Celui-ci a d'ailleurs invité le premier ministre à diriger une mission au Wisconsin en 2000. L'allocution du premier ministre lors de la séance d'ouverture et sa participation à la séance plénière intitulée *Gouverner au XXI^e^ siècle*, en compagnie des gouverneurs Tommy G. Thompson du Wisconsin, Dirk Kempthorne de l'Idaho et Parris Glendening du Maryland, ont été d'autres moments forts de l'événement. La participation gouvernementale québécoise a été imposante et variée. Ainsi, M. Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre de l'Économie et des Finances; M^me^ Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales; M. Joseph Facal, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes; M. François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, ainsi que M. David Cliche, ministre délégué à l'Inforoute, ont eu l'occasion de prononcer des allocutions lors de divers ateliers. En outre, la ministre des Relations internationales a eu des entretiens avec les gouverneurs du Kentucky, M. Paul Patton, et de l'Idaho, M. Dirk Kempthorne.

En complément à son implication dans des événements de grande envergure, le Québec est demeuré un partenaire actif de grands forums régionaux. Du 3 au 5 octobre 1999, la ministre des Relations internationales a dirigé la délégation québécoise à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada à Rockport, au Maine. Les participants ont adopté des résolutions sur l'environnement, l'énergie, le commerce et les contrôles frontaliers. Ce même mois, le Québec a participé au Conseil des gouverneurs des Grands Lacs à Cleveland, en Ohio.

En février 2000, le Québec a aussi été présent, à Washington, lors de l'Assemblée annuelle d'hiver de la *National Governors' Association* où des questions importantes comme la fiscalité du commerce électronique ont été débattues. Au même titre que la participation de la ministre des Relations internationales à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et que l'implication québécoise lors des rencontres semi-annuelles de la Commission des Grands Lacs, ces actions s'inscrivent dans une volonté du Québec de poursuivre, voire d'accroître son implication dans ces grands forums régionaux.

Pour sa part, la ministre des Relations internationales a pris la parole dans plusieurs forums prestigieux sur le territoire américain. Ainsi, elle s'est adressée, le 18 novembre 1999, aux membres de l'*Association for Canadian Studies in the United States* (ACSUS) à Pittsburgh, en Pennsylvanie. Elle a

profité de l'occasion pour annoncer la relance du Programme d'études québécoises (*Québec Studies Program*) qui accorde divers subsides aux chercheurs et centres de recherche spécialisés en études québécoises aux États-Unis. La ministre a aussi été invitée par le *Weatherhead Center for International Affairs* de l'Université Harvard de Cambridge, au Massachussetts, le 7 février 2000, et a prononcé une allocution portant principalement sur le thème de la diversité culturelle.

D'autres missions ministérielles ont également été fructueuses. Le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry, s'est rendu à New York afin de rencontrer les analystes financiers des firmes de courtage et des banques américaines. Ces derniers ont reconnu la bonne santé de l'économie québécoise et les actions positives du gouvernement pour assurer le développement économique du Québec. De son côté, le ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique et président du Conseil du trésor, M. Jacques Léonard, a prononcé une allocution sur les relations entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre, devant les membres de la Société historique franco-américaine à Worcester, au Massachusetts, le 30 octobre 1999. Outre sa participation aux missions du premier ministre, le ministre délégué au Tourisme, M. Maxime Arseneau, a inauguré le Festival international de Lafayette, le 19 avril 1999, et le Congrès mondial acadien, le 1er août 1999, à la Nouvelle-Orléans, en compagnie de la lieutenante-gouverneure de la Louisiane. Pour sa part, le ministre des Transports, M. Jacques Baril, a effectué une mission à New York et au New Jersey, du 13 au 15 octobre 1999, afin d'y rencontrer les autorités portuaires et d'étudier le système de suivi des conteneurs.

La déléguée générale du Québec à New York, Mme Diane Wilhelmy, a effectué une mission à Chicago, les 29 et 30 avril 1999, où elle a prononcé une allocution devant le *Chicago Council on Foreign Relations*. Elle fut également conférencière devant la *Pennsylvania Economics Association* à l'Université de Bloomsburg. Elle a de plus rencontré le gouverneur de la Virginie occidentale, M. Cecil Underwood; le gouverneur du Delaware, M. Tom Carper; le gouverneur du Kentucky, M. Paul Patton; le directeur du *Eastern Regional Council*, M. Alan Sokolow; les commissaires au développement économique de l'État de New York, M. Charles Gargano, et de l'État du New Jersey, M. Gualberto Medina. Elle a aussi maintenu des relations étroites avec le bureau du maire de la ville de New York.

En cours d'année, le gouvernement a procédé à deux nominations d'importance. M. François Lebrun a été nommé délégué du Québec à Boston, ce qui concrétise le retour en force du Québec en Nouvelle-Angleterre. De son côté, M. Michel Létourneau a été nommé commissaire général de l'événement Québec-New York 2001, opération d'affaires publiques qui se tiendra à l'automne 2001 à New York.

Réalisations

C'est à travers ses nombreuses activités de veille et d'analyse que le ministère des Relations internationales et ses partenaires gouvernementaux peuvent esquisser un portrait exhaustif et pondéré des nombreuses facettes de la société américaine. En assistant à des conférences d'intérêt, tant aux États-Unis qu'au Québec, en établissant ou en maintenant des contacts étroits avec des groupes de recherche et de réflexion, des sociétés savantes, des universités, des médias, des institutions, ou encore en étudiant certaines publications pertinentes, le gouvernement du Québec a profité d'outils de prospective intéressants.

D'autre part, le Québec a participé activement aux congrès de l'*American Association of Teachers of French*, de l'*American Council on the Teaching of Foreign Languages* et de l'*Association for Canadian Studies in the United States*.

Cette présence ne constitue qu'un aspect de l'effort marqué que la Direction États-Unis a déployé en matière d'affaires publiques. En complément, elle a accueilli, entre autres, des personnalités du monde universitaire et des représentants de la *Missouri Geographic Alliance*.

Au cours de la dernière année, la Délégation générale du Québec à New York (DGQNY) a continué de produire et de diffuser le mensuel *Québec Update* à 2 000 abonnés et la revue de presse électronique *Québec Press Review* à 400 abonnés de haut niveau, en plus de développer son réseau de contacts auprès des éditorialistes et journalistes des grandes publications américaines et de la presse étrangère présente aux États-Unis.

En plus des missions du premier ministre et du vice-premier ministre, le Ministère a participé à plusieurs initiatives originales visant à contribuer à la relance de l'économie et de l'emploi. Ainsi, en appuyant le corridor Chaudière-Kennebec et le projet Champlain-Richelieu, le Québec s'est doté d'outils intéressants pour mousser notamment le développement de liens économiques et touristiques. Le symposium sur le triangle d'excellence est une autre initiative qui, le 14 mai 1999, a permis à des intervenants de différents milieux du Vermont, du nord de l'État de New York et de la Montérégie de tisser des liens qui pourraient s'avérer particulièrement porteurs. De son côté, l'activité Co-entreprise 1999, tenue en novembre 1999, a permis, elle aussi, de favoriser un maillage ciblé entre les entreprises du Québec, du New Hampshire, du Maine et du Vermont. Enfin, le Qué-

bec, souscrivant à l'idée d'une coopération croissante avec les États américains, a participé à deux conférences sur des problématiques d'actualité, soit le commerce électronique (conférence tenue à Montréal le 16 septembre 1999) et le secteur énergétique (conférence organisée par le *New England-Canada Business Council* qui a eu lieu en novembre 1999).

Le Service économique de la DGQNY, qui couvre la région Moyen-Atlantique, destination de quelque 34 % des exportations québécoises vers les États-Unis, a organisé plusieurs activités qui ont mis en vedette la qualité des produits des entreprises québécoises. Soulignons notamment la 4e édition du *Montréal Fashion Show on Ice*, la participation québécoise au *Medical Research and Technology Symposium*, événement qui a eu lieu en avril 1999 au *Columbia Presbyterian Medical Center*, ainsi qu'à un symposium portant sur l'animation par ordinateur et le multimédia. De plus, le Service économique a publié un guide de marché sur le secteur de l'imprimerie, un bulletin d'information sur les produits agroalimentaires (*Québec Food and Beverage News*), une fiche synoptique sur les statistiques économiques du Québec (*Baromètre-Québec*) et a coordonné la réalisation d'une étude de marché sur la plasturgie. Enfin, il a assuré la veille des principaux dossiers susceptibles d'influencer nos relations commerciales bilatérales.

Pour des motifs liés aux contextes géographique, historique et linguistique qui lui sont particuliers, les considérations culturelles et identitaires occupent d'emblée une place importante dans l'affirmation du Québec sur la scène américaine.

Aussi, le Service culturel de la DGQNY entretient des liens étroits avec les diffuseurs américains. Il assure une présence active du Québec lors des congrès de diffuseurs, organise des missions d'acheteurs et agit comme point de convergence entre l'offre québécoise et la demande américaine. Il a été particulièrement actif dans la promotion d'événements culturels mettant en valeur des œuvres cinématographiques (films de Robert Lepage, de Léa Pool et de François Girard), théâtrales (pièce de Normand Chaurette, production du Théâtre de l'œil, spectacle *Orfeo* de Lemieux/Pilon) et musicales (La Bottine Souriante), ainsi que des arts visuels et de la danse (Compagnie Marie Chouinard, Margie Gillis). Le Service culturel a également tissé des liens étroits avec de nombreux organismes du secteur culturel, dont la *Northeast Performing Arts Conference* et l'*International Society for the Performing Arts*. D'autre part, en collaboration avec le Conseil des arts et des letttres, il a accueilli et soutenu les deux résidents du Studio du Québec à Soho, et a organisé pour eux diverses activités de rayonnement.

Dans la perspective de la tenue d'une saison Québec/New York 2001, la DGQNY s'est engagée dans la phase préparatoire de cette opération d'affaires publiques, par un travail soutenu de sensibilisation auprès de différents intervenants américains.

Les autres représentations du Québec aux États-Unis ont également contribué au rayonnement de la culture québécoise et à l'élargissement de l'espace culturel francophone. Ainsi, les représentants du Québec en Nouvelle-Angleterre ont facilité l'organisation du Festival franco-américain de Woonsocket, au Rhode Island, et l'organisation de la mission du président-directeur général de TV5, M. Pierre Lampron, au New Hampshire et à Boston. De plus, la Direction États-Unis a démontré son appui aux Franco-Américains, en apportant un soutien financier à des projets spéciaux tels que la réalisation d'un film traçant l'histoire des relations entre le Québec et les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre depuis 1980.

Dans sa démarche de soutien au rayonnement international de la culture québécoise et de l'espace culturel francophone, la Direction États-Unis a également appuyé financièrement des tournées d'écrivains québécois. Soulignons notamment le séjour de Denise Desautels en Californie au mois de mars 2000. Mentionnons aussi la 2e édition du Festival des auteurs québécois à New York organisé par la DGQNY. La DÉU a également soutenu des projets dans le domaine de la danse (spectacle de La La La Human Steps à Irvine, en Californie, en février 2000) et autres arts de la scène (participation de la troupe d'improvisation de l'UQAM au séminaire d'été du Middlebury College, au Vermont).

L'un des véhicules les plus intéressants pour susciter, auprès d'un public multiplicateur, l'intérêt envers le Québec, demeure le développement des études québécoises dans les universités et les centres de recherche. Par conséquent, la DÉU a entrepris d'intensifier ses interventions dans ce secteur par diverses initiatives. En 1999-2000, elle a donc accordé un soutien financier à l'*American Council for Quebec Studies*, qui constitue un important partenaire du Québec aux États-Unis avec ses 400 membres répartis dans la majorité des États américains. Le Québec a également participé à la réunion annuelle de l'*Association for Canadian Studies in the United States*.

Le Ministère a soutenu la mise à jour et la traduction en anglais du site Internet *Édu-Québec*, qui permet de diffuser de l'information sur le système universitaire québécois. Il a aussi contribué à la réalisation d'une étude sur l'américanité des Québécois, produite conjointement par des chercheurs de l'INRS-Culture et Société, de l'UQAM, de l'Université Concordia et de SUNY-Plattsburgh. Enfin, il a appuyé la publication d'ouvrages qui contribueront à mieux faire con-

naître l'histoire et la culture québécoises, dont une collection d'essais sur l'œuvre théâtrale de Robert Lepage et une étude de la 2e Conférence de Québec, tenue en 1944.

Par ailleurs, l'année a été marquée par un essor remarquable des études québécoises dans le Midwest américain. Plusieurs universités ont manifesté leur intérêt pour le programme d'études québécoises financé en partie par le Ministère. Mentionnons, entre autres, pour l'État du Michigan, la *Michigan State University* et la *Wayne State University*, et, en Illinois, l'Université *Roosevelt* et une prestigieuse bibliothèque de recherche, la *Newberry Library*.

Enfin, dans le cadre de la mise sur pied de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, la DÉU a donné son appui à ce nouvel organisme et amorcé le processus d'identification et de contact de partenaires potentiels.

2.5.2 Direction Amérique latine et Antilles

Mandat

La Direction Amérique latine et Antilles (DALA) a un double mandat :

- Procéder à l'analyse géopolitique, à la veille stratégique, à l'évaluation des enjeux relatifs aux territoires sous sa responsabilité et proposer une stratégie de relations internationales qui tienne compte des intérêts du Québec dans la région et ce, conformément aux orientations et objectifs du plan stratégique ministériel;
- Organiser des visites ministérielles dans les pays prioritaires afin de consolider les relations intergouvernementales tout en développant la collaboration avec les ministères sectoriels et les organismes en ce qui concerne leurs activités internationales qui visent, notamment, la promotion des échanges de nature scientifique, culturelle et sociale.

Relations intergouvernementales

L'événement de grande envergure ayant retenu l'attention de la DALA au cours de la dernière année fut la Mission Québec au Mexique, dirigée par le premier ministre, du 16 au 19 mai 1999. En plus du premier ministre, du ministre de l'Industrie et du Commerce et du ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, cette mission a réuni 163 participants dont 142 gens d'affaires et 21 représentants d'institutions.

Au cours de son séjour, le premier ministre du Québec s'est entretenu avec le ministre du Commerce et du Développement industriel, M. Herminio Blanco; la ministre des Affaires extérieures, Mme Rosario Green; le ministre de l'Éducation publique, M. Miguel Limón, et le ministre de l'Énergie, M. Luis Tellez. De plus, il a rencontré le gouverneur de l'État de Mexico, M. César Camacho; celui de l'État de San Luis Potosí, M. Fernando Silva; le gouverneur de Guanajuato, M. Vincente Fox, président désigné des États-Unis mexicains, et le chef du gouvernement de la ville de Mexico, M. Cauhtémoc Cárdenas. Sur le plan institutionnel, six ententes et lettres d'intention ont été signées dans les domaines de la culture, de la formation universitaire, de la protection et de la gestion intégrée des ressources hydriques, de l'économie et du commerce, de la foresterie et de l'énergie. De plus, une vingtaine d'ententes ont été signées entre les institutions d'enseignement supérieur québécoises et mexicaines. Concernant le volet commercial de la mission, on dénombre 18 ententes et plus de 63 millions de dollars en ventes et contrats, ce qui représente des retombées potentielles d'environ 102,6 millions de dollars pour le Québec.

Dans la foulée de cette mission, le ministre de l'Agriculture mexicain, M. Romárico Arroyo Marroquín, est venu au Québec les 26 et 27 septembre 1999. M. Arroyo dirigeait une délégation composée de gens d'affaires mexicains du secteur agroalimentaire. Durant son séjour, il s'est entretenu avec le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Rémy Trudel.

Il faut également mentionner l'entretien entre le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, et le président du Mexique, M. Ernesto Zedillo Ponce de León, lors de son passage à Mont-Tremblant, le 6 octobre dernier, à l'occasion du *Forum des fédérations : Conférence internationale sur le fédéralisme*. Le premier ministre a notamment rappelé l'engagement du gouvernement du Québec de donner la priorité à l'Amérique latine en décrétant la Décennie québécoise des Amériques et en identifiant le Mexique comme partenaire majeur de cet important projet québécois. Il a aussi abordé le suivi de *Mission Québec au Mexique* et souligné la création de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse dont le Mexique sera le premier partenaire.

Du 8 au 10 mars 2000, le ministre de l'Écologie de l'État de San Luis Potosí, M. Davis Atisha Castillo, a assisté à Montréal au colloque organisé par l'Association canadienne des sciences en géomatique, le développement d'un plan global d'information territoriale faisant partie des grands projets stratégiques de l'État de San Luis Potosí. M. Jacques Brassard, ministre des Ressources naturelles, a rencontré M. Atisha Castillo afin de promouvoir l'expertise québécoise en ce domaine.

Par ailleurs, lors de Mission Québec au Mexique, une entente de coopération a été signée entre le ministère des Ressources naturelles (MRN) et l'État de San

Luis Potosí dans le domaine forestier. Les thèmes principaux en sont la protection des feux de forêt, le reboisement, les serres, les zones de risques environnementaux et l'inventaire forestier. Une première mission d'experts du MRN s'est d'ailleurs rendue au Mexique pour établir la problématique et un plan d'action est en préparation. La participation de la ministre de la Culture et des Communications, M^me^ Agnès Maltais, à la 2^e^ Rencontre informelle du Réseau sur les politiques culturelles à Oaxaca, les 20 et 21 septembre 1999, doit aussi être mentionnée.

Au cours de la dernière année, deux missions gouvernementales brésiliennes sont venues au Québec. La première, dirigée par M. Benito Gama, secrétaire d'État de l'Industrie, du Commerce et des Mines de l'État de Bahia, comprenait des représentants gouvernementaux et des industriels du secteur des plastiques venus participer à la foire EXPOBLAST. La deuxième mission, portant sur le secteur de la santé et couvrant la coopération institutionnelle et les échanges économiques, était dirigée par M. Henrique Antônio Santillo, secrétaire d'État aux Affaires spéciales et représentant du gouverneur de l'État de Goiás. Le Québec a, quant à lui, réalisé, en octobre 1999, une mission à São Paulo et au Paraná, dirigée par M. Guy Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, qui comprenait une dizaine de dirigeants d'entreprises et de centres de recherches en biotechnologie, environnement, foresterie et pâtes et papiers. À l'occasion de cette mission, une lettre d'intention a été signée avec l'État du Paraná visant l'accroissement des échanges dans ces domaines.

Dans le cadre de la rencontre du *Council of State Governments* qui s'est tenue à Québec en décembre 1999, une délégation de sept députés du district fédéral de Brasília a été accueillie et des discussions ont eu lieu avec des membres de l'Assemblée nationale du Québec ainsi qu'avec des représentants du secteur de la santé. De plus, une entente a été signée à Québec, en octobre 1999, entre l'Assemblée nationale du Québec et l'Union nationale des Assemblées législatives des États fédérés du Brésil, à l'occasion d'une session du Comité exécutif provisoire de cette union.

Sur le plan des relations institutionnelles avec l'Argentine, des représentants de la province de Córdoba ont été reçus par le Ministère en juin 1999, à la demande de la Société internationale des professionnels en développement économique du Québec, organisme invité à soutenir le projet de création d'une agence de développement économique régional tiré du modèle québécois. Une mission similaire provenant du département de Colonia, en Uruguay, s'est déplacée au Québec, afin de se familiariser avec les institutions et les outils en matière de développement économique local et régional.

Le Conseil des ministres procédait le 16 février 2000 à la nomination du premier délégué du Québec en Argentine, M. Denis L'Anglais. Les trois employés de la nouvelle délégation ont organisé de nombreuses missions commerciales et ont participé à quelques expositions pour le bénéfice des entreprises québécoises. Le délégué a accompagné plusieurs dignitaires auprès des gouvernements central et provinciaux. De plus, il a rencontré les représentants des gouvernements des provinces argentines de Buenos Aires, Córdoba, Terre de Feu et Corrientes. En mai, le Québec a reçu M. Gaston Fernández, sous-ministre aux Mines du Chili. M. Fernández a rencontré plusieurs intervenants québécois du secteur des ressources naturelles, notamment M. Duc Vu, sous-ministre associé aux Mines du Québec. Lors de leurs discussions, les sous-ministres ont entre autres reconnu les avantages mutuels du développement d'une collaboration institutionnelle, scientifique et technologique ainsi que l'importance des échanges commerciaux, économiques et industriels entre les entreprises et organismes québécois et chiliens.

Le président de la république de Colombie, M. Andres Pastrana, a effectué une courte visite au Québec pour prononcer l'allocution d'ouverture de la Conférence de Montréal, en mai 1999. À cette occasion, il s'est entretenu avec le premier ministre ainsi qu'avec la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, M^me^ Louise Harel. Pour sa part, la ministre des Relations internationales a rencontré le ministre colombien des Affaires extérieures, M. Guillermo Fernández de Soto.

Le délégué du Québec pour les pays de la communauté andine s'est rendu au Venezuela en juillet 1999 (Caracas, Valencia et Mérida) pour nouer des contacts avec les autorités gouvernementales et promouvoir l'expertise québécoise dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la culture, de la justice et des technologies de pointe.

Deux missions ministérielles ont été réalisées en Amérique centrale. En juin 1999, le ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, a participé à San José, au Costa Rica, à la Conférence hémisphérique de la Décennie internationale pour la réduction des impacts des désastres naturels, en plus d'y accompagner une mission commerciale. À cette occasion, il a signé, avec son homologue costaricien, une entente portant notamment sur la formation des policiers de ce pays.

En janvier 2000, le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry, a dirigé une mission commerciale au Panamá et au Costa Rica. Près de trente entreprises québécoises des domaines de l'environnement, de la construction navale et des technologies de l'informa-

tion l'accompagnaient. Il s'agissait de la première visite officielle d'un ministre québécois au Panamá, immédiatement après la rétrocession du canal par les États-Unis.

En novembre, une mission à Cuba fut dirigée par le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, au nom du Ministère pour, d'une part, participer aux festivités du 480e anniversaire de La Havane et, d'autre part, inaugurer la statue de Pierre Lemoyne d'Iberville offerte par le gouvernement du Québec à Cuba et ce, dans le cadre d'un programme d'échange de monuments.

Réalisations

Le Québec a été présent au Brésil dans sept secteurs d'activités distincts. Un expert a participé, à titre de conférencier, au colloque sur la démocratie participative qui s'est tenu à Porto Alegre, en août 1999. Le VIIIe atelier du Mouvement international sur la nouvelle muséologie et le congrès annuel de l'Association brésilienne d'études canadiennes tenus à Salvador da Bahia, en novembre 1999, ont prêté leurs tribunes à plus de trente experts du Québec. L'environnement a été l'objet de quelques interventions, notamment celle d'un spécialiste québécois au congrès international tenu à Belo Horizonte, en août 1999, et des activités de recherches à São Paulo et à Florianopolis. Un autre événement, sur les inventions dans les arts tenu à São Paulo, en août 1999, a permis la présence d'un membre de l'Inter-société des arts électroniques. La gestion hospitalière a fait l'objet d'une consultation de deux experts par l'État du Minas Gerais. Le commerce a aussi constitué un thème d'échanges, notamment dans le domaine de la santé lors d'une mission dirigée, à l'été 1999, par M. David Payne, adjoint parlementaire du premier ministre. Enfin, une délégation de plus de 120 Brésiliens a participé au 3e Congrès des responsables locaux de santé des Amériques qui s'est tenu à Québec, du 13 au 16 mars 2000.

La coopération avec l'Argentine a continué à se développer grâce, notamment, à plusieurs missions découlant des accords de coopération signés avec les provinces de Buenos Aires et de Córdoba. Notons l'accomplissement de quatorze activités sur le territoire argentin et trois en Uruguay. Parmi les plus importantes, soulignons la contribution d'un spécialiste du ministère de la Justice du Québec à l'application des procédures judiciaires en voie d'adoption. Dans le domaine du tourisme, un représentant de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec a démontré, lors d'un déplacement en Argentine, les capacités du Québec dans le domaine de la formation touristique. D'autres actions ont été menées dans des domaines tout aussi variés que la promotion de la langue française à l'occasion de la Semaine de la francophonie en Argentine et en Uruguay, le multimédia appliqué à l'enseignement universitaire, la recherche médicale, la qualification de la main-d'œuvre en aérospatiale, les programmes de gestion laitière. En Uruguay, une équipe québécoise provenant du milieu de l'enseignement collégial a initié l'Agence nationale de l'éducation publique de Montevideo à l'enseignement virtuel diffusé par l'organisme québécois Canal.

En septembre 1999, le président-directeur général de la Société d'habitation du Québec, M. André Marcil, signait une déclaration d'intention avec Mme Bertha Belmar Ruiz, sous-ministre de l'Habitation et de l'Urbanisation du Chili, en visite au Québec, visant à favoriser la collaboration entre leurs organismes respectifs. En novembre 1999, le député d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron, a dirigé une mission commerciale au Chili dans le secteur forestier.

Un chercheur de l'Université du Québec à Montréal s'est rendu en Colombie afin de développer un projet de recherche avec les Comités interinstitutionnels départementaux d'éducation relative à l'environnement. La troupe Montréal Danse a participé au *Third International Contemporary Dance Season* de Medellin, en Colombie.

À la suite de la visite du ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, au Costa Rica en juin 1999, une mission de suivi a été effectuée, en février 2000, dans le cadre de l'Entente en coopération policière entre les gouvernements du Québec et du Costa Rica. La délégation québécoise était composée de représentants de la Sûreté du Québec, de l'Institut de police du Québec, de la SPCUM et du ministère de la Sécurité publique.

Toujours en février 2000, des représentants de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec ont effectué une étude de besoins au Panamá et au El Salvador afin de proposer des programmes de collaboration bilatérale auprès des ministères de la Santé et du Travail de ces pays, en plus d'offrir une formation sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante. En mars 2000, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dirigeait au Panamá une délégation d'une dizaine d'entreprises québécoises afin de participer à la foire commerciale EXPOCOMER. Au cours du même mois, l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke consolidait l'implantation au Costa Rica du Réseau de recherche sur les coopératives et les associations et présentait les réalisations du mouvement coopératif québécois.

Sur le plan multilatéral, le 3e Séminaire sur la gestion des technologies de l'éducation, réalisé en coopération avec l'Organisation des États américains

du 28 mai au 21 juin, a permis à douze participants latino-américains de se familiariser avec l'expertise du Québec dans ce domaine. Trois cégeps, Bois-de-Boulogne, Maisonneuve et Shawinigan ont collaboré à cette activité. La ministre des Relations internationales a eu l'occasion, en juin 1999, de présenter la vision du gouvernement du Québec de l'Amérique latine aux 400 participants de la Conférence de Montréal en présence, notamment, du président de la Banque interaméricaine de développement. Quant à l'Organisation latino-américaine de l'énergie, le Québec a maintenu la présence, en Équateur, d'une représentante québécoise pour faire la promotion de l'hydroélectricité ainsi que des technologies québécoises d'économie d'énergie. Un appui a été accordé à l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences pour lui permettre de faire paraître un numéro spécial de l'*Interciencia*, une revue spécialisée de l'organisation du même nom. Par ailleurs, quatre organisations latino-américaines ont bénéficié du soutien du Ministère dans le cadre de leurs activités. Il s'agit de l'Organisation universitaire interaméricaine à l'occasion de son XX[e] anniversaire de fondation, du Conseil québécois pour l'Amérique latine, du Carrefour Amérique latine ainsi que du Collège des Amériques.

Dans le cadre de la Décennie québécoise des Amériques, le Ministère a accueilli, en juillet 1999, plus de 75 professeurs latino-américains pour un stage de trois semaines de perfectionnement en français et d'immersion en culture québécoise. Finalement, la DALA a participé activement à la mise en place de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse.

2.5.3 Direction Asie-Pacifique

Mandat

La Direction Asie-Pacifique (DAP) coordonne l'action du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes auprès des 36 pays qui font partie de la région Asie-Pacifique. Elle propose une stratégie de relations internationales pour les territoires et établit et réalise un programme d'activités. Elle soutient des liens avec les représentations diplomatiques au Québec et au Canada et organise des missions ministérielles dans les pays prioritaires pour consolider et développer les relations extérieures du Québec.

Relations intergouvernementales

La participation du premier ministre du Québec à la mission Équipe Canada au Japon constitue l'événement marquant de l'année. Cette visite, qui a eu lieu du 11 au 18 septembre 1999, a permis de présenter aux gens d'affaires japonais les avantages d'investir au Québec, notamment dans les secteurs de la biotechnologie et des technologies de l'information. Ce séjour a été l'occasion de rencontres avec le premier ministre, M. Keizo Obuchi, et le ministre de l'Éducation du Japon, M. Akito Arima. Le premier ministre a souligné à ses interlocuteurs la volonté du Québec d'accroître les échanges en éducation avec le Japon. Il a été convenu avec M. Arima que le ministre de l'Éducation du Québec participerait à une rencontre réunissant dans la préfecture d'Okinawa ses homologues des pays du G8.

Du 11 au 16 juillet 1999, une délégation provenant de l'État de Tasmanie (Australie) a effectué une visite au Québec. La mission était dirigée par le ministre tasmanien des Industries primaires, de l'Eau et de l'Environnement, M. David Llewellyn, et avait pour objectif d'étudier comment le Québec avait géré l'établissement d'usines de magnésium sur son territoire. M. Llewellyn s'est alors entretenu avec M. Paul Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune.

Du 3 au 9 octobre 1999, le ministre des Transports, M. Guy Chevrette, et une délégation provenant du secteur privé, de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec ont participé au XXI[e] Congrès de l'Association mondiale de la route à Kuala Lumpur, en Malaisie. Cette présence visait à démontrer la qualité de l'expertise québécoise en matière de génie routier et à appuyer les efforts des firmes québécoises sur les marchés internationaux.

M. Chevrette, profitant de sa visite en Malaisie, a procédé à l'ouverture du Bureau du Québec à Kuala Lumpur en compagnie du ministre des Transports de la Malaisie, Dato' Sri Dr Ling Liong Sik.

À l'automne 1999, le nouveau consul général du Japon à Montréal, M. Fumiaki Takahashi, a effectué à Québec sa visite officielle de prise de poste. Le directeur Asie-Pacifique est pour sa part devenu membre du conseil d'administration de la Fondation Asie-Pacifique et du Forum des gens d'affaires Québec-Japon.

Réalisations

En juillet 1999, la Direction Asie-Pacifique a reçu trois professeures néo-zélandaises, deux Japonaises et une Chinoise dans le cadre des stages de perfectionnement en français offerts par la Direction Amérique latine et Antilles du ministère des Relations internationales. Le programme est une occasion pour appuyer le rayonnement du Québec en Asie-Pacifique et mieux faire connaître sa culture.

Chine

Les relations entre la république de Chine et le Québec dans le domaine de l'éducation sont actives. Grâce à l'entente en éducation, signée il y a 20 ans, quatre étudiants québécois effectuent présentement

des études en Chine à titre de boursiers du gouvernement chinois. Au même moment, trois étudiants chinois effectuent des études supérieures dans des universités québécoises grâce à une bourse du ministère de l'Éducation du Québec. De plus, près de 90 étudiants chinois ont bénéficié d'une bourse d'exemption de frais majorés de scolarité.

Le Ministère s'est employé à développer sa présence sur les marchés de l'éducation en Chine, notamment en développant ses outils de promotion et en soutenant les efforts d'institutions québécoises pour s'y implanter. Dans le but de renforcer la présence de ses universités en Chine et d'accroître le nombre d'étudiants chinois au Québec, le Ministère a délégué une représentante de la Conférence des recteurs et des principaux d'universités du Québec (CRÉPUQ) au Salon de l'éducation de Beijing. Il a également supporté financièrement une mission de l'Université Laval à Beijing et Changchun, tout en aidant l'École des hautes études commerciales à obtenir un contrat de formation de cadres du gouvernement du Liaoning.

Dans le domaine culturel, la Direction a piloté une mission de CINARS pour explorer les capacités du marché culturel chinois à recevoir des spectacles québécois.

Un des faits saillants de la présence québécoise en Chine fut l'inauguration du Bureau du Québec à Shanghai, en juin 1999. L'ouverture de ce bureau marque la volonté du Québec de renforcer ses relations avec ce pays, non seulement au point de vue économique, mais aussi social et culturel. Enfin, la Direction Asie-Pacifique a organisé l'accueil de plusieurs délégations chinoises en visite au Québec.

Japon

L'aspect le plus important de l'action du gouvernement au Japon se situe dans la promotion des intérêts économiques du Québec. Grâce à la Délégation générale du Québec à Tokyo (DGQT), le Québec dispose d'une équipe qui appuie les entreprises québécoises désireuses de faire des affaires dans ce pays. En 1999-2000, pas moins de 190 entreprises ont bénéficié du support des Services économiques de la DGQT et 65 se sont rendues au Japon pour y vendre leurs produits et services.

La promotion des produits culturels québécois a constitué une part importante des activités de la DGQT. Plusieurs artistes québécois se sont produits au Japon avec l'assistance de la Délégation générale. Mentionnons en particulier Natalie Choquette, André Gagnon, Marc-André Hamelin, l'Orchestre symphonique de Montréal, les Grands Ballets canadiens, le DynamO Théâtre et La La La Human Steps.

À la suite des démarches entreprises conjointement avec la CRÉPUQ, une entente d'échanges d'étudiants a été signée, en février 2000, entre l'Université Waseda et les universités québécoises.

Pour souligner le 30e anniversaire de la participation du Québec à l'Exposition universelle d'Osaka, la Commission de toponymie a officialisé, lors de sa réunion tenue le 24 septembre 1999, un nom de lieu, le lac d'Osaka, situé dans la MRC de la région de la Haute-Côte-Nord.

De plus, le Ministère a collaboré avec la Fondation Asie-Pacifique et le Consulat général du Japon à l'organisation de la 3e Semaine du Japon au Québec.

Corée du Sud

La Direction Asie-Pacifique, à la demande du Consulat général de la république de Corée à Montréal, a mobilisé une partie de ses énergies à la négociations d'ententes entre les gouvernements du Québec et de la Corée en matière de permis de conduire, de coopération économique, de sécurité sociale et de culture. La Corée du Sud bénéficie de plus d'un quota de 30 bourses d'exemption de frais majorés de scolarité.

Viêt-nam

Les activités bilatérales dans ce pays sont encadrées par l'Entente de coopération économique et technologique conclue en 1992 entre les deux États et revue régulièrement lors de la réunion de la Commission Québec-Viêt-nam, dont la dernière a eu lieu à Hanoi, en mars 2000. À cette occasion, les deux parties ont convenu de poursuivre leur coopération dans les secteurs des ressources naturelles, de l'énergie, de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Elles ont aussi nommé un coordonnateur respectif chargé d'appuyer la mise en œuvre du plan de développement des infrastructures énergétiques du Viêt-nam.

Le Québec continue d'octroyer cinq bourses d'excellence à des étudiants vietnamiens en plus des bourses d'exemption de frais de scolarité dont le nombre a été porté de 10 à 15.

Dans le secteur de la santé, les systèmes d'information et les modes de financement du régime d'assurance-maladie ont fait l'objet d'une première coopération entre les Régies de l'assurance-maladie du Québec et du Viêt-nam. En ce sens, le Viêt-nam donnait suite à une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé citant l'exemple québécois comme modèle.

En agriculture, une délégation conjointe du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'Union des producteurs agricoles et de la

Coopérative fédérée a présenté au Viêt-nam, lors de deux séminaires, le système québécois de commercialisation des produits agricoles.

Océanie

Dans le cadre des efforts déployés pour accroître les échanges en éducation avec l'Australie, le pupitre Asie du Sud et Océanie a servi d'intermédiaire entre l'Université de la Nouvelle-Angleterre, située à Armidale dans l'État de Nouvelle-Galles du Sud, et l'Université Laval en vue d'une entente portant sur les échanges entre les deux institutions en 2000.

2.6 Direction générale Europe, Afrique et Moyen-Orient

2.6.1 Direction Europe

Mandat

La Direction Europe a le mandat :

- De coordonner l'action du gouvernement, de ses ministères et organismes sur le territoire européen;
- De proposer une stratégie de relations internationales sur le territoire européen;
- D'établir et de réaliser un programme d'activités qui contribue au rayonnement du Québec et à son développement politique, économique, culturel et social;
- D'assurer les relations que le gouvernement juge opportunes avec les gouvernements étrangers, notamment avec leurs représentants au Québec et au Canada, veiller à l'administration des ententes et des programmes qui peuvent en résulter;
- D'organiser des missions ministérielles en Europe et de collaborer à l'organisation de visites ministérielles européennes au Québec afin de consolider et de développer les relations intergouvernementales.

Relations intergouvernementales

Péninsule ibérique

Il vaut de noter la visite officielle à Barcelone du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Gilles Baril, dans le cadre d'une tournée européenne consacrée aux questions de toxicomanie et celle de la sous-ministre du ministère des Régions, M^me^ Monique Bégin, à l'occasion d'une conférence internationale organisée par la *Generalitat* sur le développement social et communautaire.

Le Québec a accueilli par ailleurs deux délégations officielles basques, soit celles dirigées par la ministre de la Culture, M^me^ Karmen Garmendia, et le ministre de la Justice, du Travail et de la Sécurité sociale, M. Sabin Mendibil Inxtaurraga, accompagné tous deux d'une importante délégation de hauts fonctionnaires.

Un accord de coopération technique en matière linguistique entre le Secrétariat à la politique linguistique du gouvernement du Québec et la Direction générale de la politique linguistique du ministère de la Culture du gouvernement autonome du Pays basque, a été convenu en décembre 1999.

Des collaborations entre la Catalogne et le Québec se sont intensifiées aux plans culturel, linguistique et économique, de même que dans le domaine éducatif. Ainsi à titre expérimental, le Québec a accueilli dans ses écoles quelques assistants en langue espagnole. Des pourparlers concernant une entente de coopération dans le domaine de l'éducation, de la formation en matière linguistique et de la culture entre le Québec et l'Espagne ont évolué de façon satisfaisante.

Le Québec a consolidé sa relation institutionnelle en Catalogne et en Espagne avec l'action du Bureau du Québec à Barcelone, inauguré officiellement en mars 1999. Diverses opérations ont été menées, notamment aux plans économique et culturel, en partenariat avec les ministères ou organismes sectoriels et plusieurs institutions culturelles.

Communauté d'États indépendants de Russie et États baltes

En avril 1999, une délégation de la république de Karélie, donc l'économie est basée sur l'industrie du bois, séjournait au Québec dans le but de s'informer des normes québécoises en matière de foresterie.

Au mois de mai, une délégation de l'*Oblast* de Samara, présidée par la ministre de la Famille, M^me^ Galina Goussarova, s'est intéressée à nos programmes de lutte à la toxicomanie.

En juin, le *Programme de Démocratie Eltsine* a servi de cadre à la venue d'une délégation russe s'intéressant au système de fiscalité québécois, présidée par le sous-ministre du gouvernement de Stavropol, M. Gennadi Kutepov.

En septembre, le ministre des Affaires étrangères de la république d'Arménie, M. Vartan Oskanian, a profité de son passage en Amérique du Nord pour rencontrer la communauté arménienne du Québec. Le même mois, le vice-gouverneur et ministre de la Construction, de l'Habitation et des Infrastructures routières de l'*Oblast* de Samara, M. Alexandre Latkin, séjournait au Québec dans le but de poursuivre la collaboration avec la Société d'habitation du Québec (SHQ). En octobre, le gouverneur général de l'*Oblast*

de Saratov, M. Dimitri Aïatskov, a participé à la Conférence sur le fédéralisme à Mont-Tremblant.

Le sherpa de la Russie auprès du G7, M. Alexandre Livshits, rencontrait, en février 2000, le vice-premier ministre du Québec, afin de discuter de la situation financière et économique de la Russie.

Royaume-Uni, Irlande et Pays nordiques

Du 12 au 18 septembre 1999, le ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, président du Conseil du Trésor, M. Jacques Léonard, s'est rendu en mission au Royaume-Uni et en république d'Irlande. Cette mission a porté sur les stratégies de modernisation des administrations publiques, britannique et irlandaise.

Avec le *Central Bureau of Educational Visits and Exchanges*, le Québec a poursuivi son programme d'échanges de moniteurs de langue seconde. Depuis octobre 1999, des pourparlers sont par ailleurs en cours entre le ministère de l'Éducation et le *Central Bureau* dans le but de diversifier les échanges d'expertises entre les milieux éducatifs québécois et britannique.

Le chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Jean Charest, a effectué une mission d'information, du 7 au 17 mai 1999, à Dublin, Belfast, Édimbourg et Londres, avec le concours de la Délégation générale du Québec à Londres.

Du 13 au 18 juillet 1999, le ministre de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, s'est rendu en mission en Suède. La mission a notamment permis à la Ville de Québec de voir sa candidature retenue pour la tenue des Jeux internationaux des policiers-pompiers de 2005.

Mentionnons enfin qu'une mission du ministère des Régions a eu lieu, du 13 au 23 février 2000, à Copenhague, Helsinki et Rovaniemi (nord de la Finlande). Ce déplacement s'inscrivait dans la préparation de la Politique de développement nordique du gouvernement du Québec.

Europe centrale et orientale

La visite à Montréal, en octobre 1999, du premier ministre de Hongrie, M. Viktor Orban, a permis l'organisation d'une table ronde sur les relations économiques entre le Québec et la Hongrie, présidée par le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce du Québec, M. Guy Julien, et le ministre hongrois de l'Économie, M. Attila Chikan. Les dirigeants des grandes entreprises hongroises qui accompagnaient le premier ministre Orban ont échangé sur l'état des relations économiques entre la Hongrie et le Québec; ils ont également tenté de développer de nouvelles occasions d'affaires avec leurs homologues du Québec. Cette visite avait été précédée en mai par celle du premier conseiller économique du premier ministre, M. Péter Bod; ce dernier avait rencontré les hauts dirigeants d'importantes entreprises financières et sociétés d'État québécoises, ainsi que le vice-premier ministre et la ministre des Relations internationales.

Italie, Grèce et Turquie

La Sous-commission mixte Québec-Italie constitue toujours l'outil privilégié de la coopération entre le Québec et l'Italie. La deuxième partie de sa programmation 1998-2000 a, entre autres, permis la poursuite des échanges scientifiques et technologiques de dix équipes de chercheurs québécois et italiens dans les secteurs ciblés par cette sous-commission.

En ce qui concerne les visites ministérielles, soulignons le séjour à Montréal du ministre du Commerce extérieur de l'Italie, M. Pierro Fassino, le 21 juin 1999, qui s'est entretenu avec le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry. Les deux hommes politiques se sont rencontrés à nouveau à Rome, le 2 février 2000, et plusieurs investissements importants ont alors été annoncés. Le vice-premier ministre a également rencontré à cette occasion le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat d'Italie, M. Enrico Letta.

Enfin, le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Guy Julien, a dirigé une délégation de gens d'affaires en Grèce, du 5 au 12 février 2000. Cette mission multisectorielle a permis la signature de contrats dans le secteur du transport maritime et a permis de positionner les entreprises québécoises pour les travaux engendrés par la tenue des Jeux olympiques à Athènes, en 2004.

Allemagne, Autriche et Suisse

Le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry, a participé, du 27 janvier au 1er février 2000, à la réunion annuelle du *World Economic Forum* à Davos, en Suisse, au cours de laquelle il a réalisé un intensif programme de rencontres économiques et politiques. Par ailleurs, le vice-premier ministre a aussi dirigé une mission économique dans le secteur des biotechnologies à Munich, en juin 1999.

Du 12 au 18 septembre 1999, la ministre des Relations internationales a effectué une mission en Allemagne au cours de laquelle elle s'est entretenue avec des dirigeants politiques dans les domaines de la culture, de l'économie, de la recherche et des sciences et des relations internationales, de même qu'avec des représentants des partis politiques majeurs en Allemagne. La ministre a également procédé à l'ouverture à Munich des travaux de la 6e Réunion officielle du groupe de travail sur la coopération Québec-Bavière.

L'engagement des ministères de la Culture et des Communication, de l'Éducation, de l'Industrie et du Commerce ainsi que des Relations internationales dans la préparation de la 6e Réunion de travail sur la coopération Québec-Bavière a favorisé la mise en oeuvre d'une cinquantaine de projets.

Le Québec a pour sa part accueilli quatre visites officielles. En avril 1999, le ministre d'État responsable de la Chancellerie, M. Erwin Huber, a participé à l'ouverture officielle de la Représentation de la Bavière à Montréal.

Du 27 au 29 octobre, le ministre-président de la Bavière, M. Edmund Stoiber, est venu à Québec et Montréal accompagné d'une importante délégation de personnalités politiques, économiques et de journalistes. M. Stoiber a rencontré le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard. Dans une déclaration conjointe signée le 28 octobre, les deux chefs de gouvernement ont souligné la nécessité pour le Québec et la Bavière de protéger et de promouvoir leur identité culturelle face aux défis de la mondialisation des échanges auxquels ils sont confrontés. Ils ont aussi exprimé leur intention de reconduire l'entente de coopération signée par les deux gouvernements le 18 janvier 1989 et de retenir la coopération économique, scientifique, environnementale et culturelle comme secteurs prioritaires.

Benelux

Onze visites ministérielles ont été effectuées cette année. Soulignons celles du ministre-président de la Région Bruxelles-Capitale chargé des relations internationales, M. Hervé Hasquin, le 1er septembre 1999, et de M. Serge Kubla, vice-président du gouvernement wallon et ministre de l'Économie, en mars 2000.

Le Québec a également reçu les visites du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, du Sport et des Relations internationales de la Communauté française de Belgique, M. William Ancion, les 9 et 10 avril 1999; du ministre de la Défense nationale de Belgique et ministre responsable de l'Énergie, M. Jean-Pol Poncelet, du 26 au 28 avril 1999; et du ministre de l'Environnement et du Commerce extérieur de la Région wallonne, M. Didier Gosuin, le 28 septembre 1999. Signalons aussi la visite de la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et ministre des Cultes du Luxembourg, Mme Erna Hennicot-Schoepges, du 14 au 18 avril 1999.

Au début de l'année 2000, ont séjourné au Québec le ministre de l'Enseignement secondaire, des Arts et des Lettres de la Communauté française de Belgique, M. Pierre Hazette, ainsi que le ministre de la Jeunesse, de la Fonction publique, de l'Enseignement et de la Promotion sociale de la Communauté française de Belgique, M. Yvan Ylieff.

Les missions ministérielles vers le Benelux, quoique moins nombreuses, ont présenté tout autant d'intérêt. Mentionnons le séjour de la ministre des Relations internationales à Bruxelles les 2, 3 et 4 mars 2000, où elle a rencontré les ministres-présidents des Régions wallonne et de Bruxelles Capitale de même que de la Communauté française de Belgique. Soulignons également la mission du vice-premier ministre du Québec au Luxembourg les 1er et 2 février 2000, au cours de laquelle un investissement au Québec de 132 millions de dollars de la compagnie *Circuit Foil Luxembourg SA* a été annoncé.

Par ailleurs, le Ministère a rencontré ses objectifs en regard de la consolidation de la coopération avec les entités fédérées francophones de Belgique dans le cadre de l'accord signé le 22 mars 1999 entre le Québec, d'une part, et le gouvernement de la Communauté française, le gouvernement de la Région wallonne et le Collège de la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale, d'autre part.

Réalisations

Communauté d'États indépendants et États baltes

L'entente Québec/Samara comprend un programme d'échanges de fonctionnaires qui a contribué cette année au séjour d'un représentant du Département des relations internationales de Samara et au stage d'un fonctionnaire québécois au sein de l'administration de cet *oblast*.

En février 2000, le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de la république du Tatarstan, M. Marat Akhmetov, signait un compte rendu d'entretien avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Rémy Trudel, afin que le Québec fournisse expertise et équipement pour un complexe laitier à Kazan, capitale du Tatarstan.

Le Ministère a apporté son soutien au Centre Moscou-Québec, centre qui poursuit l'organisation d'activités culturelles, notamment dans le cadre de la Semaine de la Francophonie à Moscou, où il programme des événements tels que récitals, poésie ou projections de films québécois.

Royaume-Uni et Pays nordiques

Au nombre des visites particulièrement significatives, le ministère des Relations internationales a coordonné l'accueil au Québec, les 13 et 14 janvier 2000, d'une délégation de la Commission de l'éducation du

Riksdag (Parlement suédois) sur le thème de la formation professionnelle. Il a aussi accueilli, le 17 février 2000, M. Bjorn Tore Godal, député à la *Stortinget* (Parlement norvégien), nommé ministre de la Défense du royaume de Norvège quelques semaines plus tard. Le Ministère a également organisé la visite au Québec, du 20 au 22 septembre 1999, de M^me^ Lise Berth, secrétaire d'État auprès de la ministre suédoise responsable de l'Égalité des chances entre hommes et femmes.

Mentionnons également qu'une délégation de l'Assemblée nationale, dirigée par M. Michel Létourneau, député d'Ungava et président délégué de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les institutions multilatérales européennes, a effectué une mission à Londres et à Dublin, du 8 au 13 novembre 1999. Les rencontres ont porté sur le processus d'intégration européenne.

Le Ministère appuie par ailleurs divers centres d'études sur le Québec. La participation d'experts à divers colloques, congrès et séminaires tenus dans ces pays a permis de mieux faire connaître les compétences du Québec et d'accroître les liens de coopération entre universités et universitaires.

Deux visites de groupes d'enseignants britanniques ont eu lieu au Québec en 1999. Elles ont été organisées conjointement par le gouvernement du Québec et par le *Central Bureau* et ont porté sur l'utilisation des autoroutes de l'information dans l'enseignement.

En octobre 1999, 21 professeurs de français du Danemark ont visité le Québec pour y étudier la culture québécoise dans une optique pédagogique. Soulignons enfin que la Délégation générale du Québec à Londres organise et collabore annuellement à plus de 120 activités culturelles. Afin de faire connaître et apprécier les principales caractéristiques de la société québécoise auprès d'un public multiplicateur, elle publie notamment un bulletin d'information de qualité, *Québec Matters*, qui est diffusé trois fois l'an.

Europe centrale et orientale

Du 11 au 16 octobre, M. Peter Medgyessy, président du conseil d'administration de la Banque Inter-Europa de Hongrie et membre du conseil d'administration du Forum économique mondial de Davos, a rencontré au Québec les dirigeants de grandes entreprises et sociétés d'État québécoises, ainsi que le vice-premier ministre, M. Bernard Landry.

Du 25 septembre au 2 octobre, le Québec a accueilli le rédacteur en chef adjoint du journal *Pravo* de Prague, M. Lubor Kazda. À son retour, M. Kazda a publié le compte rendu d'une entrevue avec la ministre des Relations internationales.

Enfin, l'appui du Ministère aux programmes d'études québécoises en Europe centrale et orientale s'est traduit par l'envoi de livres et la présence de conférenciers dans quelques uns de ces pays. Le professeur Arpad Vigh de l'Université Péter Pazmany de Pecs en Hongrie, chargé de l'enseignement de la littérature québécoise, a été invité à séjourner au Québec afin de parfaire ses connaissances.

Italie, Grèce et Turquie

Grâce à l'appui du Ministère et des ministères sectoriels et organismes concernés, l'Agence culturelle du Québec en Italie organise et collabore annuellement à plus de 200 activités culturelles, conférences et missions québécoises en Italie.

Afin de faire connaître et apprécier les principales caractéristiques de la société québécoise auprès d'un public multiplicateur, une publication de qualité en langue italienne, *Québec Informa*, paraît trois fois par année.

En clôture de l'événement *Orizzonte Québec* présentant le Québec moderne, contemporain, ouvert sur le monde, s'est tenu en avril 1999 le colloque *Le Québec et la modernité*. Ce colloque a eu pour conséquence de transformer le Centre d'études québécoises de Bologne en Centre interuniversitaire d'études québécoises regroupant sept universités italiennes, devenant ainsi le seul centre interuniversitaire d'études québécoises à l'étranger. En tout, une quinzaine d'universités et une cinquantaine de professeurs offrant des programmes ou des cours de littérature, d'histoire ou de politique québécoise sont soutenus par le Ministère.

Le Prix littéraire de l'Union latine (X^e^ édition), auquel le Québec participe à titre de membre du jury international, a été remis à l'écrivaine Marie-Claire Blais.

Allemagne, Autriche et Suisse

La ministre des Relations internationales a annoncé, en avril 1999, son intention de renforcer la présence du Québec en Allemagne en procédant à la nomination d'un directeur et d'un attaché économique ainsi qu'à l'ouverture d'une antenne culturelle à Berlin, en août 1999.

Le Ministère a apporté un soutien important à la publication, en allemand, d'une anthologie de la littérature québécoise, laquelle a été officiellement lancée à Leipzig le 23 mars dernier, de même qu'à la tournée allemande d'une pièce du théâtre Ubu, *Urfaust, tragédie subjective*. Dans le domaine des études québécoises, le Ministère a contribué au maintien de la filière d'études romanes à l'Université de Duisbourg et sou-

tenu cinq autres centres ou professeurs universitaires engagés dans les études québécoises.

Les numéros 6 et 7 du bulletin en langue allemande, *Québec Infos*, ont été produits et distribués à plus de 2 000 personnes en Allemagne, Autriche et Suisse principalement.

Le Ministère a accueilli plus de 20 professeurs allemands de français de l'Académie de Dilligen, en stage de perfectionnement, en octobre 1999. Dans le cadre de son programme de stages pour étudiants allemands et autrichiens, le Ministère a accueilli trois stagiaires provenant de ces deux pays.

Benelux

Grâce au cadre fourni par l'accord de coopération entre le Québec et les entités fédérées francophones belges, les manifestations culturelles de qualité se sont succédées sur ce territoire et au Québec. Une des plus remarquées aura sans doute été l'exposition d'œuvres de l'artiste Félicien Rops au Musée du Québec. L'accord a par ailleurs permis la réalisation d'actions dans les secteurs suivants : science et technologie, environnement, économie, formation professionnelle, tourisme et patrimoine, affaires sociales, langue et éducation.

L'entente-cadre de coopération a également facilité la tenue de la « Semaine de Québec à Namur » ainsi que de la « Semaine de Namur à Québec », donnant lieu à de nombreuses activités de part et d'autre.

En plus des activités de stages et d'échanges qu'elle a pour mission de développer et coordonner, les représentants belges de l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse ont participé à titre d'observateurs étrangers au Sommet du Québec et de la jeunesse, qui s'est tenu les 23 et 24 février 2000.

2.6.2 Direction France

Mandat

La Direction France a le mandat :

— de coordonner l'action du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes sur le territoire de la France;

— de proposer une stratégie de relations internationales avec la France;

— d'établir et de réaliser un programme d'activités qui contribue au rayonnement du Québec et à son développement politique, économique, culturel et social;

— d'assurer les relations avec le gouvernement français et avec ses représentants au Québec et apporter le support conseil requis à la négociation et à l'administration des ententes et programmes qui peuvent en résulter;

— d'organiser des visites ministérielles québécoises en France et de collaborer à l'organisation de visites ministérielles françaises au Québec afin de consolider et de développer les relations intergouvernementales.

Relations intergouvernementales

La visite au Québec, le 2 septembre 1999, du président de la République française, M. Jacques Chirac, a été un événement majeur du calendrier politique franco-québécois 1999-2000. M. Chirac, qui était en route vers Moncton pour prendre part au Sommet de la Francophonie, est venu rencontrer à Québec le premier ministre québécois, M. Lucien Bouchard, pour faire le point sur les dossiers bilatéraux et francophones.

Outre cette visite présidentielle, une vingtaine de missions impliquant des personnalités politiques françaises et québécoises ont été organisées, contribuant ainsi au développement d'un dialogue au plus haut niveau souhaité par les premiers ministres français et québécois lors de leur rencontre à Québec, en décembre 1998.

C'est dans le cadre du Printemps du Québec en France que M^me^ Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications, a effectué une visite à Paris, du 30 avril au 4 mai 1999, pour les expositions des Jardins du Printemps. Elle a, à cette occasion, rencontré M^me^ Marylise Lebranchu, secrétaire d'État aux petites et moyennes Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat et plusieurs intervenants de différents milieux culturels.

M. Guy Julien, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, était en visite en France, du 5 au 8 juin 1999, dans le cadre du Printemps du Québec, pour l'inauguration des expositions *L'Attitude Nord* et *Images et Mirages*. Il a aussi participé à l'ouverture du colloque *Géomatique québécoise à l'aube de l'an 2000*, dans le but de faire le point sur les échanges commerciaux entre la France et le Québec. Il a rencontré M. Jacques Dondoux, secrétaire d'État au Commerce extérieur, M. François Périgot, président de la section internationale du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), ainsi que plusieurs chefs d'entreprises françaises.

M. Bernard Landry, vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, s'est rendu en France, du 12 au 15 juin 1999, à l'occasion du Salon Le Bourget pour faire la promotion de l'industrie aérospatiale québécoise. Il a rencontré les principaux dirigeants de l'industrie aérospatiale française, européenne et québécoise. Il est retourné en France,

du 4 au 6 février 2000, pour faire de la prospection d'investissements et rencontrer le nouveau ministre de l'Économie et des Finances, M. Christian Sautter, le PDG de la Bourse de Paris et des représentants de grandes entreprises.

M^me^ Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales, s'est rendue en France à trois occasions. Du 19 au 23 juin et les 1^er^ et 2 juillet 1999, à l'occasion de la clôture du Printemps du Québec en France, elle s'est entretenue avec M^me^ Catherine Trautmann, ministre de la Communication et de la Culture; M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie; et M. Bernard Kouchner, secrétaire d'État à la Santé et à l'Action sociale. Du 2 au 7 novembre 1999, elle a rencontré M^me^ Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication; M^me^ Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports et responsable de l'OFQJ; M. François Huwart, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur. Cette visite lui a permis de faire le point sur les positions françaises et québécoises en prévision de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce de Seattle, d'échanger sur la diversité culturelle et de coprésider le conseil d'administration de l'OFQJ. Du 25 février au 2 mars 2000, elle a eu des rencontres de travail portant sur la diversité culturelle, la coopération et la prochaine visite officielle du premier ministre en France, prévue du 5 au 7 avril 2000. Elle a rencontré M^me^ Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports; M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie; le président de la Commission des affaires étrangères au Sénat; des membres des groupes d'amitié France-Québec présidés respectivement par le député Yves Tavernier et le sénateur Lucien Neuwirth; M. Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, et des responsables de divers partis politiques français.

M. Gilles Baril, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, s'est rendu en France, du 16 au 22 septembre 1999. Il a rencontré M^me^ Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, ainsi que de nombreux responsables d'institutions impliquées dans la lutte à la toxicomanie et la prévention du suicide.

M. Maxime Arseneau, ministre délégué au Tourisme, a effectué une visite en France, du 20 au 26 septembre 1999. Il a eu des rencontres avec M^me^ Michelle Demessine, secrétaire d'État au Tourisme, des élus locaux et des promoteurs dans le but de faire la promotion du tourisme au Québec auprès des régions de France.

M. Robert Perreault, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, était en France, du 27 septembre au 1^er^ octobre 1999, afin de promouvoir l'immigration française au Québec, discuter de la coopération franco-québécoise en matière d'immigration et reconduire l'Entente entre l'Office des migrations internationales (OMI) et le ministère de l'Immigration du Québec. C'est dans ce cadre qu'il a rencontré M. Claude Bartolone, ministre délégué à la Ville, pour discuter de l'intégration des immigrants dans les villes et le directeur de l'OMI, M. André Nutte.

M^me^ Linda Goupil, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, s'est rendue en France, du 6 au 9 février 2000, pour faire le point avec ses homologues sur la coopération franco-québécoise en matière de justice. La loi sur la parité homme-femme, la médiation familiale, la justice des mineurs et l'entrepreneurship féminin ont notamment été abordés avec M^me^ Élisabeth Guigou, ministre de la Justice, Garde des Sceaux; M^me^ Marylise Lebranchu, secrétaire d'État chargée des PME, du Commerce et de l'Artisanat; M^me^ Nicole Péry, secrétaire d'État aux Droits des femmes et à la Formation professionnelle.

Parallèlement, le Québec a aussi accueilli d'éminentes personnalités françaises, dont l'ancien premier ministre et actuel député-maire de Bordeaux, M. Alain Juppé, et le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, le 5 juillet 1999. Lors de sa visite, ce dernier a rencontré, entre autres, M. Bernard Landry, vice-premier ministre du Québec et ministre d'État à l'Économie et aux Finances.

Réalisations

Le 25 novembre 1999, la ministre des Relations internationales, M^me^ Louise Beaudoin, la ministre de la Culture et des Communications, M^me^ Agnès Maltais, et le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Guy Julien, rendaient public le Rapport du Commissariat général Le Printemps du Québec - France 1999 concluant à la réussite de l'opération qui a eu lieu du 16 mars au 21 juin 1999. En effet, il y a eu plus de Français rejoints qu'il n'est de Québécois. En plus de favoriser le rapprochement de la France et du Québec sur les plans politique et institutionnel, le Printemps du Québec en France a permis à des millions de Français d'avoir une vision d'un Québec moderne, de sa culture et de son savoir-faire.

La culture a été le point d'ancrage du Printemps et l'intérêt suscité dans ce domaine est probant. Ainsi, le Salon du livre de Paris, les expositions organisées au Jardin des Tuileries et au Jardin des Plantes, le panorama de la chanson québécoise présenté lors de la spéciale de *Tapis Rouge*, les émissions *Bouillon de culture* et *Le Sens de l'histoire*, de même que des tournées d'une soixantaine de compagnies artistiques dans autant de villes françaises sont des exemples d'activités ayant eu un fort succès auprès du public français.

De même, le Printemps du Québec en France a sollicité la participation de chercheurs et d'entrepreneurs québécois. Les volets science et technologie ont eu des retombées palpables sous la forme de signature d'entente et grâce à l'exposition *L'Attitude Nord*, mettant en vedette l'originalité des technologies développées par les industries du Québec dans les secteurs de l'économie du savoir.

La Délégation générale du Québec à Paris a collaboré avec le Printemps du Québec et les ministères sectoriels québécois à l'animation du Centre d'affaires au Palais de la Découverte. Quinze événements sectoriels s'y sont tenus dans divers secteurs d'activités. Plus de 1 335 industriels et spécialistes québécois et français ont participé aux rencontres sur les différents thèmes présentés.

Une présence québécoise a été assurée au Salon de l'aéronautique du Bourget et au Salon de la santé Intermédica, à la rencontre industrielle CFME-ACTIM, lors de Batimat et aux rencontres technologiques sur le véhicule électrique et le transport.

Le Service économique a organisé, en partenariat avec le Centre de promotion du logiciel québécois, Euralliances 2000, qui a regroupé au Palais des congrès de Paris près de 50 entreprises québécoises oeuvrant dans les technologies de l'information.

Vingt journées économiques en région ont été tenues afin de présenter l'économie du Québec et les différents avantages comparatifs du Québec à titre de terre d'accueil pour desservir le marché nord-américain.

Le Club économique a été mis en place afin de regrouper des gestionnaires d'origine québécoise ou française, oeuvrant dans l'axe économique Québec/France.

Le Bureau Europe d'Investissement Québec a réalisé 70 activités de promotion et de prospection sur tout le territoire européen. Plus de 225 sociétés ont été rencontrées générant 76 missions d'investisseurs étrangers potentiels au Québec. Parmi les implantations françaises au Québec, retenons celles d'Ethypharm, d'IMDS, de Bio-Innova, d'Alstom transport, de Sextant Avionique et de Soprema. L'ensemble de ces investissements de 87 millions de dollars ont généré ou préservé plus de 1 000 emplois.

Les échanges culturels franco-québécois reposent sur un nombre considérable de réseaux institutionnels, professionnels, personnels ou associatifs. L'année 1999-2000 aura été riche en manifestations culturelles que ce soit la création théâtrale dont la production *Zulu Time* de Robert Lepage, le livre et la littérature dont le festival d'Angoulême où le Québec était invité d'honneur ou encore les artistes de variétés à commencer par le spectacle très remarqué de Céline Dion au Stade de France.

L'année 1999 a permis d'actualiser les nouvelles orientations de la coopération entre le Québec et la France, telles que définies en 1998 par les premiers ministres Lionel Jospin et Lucien Bouchard. Cette volonté de recentrer l'ensemble de nos échanges autour de grands enjeux communs de société a entraîné un travail important d'évaluation des projets existants, ainsi qu'une réflexion prospective sur les orientations à retenir pour les années 2001 et 2002.

Au cours de la rencontre à mi-parcours de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, les deux parties ont ainsi convenu de donner priorité aux projets structurants à caractère pluridisciplinaire portant sur des thématiques tels que le vieillissement de la population, la formation professionnelle des jeunes et l'intégration sociale des migrants. Par ailleurs, la nécessité de mieux valoriser la coopération franco-québécoise a été soulignée et il a été convenu de travailler de concert à améliorer la visibilité des actions et leur lisibilité par un public plus large. Enfin, les deux parties se sont entendues pour travailler à ce que certains projets de leur coopération puissent bénéficier à des partenaires tiers.

À la suite de la signature, en janvier 1999, du protocole de coopération entre la région de Poitou-Charentes et la Délégation générale du Québec à Paris, une importante mission à dominante économique, menée par le président du Conseil régional de Poitou-Charentes, M. Jean-Pierre Raffarin, s'est déroulée au Québec, du 11 au 16 septembre. La délégation regroupait quelque 80 personnes : élus régionaux, membres du Conseil régional et de collectivités locales; représentants d'universités et centres de recherche, de chambres de commerce et d'industrie, d'organismes de développement socio-économique; gens d'affaires et journalistes.

La mission, centrée autour du Marché international du multimédia (MIM), visait une connaissance plus approfondie du savoir-faire québécois, l'identification de créneaux de coopération, ainsi que l'amorce de liens d'affaires entre entreprises. À son issue, il fut convenu que le salon technologique FuturAllia, tenu en Poitou-Charentes depuis sa création, se déroulerait à Sherbrooke, en l'an 2000, sous la responsabilité de Estrie 2007, organisme de développement régional lié par une entente de coopération économique à la Chambre de commerce et d'industrie de la Vienne.

La mission a entraîné aussi des maillages entre entreprises et organismes du secteur du multimédia, dont le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO) et le Centre régional de res-

Québec

Ministère des Relations internationales

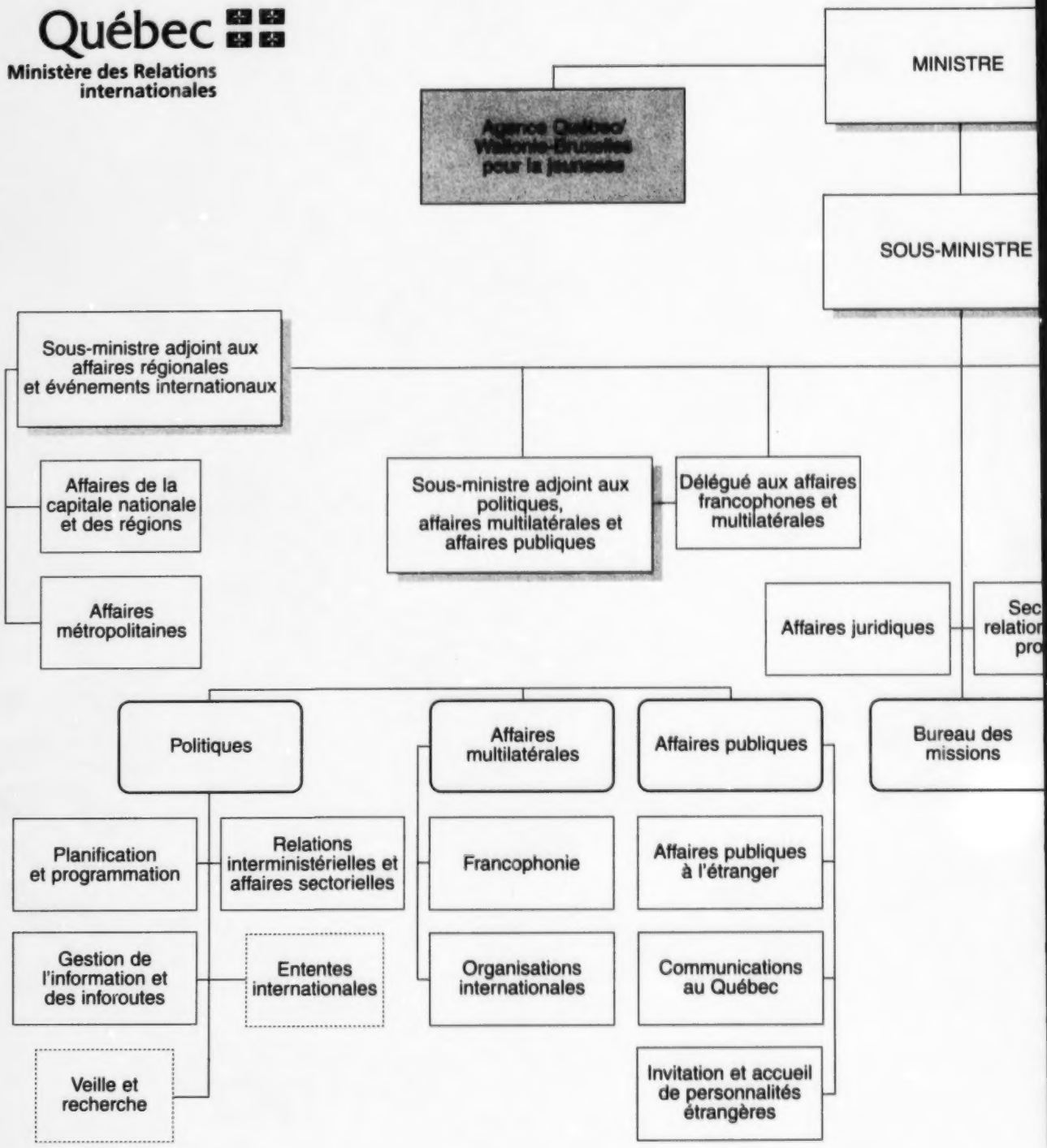

DRH/31 mars 2000

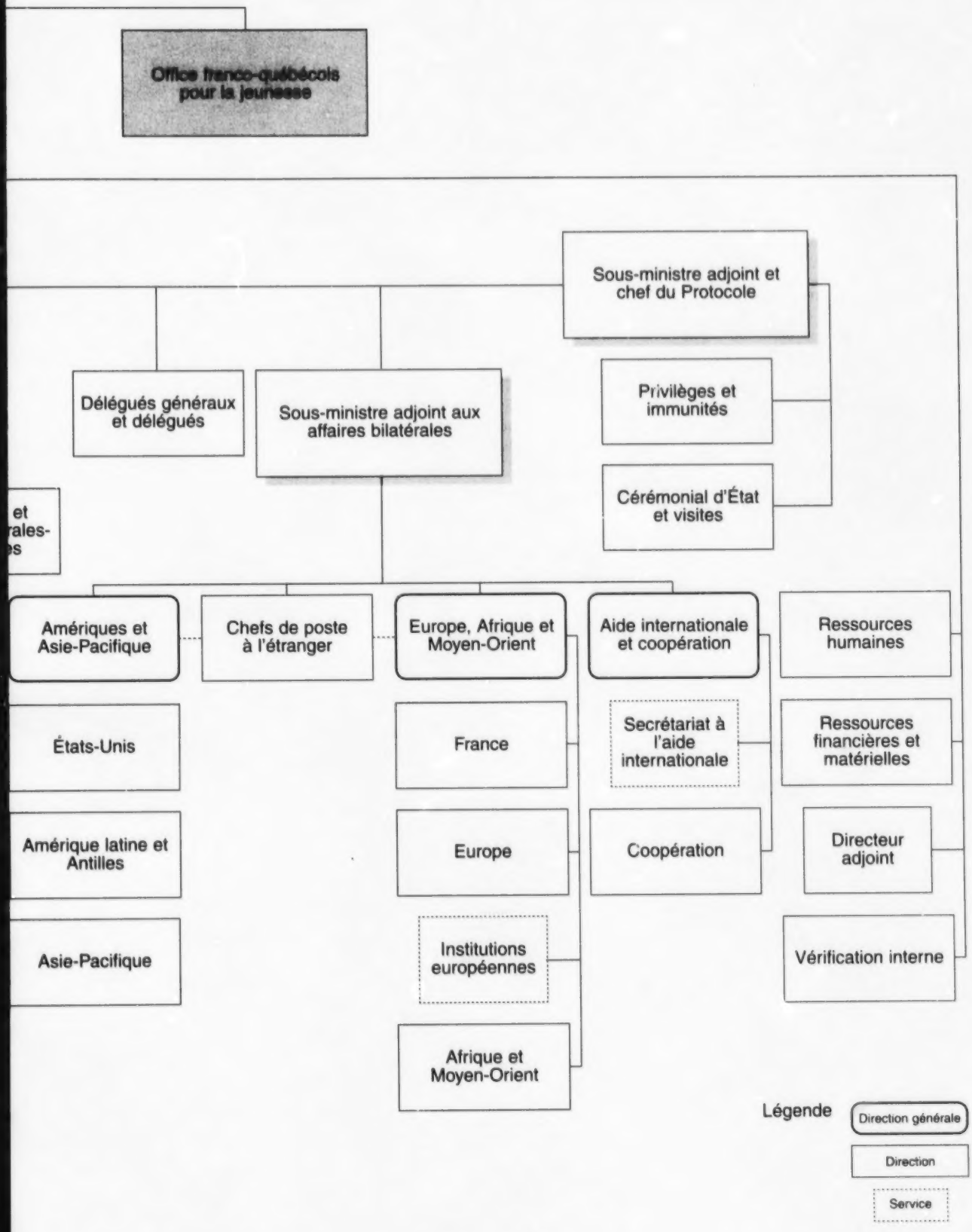
Office franco-québécois pour la jeunesse
Sous-ministre adjoint et chef du Protocole
Délégués généraux et délégués
Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales
Privilèges et immunités
Cérémonial d'État et visites
et
rales-
s
Amériques et Asie-Pacifique
Chefs de poste à l'étranger
Europe, Afrique et Moyen-Orient
Aide internationale et coopération
Ressources humaines
États-Unis
France
Secrétariat à l'aide internationale
Ressources financières et matérielles
Amérique latine et Antilles
Europe
Coopération
Directeur adjoint
Asie-Pacifique
Institutions européennes
Vérification interne
Afrique et Moyen-Orient
Légende
Direction générale
Direction
Service

sources des technologies de l'information et de la communication (ARANTIS).

La 46e session du Conseil d'administration de l'OFQJ a eu lieu en novembre 1999, à Nîmes. La ministre des Relations internationales, Mme Louise Beaudoin, et la ministre de la Jeunesse et des Sports de la République française, Mme Marie-George Buffet, ont alors annoncé un accroissement du budget de l'organisme afin de soutenir son nouveau plan de travail.

Des priorités d'échanges ont été identifiées : le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications et le développement de l'emploi pour des clientèles en situation d'insertion, notamment les jeunes diplômés et les jeunes entrepreneurs. L'OFQJ a, en outre, inscrit dans son plan d'action la diversification de ses activités vers des pays tiers, en signant un accord de coopération avec un organisme de formation professionnelle de Côte d'Ivoire. Il faisait ainsi écho aux vœux exprimés par les premiers ministres Lionel Jospin et Lucien Bouchard, au terme de leur rencontre à Québec, en décembre 1998.

Les activités régulières de l'Office ont permis la réalisation de 1 832 séjours d'études, de stages et d'activités culturelles pour de jeunes Québécois en France et de 1 184 Français au Québec.

Fortes de leurs 90 associations régionales et comptant 10 000 adhérents avec deux points d'ancrage au Québec et en France, les associations Québec-France et France-Québec ont poursuivi leur action afin de mieux faire connaître respectivement la France au Québec et le Québec en France. Les deux associations ont mené des actions communes en toute complémentarité et solidarité, participant ainsi à maintenir vivantes l'amitié et la fraternité entre les deux sociétés. Dans le cadre du bureau national conjoint à Paris en octobre 1999, les orientations prioritaires pour le déploiement de leurs actions ont été arrêtées autour de trois thèmes, soit la jeunesse, le patrimoine et la francophonie. Au cours de cette année, on a pu constater un progrès significatif du nombre de personnes qui ont pu bénéficier de l'un ou l'autre des programmes d'échange des associations pour un total de 1 265 participants.

Tout au cours de l'année, le Service des communications et des affaires publiques de la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP) a entretenu des contacts suivis avec les journalistes spécialisés en politique internationale de même qu'avec plusieurs personnalités influentes des média français. Il a aussi maintenu une relation assidue avec les correspondants québécois en poste en France et a assuré un support de communication à l'occasion des nombreuses activités de la Délégation générale, notamment au cours des 21 visites ministérielles qui ont eu lieu.

À l'échelle régionale, la DGQP a travaillé en étroite collaboration avec les Associations France-Québec. Plusieurs événements de l'Association ont permis de faire la promotion du Québec, comme l'exposition de gravures originales de Riopelle à la Maison du Québec à Saint-Malo, le Printemps du Québec en Roussillon, La Grande Rencontre en Auvergne, etc.

La DGQP a également participé ou accordé un appui à certaines foires régionales souhaitant mettre le Québec à l'honneur : Caën, en septembre 1999 (266 000 visiteurs), et Rennes en mars 2000 (130 000 visiteurs). En collaboration avec Destination Québec, une mission de dix journalistes normands a été organisée au Québec.

Dans le secteur de la diffusion de l'information, la DGQP a continué la publication de *La Lettre du Québec*, dont huit numéros ont été réalisés pendant l'année. Enfin, la création du site web de la DGQP a considérablement accru le rayonnement de la délégation auprès des internautes. En constante progression, l'achalandage du site www.delegationquebec.fr a décuplé en un an, passant de 300 à plus de 4 000 visites mensuelles. Le maillage de cet outil avec *La Lettre du Québec* s'est poursuivi et on a observé une progression du nombre d'abonnés l'ayant téléchargée.

2.6.3 Direction Afrique et Moyen-Orient

La Direction Afrique et Moyen-Orient (DAMO) couvre un vaste territoire peuplé d'un milliard d'habitants et comprenant 54 pays en Afrique et 14 au Moyen-Orient, dont 29 sont membres de la Francophonie. Elle a suivi de près l'évolution de la situation politique, sociale et économique des pays de ces deux grands ensembles géographiques.

Mandat

La Direction Afrique et Moyen-Orient a pour mandat de :

- coordonner l'action du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes en Afrique et au Moyen-Orient;
- proposer une stratégie de relations internationales sur ces territoires, établir et réaliser un programme d'activités qui contribue au rayonnement du Québec et à son développement économique, politique, social et culturel;
- assurer les relations avec les gouvernements étrangers, notamment avec leurs représentants au Québec et au Canada, veiller à l'administration des ententes et des programmes qui peuvent en

résulter et organiser des visites ministérielles dans les pays prioritaires afin de consolider et de développer les relations intergouvernementales;

- promouvoir les échanges de nature scientifique, culturelle et sociale, administrer les programmes et les activités qui s'y rapportent et en évaluer les résultats en collaboration avec divers partenaires.

Relations intergouvernementales

La DAMO a consacré l'essentiel de ses ressources et de ses activités à la promotion du savoir-faire québécois ainsi qu'au développement et à la consolidation de relations politiques et institutionnelles entre le Québec et les dirigeants des principaux pays de son territoire.

En mai 1999, le ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de Guinée, M. Almamy Fode Sylla, a effectué une visite de travail au Québec afin de mieux s'imprégner des particularités de notre système d'enseignement collégial. L'entretien qu'il a eu avec le ministre de l'Éducation, M. François Legault, a porté sur l'implantation éventuelle d'un réseau de collèges d'enseignement technique et professionnel en Guinée.

En mai 1999, le Québec a également reçu la secrétaire d'État chargée des Handicapés du Maroc, M^me^ Nouzha Chekrouni, et une importante délégation de ce pays intéressée par le système d'éducation québécois. M^me^ Chekrouni a séjourné une semaine au Québec et a rencontré les dirigeants de l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi que des représentants des principaux organismes œuvrant dans ce domaine. L'expertise du Québec dans ce secteur pourrait ouvrir la voie à une coopération avec le Maroc.

Les membres de la Commission royale sur l'éducation et la formation au Maroc ont, pour leur part, déposé un rapport à la suite de leur visite au Québec. Une des recommandations suggère de s'inspirer de plus en plus du modèle d'éducation québécois, particulièrement pour la formation professionnelle où l'on privilégie le système de formation par compétence.

Son Altesse Royale le prince El Hassan bin Talal a rencontré le ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, M. François Legault, lors de sa visite au Québec, en mai 1999, à l'occasion du 1^er^ Congrès mondial des collèges et des écoles polytechniques, organisé par l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC).

En juin 1999, le ministre de l'Enseignement supérieur du royaume de l'Arabie saoudite, le Dr Khalid Bin Mohammed El-Ankary, a effectué une tournée universitaire pancanadienne. À l'occasion de sa visite au Québec, le ministre a signé des ententes de coopération avec les Universités McGill et Concordia.

Le Québec a reçu le ministre de la Justice et Garde des sceaux du Mali, M. Amidou Diabaté. À son départ, le ministre a notamment mentionné qu'il s'inspirera de ce qu'il a vu et entendu chez le Vérificateur général et le Commissaire à la déontologie policière pour la mise en place de réformes dans son pays.

En octobre 1999, le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce du Liban, M. Nasser El-Saidi, et une délégation de gens d'affaires ont effectué une mission économique. À Montréal, le ministre El-Saidi a rencontré le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry.

Le Québec ayant été un acteur de premier plan dans l'organisation et la réalisation du Forum sur l'entrepreneuriat qui s'était tenu à Abidjan un an plus tôt, le ministre ivoirien de la Formation professionnelle et technique, M. Koné Dossongui, est venu au Québec en novembre 1999 inventorier les avenues de collaboration à développer. Le coup d'État du 24 décembre 1999 est venu interrompre la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Québec.

En mars 2000, la reine Noor de Jordanie, porte-parole internationale du programme de l'Université McGill pour la société civile et le rétablissement de la paix au Moyen-Orient, a effectué une visite à Montréal à l'occasion de la campagne de financement de ce programme.

Réalisations

La DAMO a contribué à l'organisation et à la réalisation de nombreuses visites de prise de poste et de courtoisie, ainsi qu'à plusieurs visites liées à l'organisation de missions officielles et à la préparation de projets de coopération institutionnelle.

Elle a également fait la promotion de l'expertise québécoise développée par certains ministères et organismes du gouvernement, par des institutions, des entreprises et des ONG en organisant des missions ou en collaborant étroitement à la réalisation d'opérations conduites par d'autres dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient.

Afrique du Nord

En mai 1999, le ministre des Régions, M. Jean-Pierre Jolivet, s'est rendu en Afrique du Nord. Au Maroc, il a notamment rencontré le ministre d'État chargé de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Driss Basri, en vue d'une collaboration en matière de développement régional. En Tunisie, il a signé une entente de coopération en matière de développement des collectivités régionales et locales. Cette coopération portera plus particulièrement sur la mise en place de projets reliés au développement économique, so-

cial et culturel, aux modes de financement et de gestion publique des collectivités régionales et locales, ainsi qu'aux échanges entre organismes et entreprises du Québec et de la Tunisie.

En juillet 1999, la ministre des Relations internationales, M^me^ Louise Beaudoin, a représenté officiellement le gouvernement du Québec aux funérailles du roi Hassan II. Elle y a rencontré la secrétaire d'État chargée de la Coopération, M^me^ Aïcha Belarbi, et discuté avec elle de l'évolution de la coopération bilatérale Maroc-Québec.

Enfin, en octobre 1999, les gouvernements marocain et québécois ont signé une entente de coopération portant sur la modernisation de l'administration publique et le renforcement des systèmes de gouvernance. Cette entente, qui sera largement financée par le PNUD, permettra à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) d'offrir son expertise au gouvernement marocain dans le domaine de la formation des formateurs en ressources humaines.

Afrique de l'Ouest

En mai 1999, une mission commerciale et institutionnelle en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal était dirigée par M. Denis Gervais, sous-ministre adjoint du ministère des Relations internationales, et par M. Michel Chevrier du ministère de l'Industrie et du Commerce. Dans les trois pays visités, les participants ont rencontré les hautes autorités des ministères, des PME, de l'industrie et du commerce, ainsi que des responsables de la formation technique et professionnelle.

En septembre 1999, le passage de M^me^ Marie-Denise Pelletier au Palais des congrès d'Abidjan fut l'occasion d'une couverture médiatique importante tant pour l'artiste que pour le Québec.

La DAMO a soutenu financièrement et techniquement de nombreuses activités de coopération culturelle et économique. Ainsi, elle a assuré la présence de spécialistes québécois à la Foire internationale du livre de Dakar et à l'Institut national de la jeunesse et des sports d'Abidjan.

Enfin, la Direction a participé à l'organisation de la première édition du Marché international africain de Montréal (MIAM), en association avec différents partenaires, dont le ministère de l'Industrie et du Commerce. Le MIAM avait notamment pour objectifs de promouvoir le développement de liens d'affaires et institutionnels avec l'Afrique et d'initier les petites et moyennes entreprises québécoises aux marchés internationaux.

Afrique australe

La Direction a organisé et dirigé une mission de prospection à Maurice, en juin 1999. La délégation, qui réunissait huit représentants institutionnels et d'affaires, a été reçue par le premier ministre et a donné lieu à plusieurs rencontres ministérielles.

Moyen-Orient

En octobre 1999, à l'invitation du gouvernement israélien, le vice-premier ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M. Bernard Landry, a dirigé une importante mission économique au Moyen-Orient. Accompagné d'une trentaine de dirigeants d'entreprises et de sociétés d'État québécoises, le vice-premier ministre a profité de son passage au Moyen-Orient pour se rendre aux Émirats arabes unis (Dubai et Abu Dhabi), en Égypte (Le Caire), en Israël (Tel Aviv et Jérusalem), ainsi que dans les territoires de l'Autorité palestinienne (Ramallah). À Dubai, le vice-premier ministre a inauguré le *Gulf Information Technology Exhibition*, en présence du ministre des Finances et du vice-gouverneur de Dubai, le cheik Hamdan bin Rashid Al Maktoum. À Abu Dhabi, la Fédération internationale des associations de multimédia, dont le siège social est à Montréal, a conclu une entente avec la Fondation culturelle d'Abu Dhabi pour la tenue du second Sommet de la FIAM, en octobre 2000. En Égypte, M. Landry s'est entretenu avec plusieurs ministres, dont le ministre de l'Économie et du Commerce international, le Dr Youssef Boutros Ghali, et le ministre des Transports, le Dr Ibrahim El-Dimeery, responsable d'un vaste programme de modernisation des infrastructures en transport.

En Israël, M. Landry a notamment rencontré le ministre de la Coopération régionale, M. Shimon Perès. Ce dernier a invité le gouvernement du Québec et les entreprises québécoises à investir dans un projet de parc industriel tripartite, en collaboration avec Israël et l'Autorité palestinienne.

À Ramallah, le vice-premier ministre a participé à des rencontres ministérielles et a discuté de projets de coopération dans les domaines de la santé, des télécommunications et des infrastructures.

En janvier 2000, M^me^ Louise Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, s'est rendue dans les territoires de l'Autorité palestinienne, à l'invitation du Dr. Fathi Arafat, président de la Société du Croissant rouge palestinien, et de M. Saeb Erekat, ministre du gouvernement local. Cette mission avait notamment pour but d'évaluer les possibili-

tés de coopération dans le domaine des affaires municipales et de l'assainissement des eaux usées. Lors de cette mission, M^me^ Harel, qui était notamment accompagnée du vice-président à l'administration et secrétaire général de la Société québécoise d'assainissement des eaux, M. Marc Pinsonnault, a rencontré le gouverneur de Gaza, M. Mohammed L. Qudwah; M^me^ Intisar Al Wazeer, ministre des Affaires sociales, et M. Saeb Erekat, ministre du gouvernement local. M^me^ Harel a invité le gouverneur Qudwah et le ministre Erekat au Québec afin d'apprécier l'expertise québécoise en matière d'assainissement des eaux usées.

Depuis janvier 2000, la Direction Afrique et Moyen-Orient travaille en étroite collaboration avec les consuls généraux d'Israël et d'Égypte à la mise en œuvre des ententes de coopération multisectorielles Québec-Israël et Québec-Égypte, ratifiées par le gouvernement du Québec en 1999.

Enfin, un millier de bourses d'exemption de frais majorés de scolarité ont été accordées à des étudiants des pays de l'Afrique et du Moyen-Orient qui fréquentent nos institutions d'enseignement supérieur.

2.6.4 Service des institutions européennes

Mandat

L'importance qu'accorde le ministère des Relations internationales à l'évolution de l'intégration communautaire s'est concrétisée par la création, en octobre 1999, du Service des institutions européennes qui relève de la Direction générale Europe, Afrique et Moyen-Orient. La mise en place du Service marque ainsi la volonté du Ministère d'accroître les relations du Québec avec l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et de favoriser une meilleure prise en compte du nouvel environnement institutionnel européen. Le Service entend donc :

- renforcer sa capacité à cerner la nature et la portée des principaux enjeux politiques, économiques et culturels que comporte pour le Québec le présent processus d'intégration communautaire;
- sensibiliser les décideurs européens et québécois aux différentes réalités qui leur sont propres;
- intensifier ses efforts afin de constituer un interlocuteur actif dans le cadre de la coopération développée en vertu du *Plan d'action commun Canada-UE*.

Relations intergouvernementales

Au cours de la dernière année, la ministre des Relations internationales, M^me^ Louise Beaudoin, a effectué une mission à Bruxelles dans le but de discuter avec des décideurs européens de divers thèmes relatifs aux relations entre le Québec et l'Union européenne. Mentionnons également que plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec ont participé activement aux conférences et activités organisées par le Conseil de l'Europe que ce soit sur des questions liées à la citoyenneté démocratique, à la famille et l'enfance ainsi qu'aux questions touchant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Enfin, l'année a aussi été marquée par la venue d'une délégation de la Commission de l'environnement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Cette mission avait pour but de sensibiliser et d'informer les parlementaires européens des pratiques et des modes de gestion forestière en vigueur au Québec.

Réalisations

Le Ministère poursuit son appui aux activités menées dans le cadre de la Chaire Jean-Monnet qui constitue une plate-forme d'échange stratégique et de réflexion sur l'évolution du processus d'intégration européenne et du dialogue transatlantique. C'est dans ce cadre que la ministre des Relations internationales, M^me^ Louise Beaudoin, a prononcé un discours lors de la tenue d'un symposium international qui s'est déroulé sous la présidence finlandaise de l'Union européenne.

Dans sa volonté de poursuivre ses liens de coopération en sciences et technologies avec la Commission européenne, le Service, en collaboration avec d'autres partenaires gouvernementaux, a mis sur pied deux séminaires d'information sur les opportunités de partenariat en biotechnologies et en technologies de l'information. Soulignons qu'à cette dernière occasion, de hauts fonctionnaires de la Commission européenne ont accepté l'invitation du ministère des Relations internationales de venir présenter les modalités liées au V^e^ Programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne.

Dans le but de soutenir l'intégration des jeunes dans l'environnement institutionnel européen, le Service a entrepris des démarches afin de donner la possibilité à de jeunes Québécois de faire un stage au Conseil de l'Europe. Deux jeunes étudiantes ont ainsi pris part à deux stages de six mois. Le Ministère s'est également associé pour une seconde année consécutive à la tenue de la Simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe. Cette activité mise sur pied par des étudiants de l'Université Laval regroupe aujourd'hui une centaine d'étudiants provenant d'importantes universités européennes.

2.7 Bureau des missions

Mandat

Le Bureau des missions est responsable de la coordination générale des Missions Québec dirigées par le premier ministre du Québec à l'étranger. Il assure notamment la concertation interministérielle et coordonne l'élaboration des programmes, la logistique, les communications et les relations avec le Protocole. Il joue également le rôle d'intermédiaire entre le cabinet du premier ministre et les différents intervenants publics engagés dans la préparation et la réalisation des missions.

Le Bureau des missions est aussi responsable de la coordination de la participation du Québec aux missions d'Équipe Canada. Il veille alors plus particulièrement à l'élaboration des activités se déroulant dans le cadre des plages réservées aux activités des gouvernements infranationaux.

Activités

Les Missions Québec de même que la participation québécoise aux missions d'Équipe Canada visent à stimuler la croissance économique et à accroître la notoriété du Québec à l'étranger, notamment en faisant la promotion de ses grands secteurs d'excellence.

Sous la direction du premier ministre du Québec, associant les entreprises et institutions québécoises à une équipe d'encadrement gouvernementale, ces missions contribuent également au développement des liens institutionnels et politiques entre le Québec et les pays visités. Les résultats des missions peuvent donc être analysés sous l'angle des retombées économiques en terme de valeur des contrats signés, et des retombées institutionnelles et politiques, en terme d'ententes conclues entre les partenaires étatiques.

Dès sa création, au mois d'août 1999, le Bureau des missions a eu comme premier mandat de coordonner la participation du Québec à la mission d'Équipe Canada au Japon, du 11 au 18 septembre 1999. Cette mission a permis de mettre en relief l'importance des liens économiques qui existent entre le Japon et le Québec. Quarante-quatre participants se sont joints à cette mission qui a permis au Québec de récolter 55 % des 409 millions de dollars de la valeur des ententes signées par les entreprises canadiennes et 88 % des 178 millions de dollars des contrats obtenus. Aux plans institutionnel et politique, le premier ministre du Québec fut le seul à rencontrer, en tête à tête, un élu ministériel japonais et à prononcer une conférence publique. Cette rencontre avec le ministre de l'Éducation a permis d'explorer de nouvelles avenues de coopération, dont la mobilité d'étudiants qui permettrait d'augmenter le nombre d'étudiants japonais inscrits dans des universités québécoises et le nombre de professeurs de français québécois dans des écoles japonaises.

Du 20 au 24 octobre 1999, le Bureau des missions a coordonné une Mission Québec en Californie, dirigée par le premier ministre ainsi que la ministre des Relations internationales et le ministre délégué au Tourisme. Celle-ci visait cinq grands secteurs d'activités : l'animation 2D-3D, la convergence téléphonie/informatique, l'éducation, la culture et le tourisme. Soixante-treize participants se sont joints à cette Mission Québec qui a conclu des contrats d'une valeur de 52 millions de dollars.

Cette mission a également permis d'intensifier les relations du Québec avec le milieu académique californien. Dans le cadre de diverses rencontres et ateliers, la ministre des Relations internationales a notamment fait la promotion des études québécoises en Californie ainsi que des écoles québécoises offrant des programmes d'immersion en français. Soulignons aussi que le ministre délégué au Tourisme a rencontré quelque 200 grossistes et journalistes spécialisés pour faire la promotion des atouts touristiques du Québec et de ses avantages comparatifs.

Enfin, au cours des premiers mois de l'année 2000, le Bureau des missions s'est consacré à la préparation de la première mission économique et institutionnelle dirigée par un premier ministre du Québec en Amérique du Sud : Mission Québec en Argentine et au Chili qui se tiendra du 12 au 20 mai 2000.

2.8 Direction générale de l'aide internationale et de la coopération

2.8.1 Secrétariat à l'aide internationale

Mandat

Le Secrétariat à l'aide internationale a pour mandat d'inventorier les actions gouvernementales et paragouvernementales consacrées à l'aide internationale, de coordonner les actions gouvernementales en matière d'aide humanitaire internationale, d'assurer la mise en place des mécanismes requis et, finalement, de gérer les programmes *Aide à l'action humanitaire internationale* et *Québec sans frontières* ainsi que le Fonds délégué MRI-AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale).

Activités

Le Secrétariat à l'aide internationale a évalué 123 projets dans le cadre du *Programme d'aide à l'action humanitaire internationale*. Des subventions totalisant 3 617 507 $ ont été attribuées à 32 organismes québécois de coopération internationale pour la réalisation de 68 projets dans les pays les moins favorisés de la Francophonie, de l'Amérique latine et des Antilles.

Pour une cinquième année consécutive, le programme *Québec sans frontières* a permis à 184 jeunes Québécoises et Québécois, de 18 à 30 ans, de s'initier à la coopération internationale. Neuf organismes québécois de coopération internationale, membres de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), ont ainsi mis à profit leur savoir-faire pour la réalisation de 21 stages dans 14 pays de l'Amérique latine, des Antilles et de l'Afrique francophone. En plus d'offrir aux stagiaires l'occasion de vivre une expérience ayant une incidence sur leur cheminement personnel et sur le développement de leurs habiletés professionnelles, *Québec sans frontières* permet à la société québécoise de soutenir de façon tangible les efforts de développement de collectivités de pays moins favorisés.

Par ailleurs, 1999-2000 aura aussi permis de réaliser la 3e édition des Journées québécoises de la solidarité internationale. Tenue en octobre, cette activité a été réalisée par l'AQOCI et ses membres, grâce au soutien financier de 225 000 $ du ministère des Relations internationales pour la coordination et la réalisation d'une centaine d'activités de sensibilisation et d'éducation dans toutes les régions du Québec. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé à ces manifestations. Le thème retenu en 1999-2000, *« Est-ce ainsi que les femmes vivent... face à la pauvreté et à la violence ? »*, se voulait un pas de plus vers la marche des femmes de l'an 2000.

Enfin, le *Programme ministériel d'appui aux organismes de coopération internationale* (Fonds délégué MRI-AQOCI), doté d'un budget de 140 000 $, a permis de financer 15 projets d'éducation et de sensibilisation du public québécois.

2.8.2 Direction de la coopération

Mandat

Au cours de l'année 1999, dans le cadre de sa réorganisation administrative, le ministère des Relations internationales a créé une Direction de la coopération. Le volet de la coopération de l'action internationale du Québec est dorénavant géré centralement, dans une perspective d'ensemble, afin de maximiser l'impact des efforts de coopération et favoriser une meilleure concertation avec les ministères et organismes sectoriels au Québec. Le mandat de la Direction de la coopération est de définir les priorités en matière de coopération en fonction des intérêts du Québec. Cette Direction prépare, avec la collaboration des directions géographiques, les commissions de coopération, les rencontres de mi-parcours ou autres réunions visant à établir les priorités et la programmation des activités de coopération.

Activités

France

La coopération entre le Québec et la France affiche toujours le même dynamisme couvrant un nombre de secteurs d'intérêt prioritaire pour les deux partenaires. Ces actions de coopération sont principalement canalisées par la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ), instance bilatérale de coopération qui, lors de sa 57e session tenue les 25 et 26 janvier 1999 à Québec, a adopté une programmation biennale pour les années 1999 et 2000. Dans le cadre de la réforme de la CPCFQ amorcée lors de la 57e session, la coopération franco-québécoise est recentrée autour de grands enjeux actuels en matière de développement économique, scientifique, technologique, culturel et social, et axée sur des projets structurants, choisis en fonction des intérêts communs de la France et du Québec.

Sous la thématique *Développement des technologies de pointe*, trois thèmes prioritaires ont été retenus : matériaux et propriétés d'usage, vieillissement et environnement. Le financement de ces nouvelles activités a permis à une quinzaine d'équipes franco-québécoises de démarrer des projets de coopération. En matière de coopération culturelle, on a voulu privilégier les projets de coopération de grande envergure, à large rayonnement et à retombées importantes pour les milieux artistiques québécois et français. En témoigne la coopération établie entre le Domaine Forget et la Fondation Royaumont.

Dans le domaine des inforoutes, les dossiers qui ont retenu l'attention de la CPCFQ furent principalement ceux reliés aux soins de santé à distance, à la place du français dans les standards Internet, au téléapprentissage, au traitement linguistique du français dans les moteurs de recherche et au rayonnement de l'expertise québécoise en multimédia. En matière d'éducation, les concours franco-québécois *Histoires croisées et Concours québécois en entrepreneurship - Concours talents 1999* se sont poursuivis en 1999.

Belgique

À la suite de l'entrée en vigueur du nouvel accord de coopération entre le Québec et les entités fédérées francophones de Belgique, la première Commission mixte Québec-Wallonie-Bruxelles a eu lieu à Bruxelles, du 28 juin au 2 juillet 1999. C'était la première fois que des représentants de la Communauté française de Belgique, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française se réunissaient avec leur partenaire québécois pour aborder ensemble, au niveau officiel et dans un cadre bilatéral, des sujets d'intérêt commun.

Le prix Québec-Wallonie-Bruxelles du disque de chanson 1999 a été attribué à l'auteur-compositeur-interprète québécois M. Mario Peluso pour son disque *Malgré tout*. Le prix Québec-Wallonie-Bruxelles du livre de jeunesse 1999, lui, a été remis à M^me^ Caroline Grégoire de la CFB, pour son livre *Tonton René et Tante Gilberte*. Le prix de musique contemporaine Flandre-Québec (1998) a été remis, en novembre 1999, au compositeur flamand, M. Martin Valcke, pour son œuvre *Strijkkwartet*.

Espagne

La visite du premier ministre du Québec en Catalogne, en mars 1999, a permis la signature d'une déclaration conjointe de coopération qui précise les grands axes de développement souhaités. Une série d'activités culturelles se sont déroulées de février à octobre 1999, sous l'appellation *Québec a Catalunya* qui faisait écho à l'imposante programmation culturelle offerte par la Catalogne, au Québec, à l'été 1996. La coopération en matière linguistique a connu la fin d'un premier cycle à l'automne 1999 avec la tenue d'un colloque international à Barcelone sur les politiques et les législations linguistiques comparées. Les échanges universitaires se poursuivent en 1999-2000 et demeurent le fer de lance d'une coopération scientifique et technologique en développement.

Royaume-Uni

L'entente entre le ministère des Relations internationales et le *British Council* pour favoriser les échanges culturels a permis au Québec d'accueillir quatre missions de représentants d'organismes culturels venant des secteurs des arts de la scène et de la muséologie.

Italie

Le programme de coopération scientifique et technologique de la 3^e^ session de la Sous-commission mixte Québec-Italie a soutenu cinq nouveaux projets de coopération pour la partie québécoise. Grâce au financement croisé, ce programme a permis la réalisation de 11 stages et de 10 missions.

Mexique

En 1999-2000, trois événements majeurs ont marqué la coopération culturelle Québec-Mexique : la signature d'une entente, dans le cadre de Mission Québec dirigée par le premier ministre, entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et le *Fondo Nacional para la Cultura y las Artes* portant sur l'échange de résidences artistiques et les expositions *Art moderne mexicain 1900-1950* et *Moi et ma circonstance* (art contemporain mexicain) au Musée des beaux-arts de Montréal. Dans le domaine de la science et de la technologie, il faut souligner la signature en mai 1999 d'une entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de Mexico. Elle porte sur la mise en œuvre par l'UQAM et l'Université autonome de l'État de Mexico de projets visant la protection et la gestion intégrée de ressources hydriques en appui à la Chaire industrielle en gestion intégrée des ressources hydriques de l'UQUAM.

Maroc

Au cours de l'année 1999-2000, la coopération entre le Maroc et le Québec a été réactivée. En matière de formation professionnelle, le Québec a fait valoir son expertise dans le domaine de la gestion de la formation auprès des entreprises marocaines. Des séminaires et stages visant la sensibilisation aux différents modèles développés par le Québec en matière de planification, d'organisation et de gestion de la formation professionnelle et technique ont été réalisés. Au cours des deux dernières années la coopération entre le royaume du Maroc et le Québec dans le domaine de l'emploi et du développement social a été marquée par plusieurs stages d'exploration au cours desquels les cadres et les experts marocains se sont familiarisés avec les systèmes québécois de gestion des services publics d'emploi et de lutte contre la pauvreté.

Viêt-nam

Les activités du Québec au Viêt-nam sont encadrées par l'Entente de coopération économique et technologique conclue en 1992 et précisées régulièrement lors de la réunion de la Commission Québec-Viêt-nam. La dernière réunion s'est tenue au Viêt-nam en mars 2000. À cette occasion, les deux parties ont convenu d'accentuer les échanges dans les secteurs de l'énergie, des ressources naturelles, de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Au cours de l'année 1999, diverses missions ont été réalisées de part et d'autre. Dans le secteur de la santé, une mission québécoise au Viêt-nam a eu lieu en mars 1999. Cette mission, impliquant l'Université de Thai Nguyen et l'Université de Montréal, était axée sur la formation en médecine de première ligne.

Chine

Les relations entre la république de Chine et le Québec dans le domaine de l'éducation sont actives. Grâce à l'entente en éducation, signée il y a 20 ans, quatre étudiants québécois effectuent présentement des études en Chine grâce à une bourse du gouvernement chinois. Au même moment, trois étudiants chinois effectuent des études supérieures dans les universités québécoises, grâce à une bourse du ministère de l'Éducation du Québec. De plus, près de 90 étudiants

chinois bénéficient d'une bourse d'exemption de frais majorés de scolarité.

2.9 Direction des affaires régionales et des événements internationaux

2.9.1 Direction des affaires métropolitaines

Mandat

Depuis janvier 2000, la Direction des affaires métropolitaines (DAM) relève du sous-ministériat aux affaires régionales et aux événements internationaux. Cette direction coordonne les activités de démarchage auprès des organisations internationales afin de susciter leur installation dans la métropole et propose les mesures susceptibles d'assurer leur développement, une fois qu'elles sont établies au Québec. Elle assume l'actualisation et la mise en œuvre de la *Politique gouvernementale d'accueil et de reconnaissance des organisations internationales*. Elle représente également le gouvernement au Conseil de gestion du Fonds de développement international de Montréal (FODIM), géré par Montréal International. Ce fonds vise la promotion de Montréal, l'accueil et l'établissement de nouvelles organisations internationales de même que le maintien et l'expansion de celles déjà présentes sur ce territoire. Il sert aussi à soutenir la tenue de conférences ou d'événements internationaux susceptibles d'entraîner l'établissement d'organisations internationales dont le siège pourrait s'établir à Montréal.

Cette direction gère la *Mesure d'appui aux événements internationaux multilatéraux* (MAEIM), sauf pour la région de la Capitale-Nationale. Elle coordonne les travaux du Comité d'orientation et de concertation sur les événements internationaux majeurs à Montréal, composé notamment du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, du Palais des congrès de Montréal et de Montréal International. Ce comité vise à augmenter le rayonnement et la notoriété du Québec en attirant de façon spécifique des événements internationaux d'intérêt stratégique et en y menant des actions ciblées et concertées afin d'en maximiser les impacts. Le directeur des affaires métropolitaines participe également à un sous-comité de promotion, issu du Comité de marketing gouvernemental, dont la présidence est assumée par Investissement Québec.

La Direction assure la présence du Ministère auprès de diverses instances de la Ville de Montréal et de la région métropolitaine dont les activités ont une incidence internationale. Elle représente le Ministère auprès des cinq Conférences administratives régionales (CAR), soit celles de Montréal, Laval, la Montérégie, les Laurentides et Lanaudière. À cet effet, elle gère la *Mesure d'appui à l'internationalisation des régions du Québec* en incitant les régions limitrophes à Montréal à insérer la dimension internationale dans leur stratégie de développement et à s'intégrer à la dynamique de la métropole.

Enfin, la Direction coordonne les activités d'affaires publiques en ce qui a trait aux organisations internationales et aux événements internationaux multilatéraux : assemblées générales, accords de reconnaissance, participation ministérielle à des événements internationaux (stratégies, conférences, allocutions, communiqués). Elle participe également aux activités publiques des consulats et des autres instances internationales présentes à Montréal.

Réalisations

La Direction a contribué à l'implantation d'organisations internationales dans la métropole par l'entremise, entre autres, de sa participation au conseil de gestion du Fonds de développement international de Montréal (FODIM), géré par Montréal International, et de la *Politique gouvernementale d'accueil et de reconnaissance des organisations internationales*. Pour l'année financière 1999-2000, la contribution du Ministère à Montréal International a été de 416 000 $. Ce soutien vise le maintien des organisations internationales à Montréal ainsi que l'appui de celles en phase d'implantation.

De concert avec Montréal International, la Ville de Montréal et certains ministères des deux paliers de gouvernement, le Ministère a contribué financièrement, par l'intermédiaire du FODIM, à des activités liées à l'établissement ou au développement des organisations internationales non gouvernementales (OING) suivantes : le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone, le Forum international de Montréal, l'Institut de statistique de l'Unesco, le Centre international pour l'accessibilité au transport et l'Association internationale des avocats de la défense. Il convient enfin de mentionner l'implantation à Montréal du secrétariat du Forum global sur la diversité biologique, une initiative de l'Union québécoise de la conservation de la nature à laquelle la DAM a aussi contribué.

Le 1er novembre 1999, la ministre des Relations internationales a reconnu par accord, au nom du gouvernement, sept nouvelles OING :

- l'Institut international de gestion des grandes métropoles qui fait partie de MÉTROPOLIS;
- l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires;
- le Bureau international de tourisme social (BITS-Amériques);

- FAMILIS - l'Organisation mondiale pour les familles;
- ORBICOM - le réseau international des Chaires de l'UNESCO en communication;
- le Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation d'impacts (AIÉI / IAIA);
- le Bureau international des droits des enfants.

La Direction a tenu aussi une table ronde avec des représentants des OING, reconnues pour leur dynamisme, permettant ainsi des échanges avec la ministre quant à la signification de leurs activités et leur rôle stratégique au sein de la société civile.

Des négociations, en vue de la signature d'un bail emphytéotique, ont été menées par l'Association du transport aérien international et la Société internationale de télécommunications aéronautiques avec leurs propriétaires respectifs. Une telle signature, prévue en 2000-2001, permettrait à ces organisations prestigieuses de mieux bénéficier des dispositions stipulées dans les accords de reconnaissance déjà signés.

La Direction a amorcé la préparation d'un mémoire au Conseil des ministres, en vue de l'adoption d'un programme de soutien financier visant à favoriser davantage l'implantation d'organisations internationales au Québec. La démarche en cours a pour but de permettre au gouvernement d'offrir les engagements financiers requis lorsque des offres de candidature en vue d'accueillir de nouvelles organisations internationales stratégiques sont présentées pour la métropole, la région de la Capitale-Nationale ou une région donnée du Québec. Par la création d'un tel programme, le gouvernement sera en mesure de réagir rapidement à toute occasion de maintien ou d'accueil d'une organisation internationale, jugée importante pour le Québec.

En matière d'événements internationaux, par l'entremise d'une mesure d'appui financier et par sa participation aux travaux du COCEIMM dont elle assume le secrétariat, la Direction a assuré la coordination interministérielle de la prestation gouvernementale. Dans cette optique, les événements suivants ont été traités;

- ORBICOM; les connexions du savoir;
- la Conférence internationale sur le vieillissement;
- le 35e Mondial des métiers;
- le congrès de la *Society of Competitive Intelligence Professionnals*;
- le 55e Forum de l'*American Helicopter Society*;
- le colloque du tourisme adapté organisé par KÉROUL;
- la Conférence mondiale de la société civile, dont l'ouverture a été présidée par le secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan.

La ministre des Relations internationales a représenté le gouvernement lors de cette conférence mondiale. La Direction a participé, au début 2000, de concert avec le Protocole et la Direction Europe, Afrique et Moyen-Orient, aux travaux préparatoires de la Conférence de Montréal sur la mondialisation des économies.

En ce qui concerne l'internationalisation des régions, la Direction a poursuivi sa participation aux cinq conférences administratives régionales et assuré le suivi de la *Mesure d'appui à l'internationalisation des régions*. À ce titre, elle a apporté un soutien financier et technique aux Conseils régionaux de développement de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière afin que ces régions intègrent la dimension internationale dans leur stratégie de développement. Enfin, la Direction préside le comité du CAR de la Montérégie sur l'action internationale.

En 1999-2000, la Direction a apporté son soutien en matière d'affaires publiques, lors des événements suivants :

- ORBICOM : les connexions du savoir, en avril 1999;
- la participation de Mme Louise Fréchette, vice-secrétaire générale de l'ONU, à titre de conférencière invitée du Conseil des relations internationales de Montréal, le 18 juin 1999;
- la signature de sept accords de reconnaissance avec des OING;
- l'annonce par la ministre des Relations internationales de la création de 200 emplois par la Société internationale de télécommunications aéronautiques, le 1er novembre 1999;
- la préparation du déjeuner-causerie de la ministre des Relations internationales devant le CORIM;
- l'organisation de la participation du Ministère au colloque du tourisme adapté, au printemps 2000.

Enfin, cette direction a participé aux diverses activités publiques organisées par les consulats et les organismes gouvernementaux.

2.9.2 Direction des affaires de la capitale nationale et des régions

La Direction des affaires de la capitale nationale et des régions (DACNR) a été créée le 12 octobre 1999. Jusqu'à cette date, un chargé d'affaires auprès de la capitale et des régions a assuré la gestion des affaires courantes. L'année budgétaire 1999-2000 a été pour cette direction l'occasion de définir un plan

d'action pour la région de la Capitale-Nationale de même que les orientations qu'elle entend privilégier au cours des prochaines années au regard des régions. Ses efforts ont également porté sur l'établissement d'un état de la situation, la définition et l'articulation de son mandat.

Les fonctions premières et les défis qui confrontent la DACNR sont la concertation, la coordination, le partenariat et l'accompagnement. On les retrouve tous, à divers degrés, dans l'une ou l'autre des problématiques de son mandat. Ainsi, au regard de la dimension régionale, les rôles de concertation et d'accompagnement prédominent. En matière événementielle, c'est la fonction de coordination qui domine. Enfin, le partenariat constitue la clef de voûte en ce qui concerne les organisations internationales.

Le 13 octobre 1999, la ministre des Relations internationales a déposé le plan d'action pour la région de la Capitale-Nationale. Ce plan d'action est fondamental aux réalisations de cette direction. La sensibilisation à l'importance de l'internationalisation de la région progresse rapidement. Le niveau de connaissance des intervenants de la région sur la problématique internationale demande une attention particulière. Les efforts consentis au cours des dernières années pour l'arrimage de partenariats, la mise en place de mécanismes de concertation et la conduite d'actions coordonnées en fonction de priorités doivent être poursuivis.

La définition prochaine de nouvelles structures municipales ou régionales se traduira par l'établissement de partenariats révisés et de mécanismes de concertation ciblés en matière d'internationalisation pour la région de la Capitale-Nationale. Cette direction se veut à l'écoute des intervenants lors de cette révision et voudra les accompagner dans leur cheminement.

Conformément à l'*Entente spécifique sur le rayonnement international de la région de Québec* intervenue le 31 mars 1999, le Ministère a renouvelé, pour l'année budgétaire 1999-2000, sa contribution au Groupe de rayonnement international.

En matière événementielle, cette direction doit traiter les dossiers des événements internationaux qui se tiennent partout au Québec, sauf dans la métropole. L'établissement de stratégies d'attraction et de partenariats s'appuyant sur la synergie des organisations de la région, de même que la mise à profit des événements internationaux permettront le développement des organisations internationales de la région de la Capitale-Nationale (nombre, importance et capacité d'agir).

Le Ministère a consacré des budgets à l'internationalisation des régions au cours des trois dernières exercices budgétaires. Ainsi, outre la région de la Capitale-Nationale et celle de la métropole qui ne sont pas couvertes par ce programme, toutes les régions ont pu, bien qu'à des degrés divers, en bénéficier. La nature, l'importance et la portée des projets soumis ont en effet été variables d'une région à l'autre. Toutefois, grâce à ce programme, toutes les régions du Québec sont aujourd'hui sensibilisées à la dimension internationale. Plusieurs ont traduit leur internationalisation par l'établissement d'un plan d'action, la conception de dossiers novateurs, la réalisation de projets bien structurés et toujours conçus en fonction de leurs particularités. Les attentes des régions en matière d'internationalisation ont proportionnellement crû vis-à-vis du Ministère. Ainsi, l'Association des régions du Québec (ARQ) est depuis 1997 un partenaire privilégié.

2.10 Protocole

Pour toutes les activités officielles du gouvernement du Québec, le Protocole veille à l'application du cérémonial d'État en tenant compte des règles et pratiques en vigueur en matière de protocole. Il assure les communications officielles du gouvernement du Québec avec les gouvernements étrangers et leurs représentations sur son territoire. De concert avec les directions géographiques et multilatérales du Ministère, ainsi qu'avec le réseau des représentations du Québec à l'étranger, il contribue à la réalisation des objectifs de la politique internationale du gouvernement du Québec.

Le Protocole voit aux conditions nécessaires à la réalisation optimale et au succès des rencontres internationales se déroulant au Québec et qui requièrent, sur son territoire, la participation des autorités politiques du gouvernement. Il voit également à l'accueil des membres des gouvernements étrangers au Québec et veille à la réalisation de l'ensemble de leurs visites.

Le Protocole participe à la conception et à la réalisation des missions du premier ministre à l'étranger et agit à titre de conseiller pour celles qui sont effectuées par les ministres du gouvernement du Québec. Le bilan des principales visites et autres activités organisées entièrement ou partiellement par le Protocole, en 1999-2000, se trouve à l'Annexe V. Le Protocole dispense, sur demande, des conseils relatifs aux règles protocolaires, principalement au personnel de l'administration publique et parapublique québécoise.

Par l'entremise du Protocole, le gouvernement du Québec s'assure que les moyens adéquats soient mis en œuvre pour garantir aux représentations étrangères et, par extension, aux membres des organisations internationales établies sur son territoire, l'exécution optimale de leurs fonctions. Il s'inscrit ainsi dans une tradition séculaire consacrée par la pratique interna-

tionale, telle qu'elle a été codifiée dans les Conventions de Vienne, permettant à ces personnes d'éviter qu'il ne soit porté atteinte aux bonnes relations qui existent entre le pays où elles se trouvent (l'État de résidence) et celui d'où elles viennent (l'État d'envoi).

Le Protocole consacre donc une partie importante de ses ressources et de son effectif à la prise en charge de ses responsabilités dans le domaine des privilèges et des immunités. Des efforts particuliers ont été consentis, au cours de la dernière année, à la mise au point des services qui sont dispensés, visant ainsi à répondre adéquatement à plus de 8 000 demandes qui lui ont été adressées et qui sont afférentes aux privilèges et immunités conférés à leurs bénéficiaires.

Le Protocole a notamment intensifié ses efforts dans le but de simplifier les procédures administratives, de favoriser la qualité de l'information et d'améliorer la rapidité de ses interventions auprès des personnes qui font appel à son expertise.

2.11 Services

2.11.1 Direction des affaires juridiques

La Direction des affaires juridiques relève du ministère de la Justice et dessert tant le Ministère que le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif. Elle a pour mandat d'assurer la légalité, en droit national et international, de l'action du Ministère. Elle agit également à titre de conseillère en droit international auprès d'autres ministères, en vue d'assurer la cohérence des actes du gouvernement en cette matière, dont les conventions internationales, les immunités et les prérogatives de courtoisie. Enfin, elle porte une attention constante à l'application de l'article 15 de la loi du Ministère qui veut que la ministre, dans la conduite des affaires internationales, veille à ce que soit respectée la compétence constitutionnelle du Québec.

La Direction a participé à la négociation, à la rédaction et à la révision des ententes internationales. Aussi, la rédaction de contrats, de décrets et d'opinions juridiques a été au nombre de ses activités courantes. Par ailleurs, un support juridique a été accordé aux délégations et aux autres formes de représentation du Québec à l'étranger.

Plus spécifiquement, la Direction a conseillé le Ministère sur la procédure et les modalités de mise en œuvre des conventions internationales. Elle a fait aussi partie de groupes de travail interministériels, dont le Comité interministériel sur l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que le Comité interministériel sur l'adoption internationale. Membre du Comité de négociation des ententes en matière de sécurité sociale (CNESS), elle a participé aux négociations qui ont eu cours pendant cet exercice financier.

En matière d'immunités, de privilèges et de prérogatives de courtoisie, la Direction a été saisie de plusieurs demandes relatives à l'application au Québec des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires.

La Direction a participé activement à la mise en œuvre de la politique d'accueil des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'à la rédaction, à la négociation et à l'interprétation d'ententes et d'accords avec de telles organisations. Elle a pris part aussi aux activités du Comité ministériel sur la protection des renseignements personnels.

Enfin, soulignons que la Direction offre de semblables services au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, au ministère de l'Industrie et du Commerce, à celui de la Recherche, de la Science et de la Technologie ainsi qu'à Tourisme Québec.

2.11.2 Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines (DRH) a assuré la réalisation des activités d'évaluation et de dotation des emplois, de gestion des conditions du travail et de la rémunération du personnel ainsi que du plan de développement des ressources humaines, la mise en place du Comité des effectifs, le développement et la mise en place de la *Politique d'accueil et d'intégration du nouveau personnel*, dont la tenue de cinq jours de formation pour les intervenants en relations internationales, l'implantation au Québec de la *Politique ministérielle concernant la gestion du rendement*, la mise en place des nouvelles conventions collectives de travail, la création et l'analyse d'un projet de modification de la *Directive concernant le régime d'emploi des personnes recrutées à l'extérieur du Québec*. De plus, elle a participé aux travaux du Sous-secrétariat au personnel de la fonction publique concernant la révision de la classification des emplois et, plus spécifiquement, au groupe de travail de la « Famille du développement économique, social et culturel » de même qu'aux travaux du comité chargé de l'implantation au Ministère de la *Loi sur l'administration publique visant la modernisation de la gestion publique*.

La sécurité physique des personnes, des renseignements et des lieux a fait l'objet d'un programme d'actions qui s'est matérialisé par des réalisations dont l'instauration de contrôles électroniques des accès à Québec, Montréal, Londres, Bruxelles et New York; l'installation de systèmes d'alarmes et l'achat de classeurs sécuritaires et déchiqueteurs au siège et

dans le réseau; l'instauration de l'entretien ménager de jour au siège et dans le réseau; l'achat d'équipements téléphoniques et de télécopieurs cryptés pour les communications entre le siège et les principales délégations et la dotation d'enveloppes sécuritaires pour le transport du courrier entre le siège et le réseau des délégations. Enfin, la DRH participe aux travaux du Comité ministériel sur la protection des renseignements personnels.

2.11.3 Direction des ressources financières et matérielles

Mandat

La Direction des ressources financières et matérielles assure le développement et la gestion des services requis en matière de ressources financières et matérielles.

Dans le secteur des ressources financières, elle coordonne les phases du processus budgétaire et conseille les gestionnaires sur les questions financières et administratives. Elle gère les opérations financières et comptables du Ministère, les revenus ainsi que les fonds de roulement des représentations du Québec à l'étranger.

Dans le secteur des ressources matérielles, elle coordonne les activités de gestion immobilière de même que les fonctions de courrier et messagerie, téléphonie, acquisition de biens mobiliers, gestion du parc de photocopieurs et ce, tant au Québec qu'à l'étranger. De plus, elle gère le Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger (FOGIQE), lequel concerne l'administration du volet immobilier du Ministère à l'étranger. Enfin, dans ce secteur, elle effectue des travaux de recherche et d'analyse sur la politique de gestion des biens et services et sur les règlements administratifs dans son champ d'intervention.

Réalisations

La Direction participe aux travaux reliés à la modernisation de la fonction publique et se prépare à l'implantation des futurs systèmes gouvernementaux de gestion intégrée des ressources. De façon plus concrète et immédiate, elle a soutenu l'implantation des nouveaux procédés de paiement (cartes d'achat, virements directs) et du nouveau système de traitement électronique des formulaires mis en place par le ministère des Finances, lequel influence grandement les opérations de trésorerie avec l'étranger.

Aussi, la Direction a donné suite à l'importante réorganisation administrative réalisée à l'automne 1999 au plan de l'actualisation des désignations des pouvoirs, de l'organisation des tâches administratives et du réaménagement des espaces à Québec.

À l'étranger, elle a procédé à l'achat des bureaux de la Délégation générale du Québec au Mexique, à l'ouverture de nouveaux bureaux à Berlin pour la représentation du Québec en Allemagne et à Paris pour les besoins d'Investissement Québec, à l'agrandissement des locaux du Service d'immigration du Québec à Hong Kong et à la relocalisation des bureaux de la Délégation du Québec à Boston et des représentations à Munich, Santiago et Manille. Également les baux de la Délégation générale du Québec à Tokyo, du studio de New York et de l'antenne de Caracas ont été renouvelés. La Direction a également procédé aux travaux d'entretien et de rénovation des bureaux de Mexico et des résidences de New York et Bruxelles. Enfin, elle a participé aux travaux du Comité ministériel sur la protection des renseignements personnels.

2.11.4 Direction de la vérification interne

Mandat

La Vérification interne est une fonction indépendante d'appréciation créée au sein du Ministère dont l'objectif est d'examiner et d'évaluer ses activités. Sous l'autorité de la sous-ministre, le vérificateur interne assiste les gestionnaires dans l'exercice efficace de leurs responsabilités. À cet effet, il leur fournit des analyses, des évaluations, des recommandations, des avis et conseils et de l'information sur les activités examinées.

L'objectif de la vérification interne intègre aussi la promotion d'un contrôle efficace exercé à un coût raisonnable. Cette direction collabore, avec d'autres, aux travaux du Comité ministériel sur la protection des renseignements personnels.

Réalisations

Six mandats de vérification ont été réalisés. De l'information a été fournie sur la gestion de la Délégation générale du Québec à Paris, notamment sur les pratiques de gestion et sur les contrôles exercés sur les ressources financières, matérielles, humaines et informatiques, de même que sur la gestion des risques et des contrôles des activités. Des évaluations ont porté sur la gestion de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse. Des observations ont été présentées sur la gestion des privilèges et des immunités et des analyses ont été fournies sur les achats de billets d'avion. Finalement, un suivi a été effectué sur l'application des recommandations présentées dans les rapports des quatre dernières années.

Des avis et des conseils en matière de contrôles ont été adressés aux gestionnaires, à leur demande. De plus, le vérificateur interne a été nommé membre du

Comité de protection des renseignements personnels du Ministère et a fourni des avis au comité sur le plan de la protection des renseignements personnels que le Ministère mettra en place dans les exercices à venir. Ce plan prévoit que le vérificateur interne intégrera dans ses procédés de vérification les contrôles relatifs à la protection des renseignements personnels.

2.12 Modernisation de la gestion publique

Le Ministère a participé à la consultation lancée avec la publication, par le ministre d'État à l'Administration et à la Fonction publique, d'un énoncé de politique sur la gestion gouvernementale intitulé *Pour de meilleurs services aux citoyens : un nouveau cadre de gestion pour la fonction publique*. Tout le personnel, au siège et à l'étranger, a pu exprimer ses commentaires sur le projet de réforme gouvernemental au cours de rencontres d'information organisées à son intention ou par courrier électronique. La réaction positive des gestionnaires et des employés à l'égard des objectifs de simplification de l'administration interne et d'humanisation des relations avec les partenaires externes a incité le Ministère à s'engager résolument dans la voie proposée par les autorités gouvernementales.

Dans la foulée du dépôt du projet de loi sur l'administration publique (projet de loi 82), le Ministère a créé un Groupe d'implantation de la modernisation (GIM), chargé de planifier et de coordonner son plan de modernisation. Ce Groupe est composé des principaux gestionnaires impliqués dans la mise en œuvre de la démarche ministérielle. Il a pour mandat ultime d'effectuer un suivi de la mise en œuvre du plan d'action qu'il aura défini, de consulter les principaux partenaires et clients du Ministère et d'apporter les ajustements périodiques nécessaires en cours de route. En étroit contact avec les clientèles externes, il assurera la mobilisation, la continuité et l'adaptation requises pour implanter efficacement les mesures de modernisation prévues dans le plan.

2.13 Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Réalisations

Les demandes d'accès à l'information sont traitées par le Secrétariat général. Au cours de l'année, huit demandes ont été logées et les délais légaux ont été respectés pour tous les demandeurs qui étaient des personnes physiques.

Pour la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental sur la protection des renseignements personnels (PRP), la sous-ministre a créé un comité ministériel en cette matière, le 2 juin 1999. Elle a nommé un nouveau responsable de la PRP et lui a affecté une ressource professionnelle. Le Comité ministériel sur la protection des renseignements personnels s'est réuni en quatre occasions depuis sa création et a approuvé un plan d'action ministériel[1] pour donner suite à la demande du Conseil des ministres. Le plan approuvé a aussi visé les organismes publics qui relèvent de la responsabilité de la ministre et a été annoncé par elle à leurs dirigeants respectifs.

Un réseau des responsables de la protection des renseignements personnels a été aussi instauré à l'Office franco-québécois pour la jeunesse et à l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse.

Chaque membre du comité sur la PRP a été invité à désigner une ressource professionnelle pour assurer une liaison constante avec le Bureau des sous-ministres. Il en a été de même pour les organismes qui relèvent de la ministre.

À la suite de l'approbation du plan d'action, diverses activités de formation et de sensibilisation ont été organisées. Une note liminaire de la sous-ministre à tout le personnel l'a introduit auprès du personnel et une chronique dédiée à la PRP a été créée sur le site intranet du Bureau des sous-ministres. D'autres initiatives de sensibilisation ont été prises relativement à ces aspects sensibles de la PRP, dont la diffusion de notes relatives à l'inventaire des fichiers nominatifs, aux sondages ainsi qu'à l'utilisation des canaux électroniques.

De façon plus ponctuelle, le personnel concerné au Bureau des sous-ministres a suivi la formation idoine de l'École nationale d'administration publique. L'évaluation de la situation pour tout le personnel en matière de formation a été mise au point.

Trois cibles prioritaires d'action pour l'année 1999-2000 ont été identifiées. La première concerne l'amélioration de la sécurité informatique des renseignements nominatifs :

— par l'instauration d'un inventaire dynamique des fichiers concernés;

— par la mise à jour et la vérification des profils d'autorisation d'accès à ces fichiers;

— par une application resserrée de la *Politique ministérielle sur la protection des renseignements et la sécurité* à leur égard;

— par la diffusion d'une procédure pour la destruction des équipements et supports informatiques.

Le Ministère entend ainsi toujours mieux protéger les renseignements personnels détenus sur support informatique.

[1] Ce plan d'action est résumé à l'Annexe V de ce rapport.

La seconde cible prioritaire est liée à la sécurité physique des documents sur support papier. La *Politique ministérielle sur la protection des renseignements et la sécurité*, qui vise particulièrement l'accès physique aux renseignements et leurs modalités de transport, a été appliquée de façon renforcée à l'égard de ceux contenant des renseignements personnels. De plus,

— le contrôle électronique des accès est assuré au siège à Québec ainsi que pour les bureaux de Montréal, Londres, Bruxelles et New York;

— des systèmes d'alarme dans les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger ont été installés;

— des classeurs sécuritaires et des déchiqueteurs ont été installés au siège et dans le réseau;

— un système de communication par téléphones et télécopieurs cryptés est maintenant en place entre le siège et le réseau des délégations;

— et des enveloppes sécuritaires pour le transport du courrier entre le siège et le réseau des délégations sont maintenant disponibles.

Enfin, la dernière cible identifiée a été la destruction sécuritaire des documents nominatifs et stratégiques sur support papier et informatique. À cet effet, le Ministère, en sus d'adopter une procédure relative à la destruction des supports informatiques, s'est doté de déchiqueteurs à coupe croisée assurant ainsi l'impossibilité de reconstituer les documents détruits.

Priorités d'action

Simultanément à la création d'un inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels de même que de toute compilation de renseignements nominatifs sous un mode ou un autre y compris chez les organismes relevant de la responsabilité de la ministre, l'identification des fichiers nominatifs où des renseignements personnels étaient transigés hors du consentement de la personne concernée ou avec son consentement implicite, présumé et non écrit, a été effectuée.

De plus, des attentes spécifiques au personnel concerné par la PRP ont été formulées, de la sous-ministre aux sous-ministres adjoints avec instruction de s'assurer que ces attentes sont répercutées tout au long de la ligne hiérarchique de chaque sous-ministériat.

Diverses autres initiatives ont été prises et seront poursuivies en relation avec la mission du Ministère. Parmi celles-ci figurent l'instauration de vigiles de l'information en Amérique du Nord, en Europe, auprès d'organisations onusiennes et de sociétés savantes en matière de PRP; le repérage dans ces milieux des spécialistes du domaine; la recherche d'une incorporation plus poussée du Québec dans ces circuits internationaux de décideurs.

La tenue de déjeuners-causeries et de réunions du personnel sur la sécurité des documents, l'utilisation des réseaux informatiques et la protection des renseignements personnels ont été organisées. La publication d'un avis automatique aux internautes et une politique de confidentialité sur les sites Internet du Ministère seront instaurées. L'adoption de deux politiques ministérielles - l'une sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels et l'autre sur les sondages - clora cet exercice.

D'autres actions ont aussi été lancées. D'abord, le Ministère a créé une nouvelle clause type adaptable concernant la PRP pour les ententes internationales qu'il conclura et qui nécessitent la transmission de renseignements personnels. Une révision des ententes internationales antérieures sera effectuée sous cet aspect, au rythme de leur révision périodique. Des visites de sécurité de l'information ont été effectuées sur des réseaux électroniques du Ministère et une note au personnel a été émise quant aux usages impropres de certains réseaux.

Diagnostic pour 2000-2001

Le diagnostic que le Ministère posera pour l'année 2000-2001 portera sur la vérification de la conformité des profils d'accès aux renseignements nominatifs avec l'inventaire dynamique simultanément dressé.

CHAPITRE 3
Secrétariat à la politique linguistique

3.1 Mandat

Le *Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française*, rendu public en mars 1996, concluait que le gouvernement devait redéfinir sa politique générale relative à la langue de l'Administration. En effet, le bilan linguistique révélait que certaines pratiques de l'Administration ne concouraient pas à refléter le statut de langue officielle accordé au français depuis 1974. On y constatait également que l'Administration, compte tenu de son importance à la fois stratégique et symbolique, ne remplissait pas adéquatement la responsabilité qui est la sienne d'être exemplaire en matière d'affirmation et de promotion de la langue française.

À la lumière des conclusions de ce rapport, le Conseil des ministres adoptait une série de mesures visant à mieux assurer l'atteinte des objectifs de la *Charte de la langue française* au sein de l'administration publique : nomination d'un sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique, relevant directement de la ministre responsable de la *Charte de la langue française*; création d'un Comité interministériel de coordination de la politique linguistique dans l'Administration, présidé par le sous-ministre associé; et rétablissement du Secrétariat à la politique linguistique, placé sous l'autorité du sous-ministre associé.

Le Secrétariat à la politique linguistique a pour mandat d'assister le sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique dans l'exercice de ses fonctions. À ce titre, le Secrétariat :

- coordonne l'application de la politique linguistique québécoise et la mise en œuvre des mesures qui en découlent;
- conseille la ministre responsable de la *Charte de la langue française*, M^me^ Louise Beaudoin, et, à sa demande, intervient dans les dossiers qu'elle lui confie;
- réalise les interventions nécessaires afin d'assurer la cohérence entre les actions des organismes d'application de la *Charte de la langue française* et les politiques et directives ministérielles;
- coordonne la conduite de travaux relatifs aux projets de modifications législatives ou réglementaires en matière de langue;
- soutient le comité interministériel responsable de coordonner l'action de l'Administration en regard de l'emploi et de la promotion de la langue française et en assure le suivi;

CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

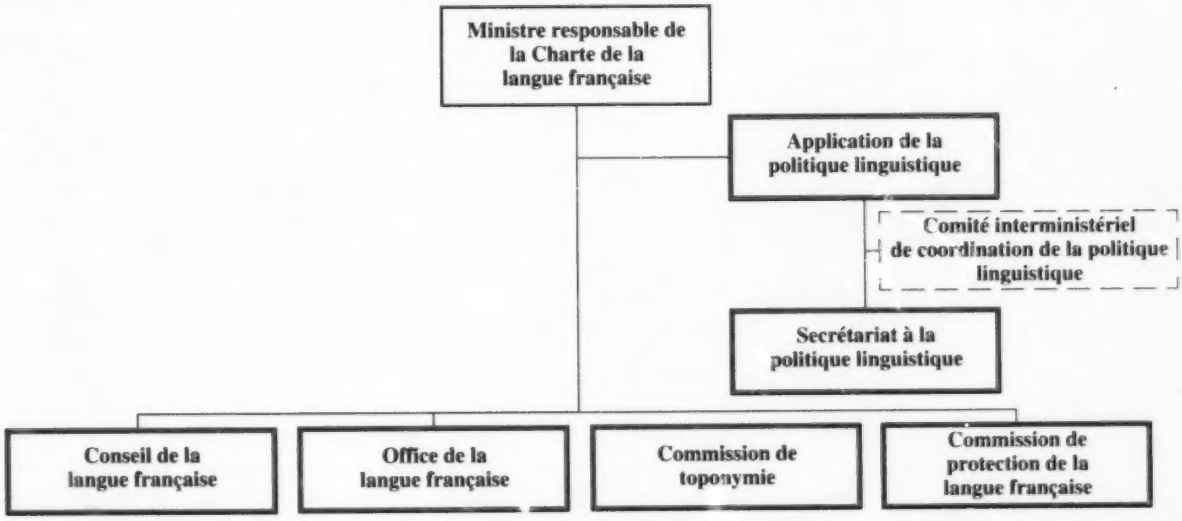

- assiste les organismes créés en vertu de la *Charte de la langue française* dans leurs rapports avec les ministères et les organismes du gouvernement;
- et soutient les ministères et les organismes dans la mise en œuvre de la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*.

3.2 Organisation et ressources

Le Secrétariat à la politique linguistique est sous l'autorité du sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique, relevant directement de la ministre responsable de la *Charte de la langue française*. Il a un effectif de sept personnes : un directeur, quatre professionnels et deux employées de soutien.

3.3 Activités et réalisations

Le Secrétariat a assuré la préparation et le suivi des travaux du Comité interministériel de coordination de l'application de la politique linguistique dans l'Administration. Pour l'essentiel, les réunions de ce comité ont été consacrées à la mise en œuvre de la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, approuvée par le Conseil des ministres et rendue publique en novembre 1996. L'Office de la langue française fait état dans son rapport annuel de l'application de la Politique gouvernementale dans les ministères et organismes.

En juillet 1999, le Secrétariat soulignait le 25e anniversaire de la mise en vigueur de la *Loi sur la langue officielle*, en publiant un message commémoratif dans les principaux quotidiens du Québec. Pour la première fois, une loi reconnaissait le français comme langue officielle du Québec. S'inspirant des recommandations de la Commission Gendron qui, de 1968 à 1972, avait scruté la situation de la langue française au Québec et des travaux de l'Office de la langue française de 1970 à 1974, cette loi a identifié les secteurs où il était nécessaire d'intervenir, notamment l'accès à l'école de langue anglaise, la francisation des entreprises, la langue du commerce et des affaires et la langue de l'Administration. La Commission Gendron avait identifié ces domaines comme ceux où la situation de la langue française était déficiente et où un redressement s'imposait.

Dans le cadre d'un protocole de coopération linguistique signé entre les gouvernements catalan et québécois, la Direction générale de la politique linguistique de la Catalogne et le Secrétariat tenaient, à l'automne 1999, un congrès conjoint à Barcelone. Ce congrès était ouvert à tous les pays du monde, et particulièrement aux pays européens, y compris ceux de l'Europe de l'Est. Trois grands domaines ont été abordés : la législation comme élément de base des politiques linguistiques; les politiques d'application de cette législation et la planification linguistique et sociolinguistique qui y est associée; ainsi que le suivi des résultats des politiques linguistiques.

De plus, en décembre 1999, le Secrétariat concluait avec le sous-ministère de la politique linguistique du gouvernement basque une déclaration d'intention de coopération en matière linguistique. L'entente porte sur cinq domaines spécifiques : la toponymie; la normalisation de la langue de travail dans les entreprises; la terminologie; la formation linguistique pour des usages spécifiques et la formation linguistique des immigrants; et l'utilisation des langues française et basque sur les inforoutes.

Par ailleurs, depuis janvier 1999, le Secrétariat représente le Québec au comité linguistique du Comité organisateur des Jeux de la Francophonie (COJF) qui se tiendront à Ottawa et à Hull, en juillet 2001. Ce comité avait pour mission d'élaborer une politique linguistique pour les Jeux de 2001. Entre janvier 1999 et mars 2000, le représentant du Secrétariat a participé à plusieurs rencontres du Comité organisateur. Il n'a toutefois pas été possible pour le Comité d'arriver à une entente sur la place du français dans ces Jeux. Le Québec a donc porté la question devant les instances multilatérales lors de la réunion du bureau de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES), tenue à Beyrouth, le 10 mars 2000. Les pays membres ont approuvé cinq principes linguistiques devant guider l'organisation de Jeux de la Francophonie à compter des prochains Jeux de 2001. Ces principes visent à assurer que la langue des communications des Jeux soit essentiellement le français.

En matière de communications, c'est à l'occasion du Sommet de la Francophonie que le Secrétariat a publié un dépliant intitulé *Dynamique des langues, un survol*. Ce dépliant, à l'aide de tableaux, fait état de la situation du français langue maternelle et langue d'usage au Québec et dans les autres provinces, de même qu'il fournit d'autres informations tels les transferts linguistiques ou encore les taux d'assimilation et de bilinguisme. En outre, en juin 1999, le Secrétariat créait son propre site web (http ://www.spl.gouv.qc.ca). Ce site fait état de son mandat, de ses publications, de la politique linguistique gouvernementale, de divers autres sites consacrés à la langue française au Québec et ailleurs; il abrite également le guichet d'accès au réseau des corpus lexicaux québécois.

Il est reconnu que les usagers de la langue ont besoin d'instruments de référence qui puissent les guider dans le respect de la norme. À cet égard, les dictionnaires sont les ouvrages le plus généralement consultés, qu'ils soient dans un format papier ou en-

core sur support électronique. Afin de produire et de diffuser les outils de référence permettant de décrire de façon adéquate et complète le français québécois, le gouvernement s'est engagé à appuyer la constitution de fonds de données linguistiques et textuelles. C'est dans cette perspective qu'à l'automne 1997, le Secrétariat lançait le *Programme d'aide au développement de fonds de données linguistiques*. Le comité scientifique formé pour analyser les demandes reçues en vertu de ce programme est dirigé par le Secrétariat et composé de représentants des universités québécoises et de l'Office de la langue française. En 1997-1998 il recommandait favorablement neuf projets; en 1998-1999, huit projets et 12 projets en 1999-2000. Au terme de ce programme de trois ans, le Secrétariat aura soutenu les travaux de développement et d'exploitation des corpus dans Internet de six groupes de chercheurs dans cinq universités québécoises, par l'attribution de 850 000 $ de subventions. Un des objectifs principaux de ce programme, la mise en réseau des corpus subventionnés, est maintenant atteint. Un guichet unique de consultation installé sur le site web du Secrétariat permet d'interroger l'une ou l'autre ou l'ensemble des neuf bases de données qui constituent le Réseau des corpus lexicaux québécois (plus de 100 millions de mots).

C'est avec la collaboration de l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ), du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture et des Communications, que le Secrétariat mettait sur pied, en 1997, un programme de visites des écrivains dans les cégeps. Ce programme vise à mieux sensibiliser les étudiants à l'importance de la maîtrise d'une langue de haute qualité. En 1998, à la lumière des résultats de la première année du programme, les responsables du Secrétariat et de l'UNEQ convenaient d'élargir le groupe de personnes-ressources. On souhaitait ainsi démontrer aux participants que la maîtrise de la langue française est essentielle dans toutes les sphères d'activité. À la liste des écrivains s'est donc ajoutée une liste de professionnels de la langue qui se sont illustrés dans leur domaine respectif pour la qualité du français utilisé : journalistes, chroniqueurs spécialisés et animateurs. Et pour mieux refléter cette ouverture, le titre du programme a été remplacé par *Parlez-moi d'une langue !*. En 1999-2000, 48 écrivains et professionnels de la langue ont participé à 83 activités dans 30 établissements d'enseignement collégial, rejoignant ainsi quelque 5 000 élèves. Ces résultats représentent presque le double de ceux de 1998-1999.

De concert avec le Musée de la civilisation et le ministère des Relations internationales, le Secrétariat participe à la réalisation d'une exposition sur la langue française à l'occasion du troisième millénaire en liaison avec la communauté francophone de la Belgique, de la France et du Sénégal. Cinq thèmes seront exploités : la langue française comme fondation et promotion personnelles, comme instrument d'identification citoyenne; la langue française, un vecteur de modernité, une langue internationale, une grande langue de culture et de création. L'exposition sera présentée à compter d'octobre 2000 simultanément, et diversement, à Lyon, à Bruxelles, au Musée de la civilisation à Québec et au Centre culturel de Dakar. Dans chaque lieu d'exposition, on mettra en évidence la situation particulière de la langue française.

En janvier 2000, l'Office de la langue française a procédé à une collecte sommaire de données sur la présence d'une piste audio en français sur les DVD. Cette collecte a révélé que, de façon générale, les films récents diffusés sur DVD ne comptaient pas de piste audio en français. Devant ces faits, l'Office de la langue française a décidé d'intervenir, d'une part, auprès des consommateurs afin de les inciter à faire respecter le marché francophone québécois et, d'autre part, auprès des distributeurs. De son côté, le Secrétariat, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, est entré en discussion avec les grands producteurs, notamment Columbia, Sony et Warner's, pour convenir d'une stratégie et d'un plan d'action commun dans le but d'accroître la place du français dans les films diffusés sur DVD. Ce plan d'intervention, qui relève directement de la responsabilité partagée du Secrétariat et de l'Office de la langue française est mis en œuvre en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, la Régie du cinéma et l'Office de protection du consommateur.

À la demande de la ministre, le Secrétariat a organisé une rencontre entre les grandes entreprises de jeux vidéo, l'Association des marchands détaillants, l'Office de la langue française et la Commission de la protection de la langue française pour arriver à assurer la présence du français dans le domaine des jeux vidéo. Les compagnies se sont engagées à rendre disponibles les modes d'emploi en français. Les discussions continueront avec la Commission de protection de la langue française pour rendre les emballages conformes à la *Charte de la langue française*. Par la suite, les pourparlers s'étendront à la langue même des jeux.

Le 7 décembre 1996, M^me^ Louise Beaudoin, alors ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de l'application de la *Charte de la langue française*, créait un nouveau prix du Québec, le prix Georges-Émile-Lapalme. Ce prix reconnaît la contribution exceptionnelle d'une personne à la qualité et au rayonnement de la langue française parlée ou écrite au Québec. M. Pierre Bourgault en devenait le premier lauréat en 1997. En 1998, M. Fernand Daoust le remportait et, en 1999, c'est monsieur Marc Favreau qui l'a reçu.

ANNEXE I
Effectif du Ministère

Nombre d'employés par statut, catégorie d'emploi et lieu de travail - Situation au 31 mars 2000 (en équivalent temps complet)

EMPLOYÉS RÉGULIERS	QUÉBEC	MONTRÉAL	ÉTRANGER	TOTAL
Cadre supérieur (incluant hors cadre)	35	3	32	70
Cadre intermédiaire et professionnel	132	13	27	172
Personnel de bureau, technicien, ouvrier	138	7	—	145
TOTAL PARTIEL	**305**	**23**	**59**	**387**
EMPLOYÉS OCCASIONNELS				
Contractuel	—	—	—	—
Professionnel	—	—	58	58
Personnel de bureau, technicien et ouvrier	2	—	114	116
TOTAL PARTIEL	**2**	**—**	**172**	**174**
TOTAL GLOBAL (réguliers et occasionnels)	**307**	**23**	**231**	**561**

EFFECTIF DANS LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER AU 31 MARS 2000

Représentation	Fonctionnaire[1]	Contractuel	Attaché local	Recruté local	TOTAL
ÉTATS-UNIS					
Atlanta	—	—	2	—	2
Boston	1	—	4	—	5
Chicago	—	—	4	—	4
Los Angeles	—	—	2	—	2
New York/Washington	8	—	5	17	30
EUROPE					
Barcelone	1	—	1	1	3
Bruxelles	5	—	5	8	18
Londres	4	—	6	8	18
Munich	2	—	1	1	4
Paris	21	—	7	44	72
Rome	—	—	1	—	1
Vienne	2	—	—	5	7
AMÉRIQUE LATINE					
Buenos Aires	1	—	1	1	3
Caracas	—	—	1	—	1
Mexico	4	—	3	11	18
ASIE ET OCÉANIE					
Beijing	1	—	1	1	3
Hong Kong	2	—	—	7	9
Kuala Lumpur	1	—	1	1	3
Manille	—	—	1	—	1
Séoul	—	—	1	1	2
Shanghai	1	—	1	1	3
Tokyo	2	—	7	6	15
AFRIQUE					
Abidjan	1	0	0	1	2
Dakar	1	0	0	0	1
Damas	1	0	0	3	4
TOTAL	**59**	**0**	**55**	**117**	**231**

1. Dont les postes de délégué général et autres postes occupés par des contractuels.

ANNEXE II
Effectif des organismes de la Charte de la langue française

Nombre d'employés par statut, catégorie d'emploi et lieu de travail des organismes de la Charte de la langue française
Situation au 31 mars 2000

EMPLOYÉS RÉGULIERS	Conseil de la langue française	Commission de protection de la langue française	Office de la langue française et Commission de toponymie	Secrétariat à la politique linguistique	Total
Cadre supérieur (incluant hors cadre)	3	1	13	1	18
Cadre intermédiaire et professionnel	6	9	127	4	146
Personnel de bureau, technicien, ouvrier	10	8	74	2	94
TOTAL PARTIEL	**19**	**18**	**214**	**7**	**258**
EMPLOYÉS OCCASIONNELS					
Contractuel	—	—	—	—	—
Professionnel	—	—	12	—	12
Personnel de bureau, technicien, ouvrier	—	2	3	1	6
TOTAL PARTIEL	**—**	**2**	**15**	**1**	**18**
TOTAL GLOBAL (réguliers et occasionnels)	19	20	229	8	276

ANNEXE III
Ventilation du budget autorisé et des dépenses

Programme 01 : Affaires internationales

Éléments de programme		Budget autorisé[1] (000 $)	Dépenses (000 $)
01	Direction, politiques et affaires publiques	10 777,0	10 777,0
02	Représentation du Québec à l'étranger	40 808,8	40 808,8
03	Affaires bilatérales	17 420,6	17 420,6
04	Affaires francophones et multilatérales	17 546,3	17 546,3
05	Gestion interne	11 467,5	11 467,5
Total programme 01		**98 020,2**	**98 020,2**

[1] Exclut les prêts, placements et avances.

Programme 02 : Charte de la langue française

Éléments de programme		Budget autorisé (000 $)	Dépenses probables (000 $)
01	Coordination de la politique linguistique	1 317,9	1 262,9
02	Office de la langue française	17 220,6	16 897,8
03	Conseil de la langue française	1 931,0	1 886,3
04	Provision pour activités de promotion de la langue française	867,5	867,5
05	Commission de protection de la langue française	1 570,0	1 506,6
Total programme 02		**22 907,0**	**22 421,1**

[2] Nouveau programme transféré du ministère de la Culture et des Communications le 15 décembre 1998. Structure officiellement en vigueur en 1999-2000.

TOTAL MINISTÈRE	**120 927,2**	**120 441,3**

ANNEXE IV
Ententes internationales conclues entre le 1er avril 1999 et le 31 mars 2000

Entente portant sur la coopération en matière d'évaluation des technologies de la santé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement autonome de la Catalogne, signée le 15 mars 1999.

Entente dans les domaines de l'éducation et de la formation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement autonome de la Catalogne, signée le 15 mars 1999.

Entente cadre sur la coopération en matière de développement des collectivités régionales et locales entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République tunisienne, signée le 5 mai 1999.

Entente en matière d'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation de la république populaire de Chine, signée le 27 août 1999.

Entente et arrangement administratif en matière de sécurité sociale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la république de Croatie, signés le 25 octobre 1999.

Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du royaume du Maroc, portant sur la modernisation de l'administration publique et le renforcement des systèmes de gouvernance, signée le 25 octobre 1999.

Entente de coopération entre l'Office de la langue française du Québec et la Régie du traitement informatique des langues et des écritures de la république populaire de Chine, signée le 27 octobre 1999.

Entente relative à l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Communauté française de Belgique, signée le 14 décembre 1999.

ANNEXE V

Principales visites et manifestations organisées par le Protocole, du 1er avril 1999 au 31 mars 2000

AVRIL 1999

1er	Visite de prise de poste de la consule générale de la République dominicaine, Mme Maria Milagros Cartagena-Infante
1er	Visite d'adieux de l'ambassadeur de la République rwandaise, S.E.M. Valens Munyabagisha
13	Visite de prise de poste du consul général du royaume de Belgique, M. Alain Cools
14-16	Mission du premier ministre à New York (New York)
14-17	Visite de la ministre de l'Éducation du grand duché de Luxembourg, Mme Erna Hennicot Schoepges
20	Visite officielle du haut-commissaire de la république des Seychelles, S.E.M. Claude Morel
24	Visite de prise de poste du consul général de la république du Costa Rica, M. Roy Thompson

MAI

4-5-6	Rencontre des délégués généraux du Québec à l'étranger
6-7	Visite officielle du haut-commissaire de la république de l'Inde, S.E.M. Rajanikanta Verma
6-8	Visite du président de la république du Gabon, M. El Hadj Omar Bongo
16-19	Mission Québec au Mexique
17	Réunion semi-annuelle de la Commission des Grands Lacs
27	Visite du président du *Landtag* (Parlement) de la Bavière, M. Johann Böhm,
27	Visite officielle de l'ambassadeur de la république de Hongrie, S.E.M. Sandor Papp
29-1er juin	Visite du prince de Jordanie, S. A. Abdallah Bin Al Hussein
29-1er juin	Visite du vice-président de l'Uruguay, M. Hugo Fernandez Faingold
29 mai - 5 juin	Visite de la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées du royaume du Maroc, Mme Nouzha Chekrouni
30	Visite du président de la république de Colombie, M. Andrès Pastrana, dans le cadre de la Conférence de Montréal

JUIN

1er	Visite du premier ministre de la Jamaïque, M. Percival James Patterson
2	Visite du secrétaire général de l'Organisation des États américains, M. César Gaviria
2	Visite officielle de l'ambassadeur du royaume de Thaïlande, S.E.M. Sunai Bunyasiriphant
7	Visite du consul général du royaume des Pays-Bas, M. Adrianus Cornelis Brouwer
8	Visite du président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), M. Assad Kotaite
8	Visite officielle de l'ambassadeur de la république populaire de Chine, S.E.M. Mei Ping
10-11	Visite du ministre de l'Éducation supérieure de l'Arabie saoudite, M. Khaleo Al-Anqari
11	Visite officielle de l'ambassadeur du royaume de Norvège, S.E.M. Johan Ludvik Lovald
15	Visite officielle de l'ambassadeur du Japon, S.E.M. Katsuhisa Uchida
17	Visite d'adieux du consul général d'Israël, M. Daniel Gal
20-23	Visite du ministre des Affaires étrangères de la République syrienne, M. Farouq Al-Sharaa
21	Visite du ministre du Commerce international de la République italienne, M. Pierro Fassino
23	Fête nationale
28	Visite de la lieutenante-gouverneure de la Louisiane, Mme Kathleen Babineaux-Blanco

JUILLET

5	Visite du président de l'Assemblée nationale de la République française, M. Laurent Fabius
11-15	Visite du ministre des Industries primaires, de l'Eau et de l'Environnement de la Tasmanie (Australie), M. David Llewellyn
22	Visite d'adieux du consul général de la République tchèque, M. Petr Dokladal
29	Visite de la ministre de la Santé de l'Écosse, M^me^ Susan Deacon

AOÛT

26-27	Visite du vice-ministre de l'Éducation de la république populaire de Chine, M. Lu Fuyuan
30	Rencontre du premier ministre avec le consul général du Japon, M. Fumiaki Takahashi
30	Rencontre du premier ministre avec le haut-commissaire du Commonwealth de l'Australie, S.E.M. Gregory S. R. Wood
30	Visite du ministre de l'Agriculture de la République tchèque, M. Jan Fencl
31-1^er^ sept.	Visite du ministre-président de la Communauté française de Belgique, M. Hervé Hasquin
31-4 sept.	Visite de l'ancien premier ministre de la République française, député et maire de Bordeaux, M. Alain Juppé, dans le cadre de la rencontre de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF)

SEPTEMBRE

2	Visite du haut-commissaire de Grande-Bretagne, Son Excellence Sir Anthony Goodenough
2	Visite du président de la République française, M. Jacques Chirac, et madame
3-5	Sommet de la Francophonie de Moncton
6-9	Visite du ministre de la Sécurité sociale de Grande-Bretagne, M. Jeff Rooker, dans le cadre de la Conférence mondiale sur le vieillissement
11-18	Mission d'Équipe Canada (Japon)
12-16	Visite du secrétaire d'État de l'État de Goias (Brésil), M. Henrique António Santillo
13	Signature d'une entente en matière de sécurité sociale avec la Région de Basilicate (Italie)
14	Visite du président du Conseil régional Poitou-Charentes de la République française, M. Jean-Pierre Raffarin
14-16	Visite du gouverneur du Liaoning (Chine), M. Zhang Guoguan
15	Visite d'adieux du consul général de la république de Cuba, M. Gabriel Tiel Capote
18-22	Visite de la secrétaire d'État auprès de la ministre chargée de veiller à l'Égalité des chances entre hommes et femmes en Suède, M^me^ Lise Berth
21-22	Visite du roi de Suède, Son Altesse Carl XVI Gustav
24	Visite du vice-gouverneur de Samara (Russie), M. Alexandre Latkin
27	Visite d'adieux de la consule générale du Venezuela, M^me^ Nelly Pulido
27-28	Visite du ministre de l'Environnement et du Commerce extérieur de la Région de Bruxelles capitale et ministre à la Commission communautaire française (COCOF), M. Didier Gosuin
27-1^er^ oct.	Visite du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement urbain des États-Unis mexicains, M. Romarico Arroyo Marroquin

OCTOBRE

5	Visite du ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur du Liban, M. Nasser Saïdi
5-8	Visite du président des États-Unis d'Amérique, M. Bill Clinton dans le cadre du Forum sur le fédéralisme
5-8	Visite du président des États-Unis mexicains, M. Ernesto Zedillo, dans le cadre du Forum sur le fédéralisme
10-14	XI^e^ Congrès biennal de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI)
12-15	Visite de la vice-secrétaire du Parti communiste de la province du Sichuan (Chine), M^me^ Qin Yuqin
12-15	Visite du ministre des Ressources hydriques de la république populaire de Chine, M. Zhang Jiyao

12-16	Visite du ministre de la Justice du Pays basque, M. Sabin Mendibil Intxaurraga
13	Visite de l'ex-ministre des Finances de Hongrie, M. Peter Medgyessy
14	Visite de prise de poste du consul général de la république d'El Salvador, M. Francisco Mauricio Mena
20-24	Mission Québec en Californie
25	Visite du secrétaire d'État à la Culture, aux Médias et aux Sports du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, M. Chris Smith
25	Signature d'une entente en matière de sécurité sociale avec la république de Croatie
26	Visite officielle de l'ambassadeur du royaume des Pays-Bas, S.E.M. Dirk Jan Van Houten
27-29	Visite du ministre-président de la Bavière, M. Edmund Stoiber, et madame
30	Visite du premier ministre de la république de Hongrie, M. Viktor Orban

NOVEMBRE

1er	Signatures d'ententes avec des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales
1-2	Visite du ministre des Affaires étrangères de la République hellénique, M. Georges A. Papandréou
3-4	Visite du ministre de la Culture des États-Unis mexicains, M. Rafael Tovar y de Teresa
10-12	Visite de la ministre d'État pour l'Éducation et l'Emploi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la baronne Blackstone
11	Visite du secrétaire d'État à la Jeunesse, aux Sports et au Service civique de la république d'Haïti, M. Evans Escouflair
12-30	Visite de prise de poste du consul général du Japon, M. Fumiaki Takahaschi
15-18	Visite de la ministre de la Culture du Pays basque, Mme Mari Karmen Garmendia
23-24	Visite officielle de l'ambassadeur de la Confédération suisse, S.E.M. Urs Ziswiler
27-3 déc.	Visite du ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Éducation de la Côte d'Ivoire, M. Koné Dossongui

DÉCEMBRE

2-7	Réunion du *Council of State Governments*
7-11	Conférence mondiale de la société civile 1999
15-16	Visite du ministre de l'Agriculture du Tatarstan (Russie), M. Marat Gotovich Akhmetov

JANVIER 2000

12-13	Visite officielle de l'ambassadeur du royaume des Pays-Bas, S.E.M. Dirk Jan Van Houten
18	Visite de prise de poste de la consule générale de Roumanie, Mme Elena Sava
18	Visite de prise de poste du consul général de la république fédérative du Brésil, M. Jacques de Magalhaes Pimenta
18-20	Visite du ministre des Droits humains de la république démocratique du Congo, M. Leonard She Okitundu
20	Visite officielle du haut-commissaire de la République sud-africaine, M. André Jaquet
24	Visite de prise de poste du consul général de la république de Hongrie, M. Laszlo Pap
27	Visite de prise de poste de la consule générale du royaume du Maroc, Mme Farida Jaïdi
31-4 févr.	Visite du vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture de la république du Tatarstan, M. Marat Totovich Akhmetov

FÉVRIER

16-21	Visite du ministre de l'Enseignement secondaire, des Arts et des Lettres de la Communauté française de Belgique, M. Pierre Hazette
22-24	Sommet du Québec et de la jeunesse
25	Réunion annuelle du conseil d'administration de l'Agence universitaire de la Francophonie

25-29	Visite du ministre de la Jeunesse, de la Fonction publique, de l'Enseignement et de la Promotion sociale de la Communauté française de Belgique, M. Yvan Ylieff

MARS

7-12	Visite du ministre de l'Écologie et de la Gestion environnementale de l'État de San Luis de Potosi du Mexique, M. David Atisha Castillo
10-13	Visite du vice-ministre des Terres et des Ressources de la république populaire de Chine, M. Sun Wensheng
13-14	Visite du secrétaire général du ministère des Affaires extérieures de la République française, M. Loïc Hennekinne
14	Cérémonie entourant la lecture du discours sur le budget
23	Visite de prise de poste du consul général de la république du Chili, M. César Ravazzano
23-24	Visite du ministre du Développement économique de l'État de Jalisco (Mexique), M. Garcia de Alba
28	Visite du président de la république du Yémen, M. Ali Abdallah Saleh
29	Visite officielle de l'ambassadeur d'Espagne, S.E.M. José Cuenca Anaya

ANNEXE VI

Plan d'action en matière de protection des renseignements personnels

Le plan d'action en matière de protection des renseignements personnels (PRP) se divise en six sections.

La première s'intitule « planification, coordination et suivi ». Elle est principalement constituée des étapes suivantes :

— la constitution d'un comité ministériel en matière de PRP;

— la désignation d'un responsable de la PRP au Ministère et dans les organismes publics relevant de la responsabilité de la ministre;

— la création d'un inventaire dynamique des fichiers contenant des renseignements personnels;

— la réévaluation ponctuelle du niveau de protection des renseignements nominatifs au Ministère;

— la protection physique des lieux où sont détenus des renseignements nominatifs;

— la mise à jour du contrôle dynamique des profils et autorisations d'accès à ces renseignements.

Dans la deuxième section, intitulée « sensibilisation et information », le Ministère se penche sur les besoins en formation de son personnel et inclut dans son plan d'action différentes sessions de formation, et autres formes de sensibilisation, adaptées aux besoins du personnel concerné. Diverses initiatives de sensibilisation du personnel y sont aussi logées :

— la diffusion à tout le personnel de capsules d'information et de fiches conseil élaborées à partir de celles de la Commission d'accès à l'information (CAI) sur différents sujets reliés à la PRP;

— le meilleur arrimage des règles sur la PRP avec celles, ministérielles, de gestion notamment par la synergie entre la sécurité de l'information et la PRP;

— l'ouverture d'un portail intranet sur le site du Bureau des sous-ministres en matière de PRP;

— la sensibilisation à la destruction sécuritaire des documents sur support papier;

— la création d'un guide pour la destruction des équipements informatiques et des supports informatiques;

— la rediffusion de règles quant à l'utilisation sécuritaire (cryptée) des télécopieurs;

— la diffusion de la fiche conseil de la CAI intitulée « *Guide pour la destruction des documents renfermant des renseignements personnels* » et la rediffusion de la procédure concernant la destruction des renseignements nominatifs;

— la rediffusion de la *Politique sur la protection de l'information et la sécurité*.

La troisième section du plan d'action traite de l' « application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ». Les différentes étapes de cette section visent à assurer la conformité des pratiques du Ministère en matière de PRP dans le cadre de cette loi. Elles ont comme objectifs de vérifier que :

— la Loi sur l'accès est appliquée de façon continue au Ministère;

— les pratiques et conseils de la CAI sur la PRP sont respectés;

— tout projet d'entente de communication de tels renseignements entre le Ministère et un autre ministère ou un organisme public est soumis aux normes de la CAI;

— un registre des communications de renseignements nominatifs est tenu à jour pour chaque fichier nominatif qui le requiert;

— la confidentialité dans les communications de renseignements nominatifs est assurée;

— les efforts en matière de sécurité de l'information sont harmonisés avec ceux en matière de PRP;

— les fichiers contenant des renseignements personnels ne sont accessibles qu'à ceux dont les fonctions exigent cet accès.

La quatrième section du plan d'action concerne les pratiques du Ministère en matière de « sondages ». Elle prévoit :

— la publication par la sous-ministre d'une note à tout le personnel à ce sujet;

— que des règles ministérielles en la matière seront élaborées et adoptées, à la suite de l'avis favorable de la CAI.

La cinquième section traite de « dispositions diverses », reliées à :

— la formulation d'attentes signifiées à tout le personnel du Ministère en matière de PRP;

— la reddition de compte;

— l'évaluation de la connaissance des lois et des politiques ministérielles portant sur la PRP chez les personnes qui transigent des renseignements personnels.

Enfin, la dernière section du plan d'action touche les « organismes publics relevant de la responsabilité de la ministre ». Elle résume les sections précédentes du plan d'action en les adaptant à ces organismes.